

# COSMO

*poli's*

L 1109 10 12 F / COSMOPOLIS / JANVIER 83 / N°10 / 12 F

**ENQUETE, LE PROGRES :  
CRISES ET CHUCHOTEMENTS**

**GERARD COLLOMB :  
CANDIDAT SANS MERCI**

**RAP :  
LA MUSIQUE DU MACADAM**



A LA VILLE DE BACCARAT  
DORIN-BONDIER

Listes de mariage



27, cours Gambetta 69003 LYON  
Tél. : (7) 860.10.74

**RADIO  
LEON**

(tél. : 839.12.20, 4 place  
Tobie Robatel, 69001 Lyon).

**96,5**

# La Parchemine

Achat  Vente  
de Livres d'occasion

(Enfants, Littérature, Divers)

Vos lendemains de fête sont difficiles !  
Vous avez des étagères remplies de livres  
que vous ne lisez plus  
Venez nous voir !

A la Parchemine, nous vous les rachetons au meilleur prix

6, rue du Palais de Justice  
Tél (7) 842.23.14  
69005 Lyon

# SOMMAIRE

- 4 — Agenda
- 8 — Brèves / A suivre
- 11 — Editorial

## Actuelles

- 12 — **Municipales** : Gérard Collomb, héraut des socialistes dans la bataille pour la mairie de Lyon
- 14 — **Territoires** : La libre circulation battue en brèche
- 16 — **Presse** : au *Progrès*, crises et chuchotements
- 24 — **La chronique d'un peu partout**, d'Olivier Brachet

## Société

- 25 — **DOM-TOM** : France, miroir aux alouettes
- 28 — **Saisonniers** : travaux des champs, travail au noir
- 31 — **Jeunes** : « Lignes Parallèles », un courant qui passe
- 32 — **Penseur** : La deuxième génération, mode d'emploi
- 34 — **Bonzaïs** : un homme et des arbres
- 35 — **Les petits récits tardifs** de Vincent Bady

## Culturelles

- 36 — **Visionnaire** : Elysée Reclus, géographe libertaire
- 38 — **Populo** : les amoureux de la Fanny
- 39 — **Mécènes** : le Nouveau Musée à Villeurbanne
- 40 — **Rap** : la tchatche des blacks du macadam
- 42 — **Gros cigares** : chronique du cinéma
- 43 — **Poésie** : prétexte
- 44 — **Grandeur nature** : taxi by night
- 45 — **B.D.**
- 46 — **Papivores** : des revues et des livres
- 48 — **Le point sur** : l'accueil des étrangers
- 49 — **Tel quel** : c'est eux qui l'disent
- 50 — **Courrier**



Photo G. Gorgoni

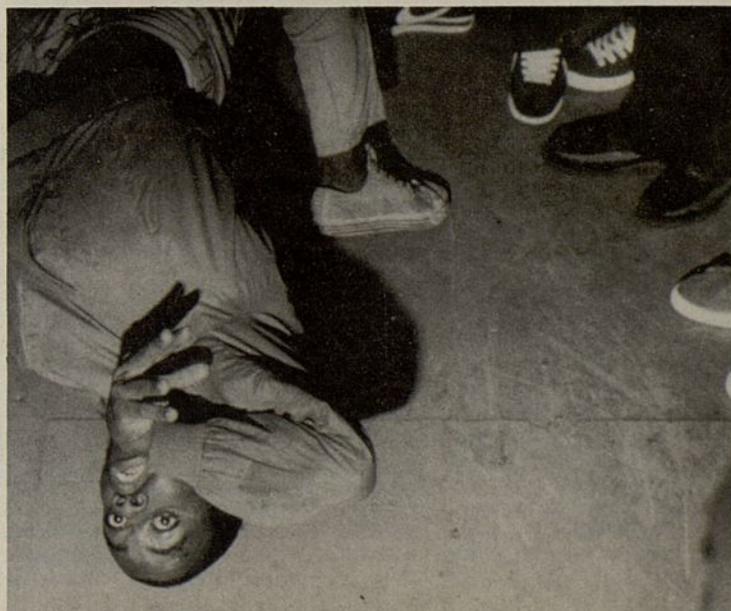


Photo Yves Guélaud

# AGENDA

## ain

Les personnes ou associations qui désireraient communiquer diverses informations pour l'agenda de *Cosmopolis* peuvent à partir du mois de janvier les adresser à nos correspondants locaux pour l'Ain :

**Alain Gilbert**  
Tél. 74/23.68.96  
**Patrice Gagnant**  
Tél. 74/21.23.99.

## ardèche

### SPECTACLES

#### Basques

Tout sur les Basques avec un film-conférence de René Vernadet : « Les Basques » le **mercredi 5 janvier 1983 à la M.J.E.P. d'Annonay.**

#### « Djibo »

Le F.J.E.P. du Teil propose dans le cadre « Le cinéma des autres » le portrait d'un enfant nigérien « Djibo » le **vendredi 7 janvier à 20 H 30 F.J.E.P. de Le Teil.**

#### Japon

Le Plateau Tournant présente « Voyage à Tokyo » le **samedi 8 janvier St Barthélemy le Pin.**

#### Pour les enfants

Le Centre socio-culturel pour les enfants d'Aubenas propose : « Chevillettes et bobinettes » par le théâtre de la Cheville.

*Pour renseignements sur les dates des représentations, appeler le 35.00.73.*

#### Reportage

Le Théâtre du Grand Reportage présente « la dernière piste des Indiens » de Patrick Bernard le **mardi 18 janvier à 17 H 30 et 21 H.**

*A Privas, renseignements : 64.06.44.*

#### Cinéma 16

Le F.J.E.P. du Teil propose un film cinéma 16 « Les nouveaux paysans » le **vendredi 28 janvier à 20 H 30.**  
*F.E.J.P. de Le Teil.*

## drôme

**Correspondant :**  
**Gérard Méjean**  
Tél. 75/42.63.30

### RADIO



**Radio-Méga**  
(99 mhz)

Radio-Méga Valence ouvre son antenne aux cultures étrangères tous les **vendredi de 18 H à 21 H** dans une émission réservée aux « communautés étrangères » : Maghrébins, Berbères et Kabyles. A travers des musiques, chansons et poèmes, le groupe berbère de Valence fait découvrir la culture et la vie d'un peuple disloqué, partagé entre sa terre natale et son pays d'adoption. L'émission qui est selon les animateurs de Radio-Méga celle qui a le plus grand succès à la station est en langue berbère. D'autre part, tous les **samedis de 20 H à minuit**, Radio-Méga propose une émission consacrée à la communauté arabe. Avec des informations générales sur l'actualité des pays arabes mais aussi des informations culturelles. Avec débats et musique. L'émission en grande partie arabe est traduite en français. Elle est réalisée en collaboration avec diverses associations de la ville.

Enfin la chronique « Informations de l'étranger » permet aux Valentinois de retour de voyages de raconter leur périple à l'antenne. D'une semaine à l'autre on passe ainsi de la Norvège au Cameroun avec un séjour en Irlande et en Allemagne. Et quelquefois les voyages coïncident avec les feux de l'actualité. Comme ce fut le cas pour la Pologne et l'U.R.S.S.. Tous les **lundis de 14 H 30 à 20 H.** *Pour contacter Radio-Méga : 75/56.89.30.*

## isère

**Correspondant :**  
**Rachid Aït Shidoum**  
Tél. (76) 96.39.32

### STAGES

#### S.V.P. Formation Continue

Pour avoir des renseignements sur des stages (adultes) et les conditions à remplir, vous pouvez téléphoner au **CUIDEP (76) 43.00.75** du **lundi au vendredi de 9h à 16h** sans interruption.

#### Formation Educateurs Spécialisés

Jusqu'au **18 mars 1983**, les salariés peuvent encore s'inscrire à l'Institut de Formation d'Educateurs Spécialisés, 3 avenue Victor Hugo, 38130 Echirolles. Les épreuves pour l'entrée à l'I.F.R.E.S. auront lieu en septembre prochain. Joindre une enveloppe 26 x 33 affranchie à 4,50 F. L'accord de l'employeur est nécessaire.

#### S.V.P.

En téléphonant au (76) 40.47.47, vous saurez l'état des routes dans l'Isère mis à jour à 8h du matin.

### RADIO

#### Radio Tropique

Cette radio qui a interrompu ses émissions depuis la fin octobre pense pouvoir les reprendre le **1<sup>er</sup> février** sur 98 MHz de **18h à 23h**, sauf le dimanche.

#### Radio Kaléidoscope

Une panne du câble d'antenne a nécessité un arrêt des émissions le 24 novembre. La reprise était prévue dans la deuxième moitié de décembre sur **27 MHz de 17h à 23h** sauf le dimanche.

### COLLOQUE

#### Emigration algérienne

Le GRECO Migrations Internationales (C.N.R.S.) qui regroupe les chercheurs sur l'immigration de plusieurs disciplines (économistes,

sociologues, linguistes, etc.) organise à Grenoble un colloque sur le thème : Bilan de l'émigration algérienne. Il se tiendra à la M.P.S. sur le campus de l'Université à St-Martin d'Hères, tél. (76) 42.07.27 les **26 et 27 janvier.**

*Inscriptions auprès du GRECO Migrations Internationales, 82 rue Cardinet, 75017 Paris, tel. (1) 267.07.60*

### RENCONTRES

#### Veillée Culturelle

Organisée par les Amitiés Pontoises, l'Association d'Aide aux Travailleurs Etrangers (ADATE), la M.J.C., l'Amicale des Algériens en Europe, l'Amicale des Travailleurs Marocains, l'Association Turque de l'agglomération de Pont-de-Chéruy et l'Association Italienne, une veillée culturelle est prévue le **15 janvier à 20h30.**

*M.J.C. de Charvieu, 54 rue de la République.*

### COURS

#### Percussions

Initiation à la percussion par Tahar Nasri à **partir du mois de janvier.**

— 2<sup>e</sup> samedi de chaque mois de 14h à 18h pour les débutants

— 3<sup>e</sup> samedi de chaque mois de 14h à 18h pour les initiés.

Inscriptions : 30 F par mois.

*A la Chapelle Sainte Marie d'En Bas, 8 rue Très-Cloîtres.*

### THÉÂTRE

#### « L'heure du Chacal »

Une création théâtrale du Théâtre du Désert. « Sauvagement résumé, ça donne à peu près ceci : un spectacle en dehors des modes pour spectateurs en manque de surprenant. On y redécouvre des sentiments en voie de disparition, la sincérité, la pureté... Le chacal, son unique credo, c'est sa violente passion de vivre et sa formidable grande gueule. Il s'en sert d'ailleurs pour soumettre son public à des dégelés de sermons menaçants. Les pieds nus, avec un perfectionnisme redoutable, il passe au crible chaque mot, chaque phrase de la fournaise qui lui dévore les tripes. Pour continuer à danser sur le fil

du rasoir, je signe aujourd'hui la création de « L'heure du Chacal » ». (Diden Berramdane) Spectacle du **lundi 3 au samedi 15 janvier à 20h30**  
*A l'O.D.T.I., Chapelle Sainte-Marie d'En Bas, 8 rue Très-Cloîtres.*

Le Théâtre du Désert d'abord connu sous le nom de « Comédiens Emigrés » existe depuis 1976 avec une première création « La Charette » puis en 1977 « La ballade des Condamnés », en 1979 « L'Appel du Fou » et en 1981 « Don Quichotte ». Faire un théâtre de qualité en langue arabe ou française : telle est la spécificité de cette troupe.

### CINEMA

#### Films algériens

« Les vacances de l'inspecteur Tahar », 1973, de Moussa Haddad, v.o. NST

L'inspecteur Tahar est un personnage comique très célèbre en Algérie depuis sa création à la télévision par Hadj Abderrahmane. Ce film nous conte les aventures burlesques de l'inspecteur et de son apprenti à travers l'Algérie et la Tunisie.

**Vendredi 21 et samedi 22 janvier à 20h30**

« Festival Panafricain », 1969, de William Klein, version française.

Film officiel du fameux festival qui rassemble toute l'Afrique à Alger. Film musical et documentaire sur les monuments de Libération africaine.

**Vendredi 28 et samedi 29 janvier à 20h30**

*O.D.T.I., Chapelle Sainte-Marie d'En Bas, 8 rue Très-Cloîtres.*

### ASSOCIATIONS

#### Spécial Portugal

On compte **sept associations portugaises** dans la région de Grenoble :

— association franco-portugaise de Grenoble et sa région (la plus ancienne, 1971). Siège : Maison pour tous, Léon Blum, 1-9 avenue Léon Blum, 38100 Grenoble.

— Convivio das Familias Portuguesas de Echirolles, siège : 1 allée de Saintonge, 38130 Echirolles

— Association des Originaires du Portugal (section Isère de l'association nationale), siège : rue Saint-Juste, 38400 St-Martin d'Hères

— Grupo Associativo Povo

Unido (GAPU), siège M.J.S. Prémol Village Olympique, 38100 Grenoble

— Amicale franco-portugaise (la plus récente), 38400 St-Martin d'Hères (pas de siège).

— association portugaise de Voreppe, siège : rue Lam-bournay, 38340 Voreppe  
— association portugaise de Rives et sa région, contact (76) 35.10.28

## Chômeurs

L'Association très active de chômeurs « Chômagir » a de nouveaux horaires : le **mardi** et le **mercredi matin de 9h à 12h** et le **mardi de 18h à 20h**  
*A la Maison des Associations, 2 rue Berthe de Boissieux, Grenoble*

Les objectifs de Chômagir :  
— accueil, soutien et conseil juridique

— information sur les formations

— action sur la création d'emplois dans la région

Chômagir est de train de préparer un « Livre noir sur le chômage en Isère » avec entre autres sujets, des témoignages de chômeurs.

## loire

Correspondants :

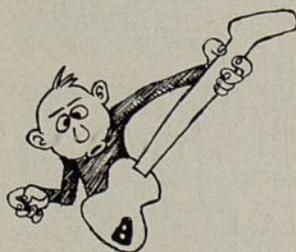
**Jean-Claude Tobia**

(77) 37.69.58

**Josiane Strelczyk**

(77) 25.77.02

## MUSIQUE



## Immigration 2ème génération

Tel est le titre de la cassette de Ramane Relfat qui a commencé sa carrière de chanteur il y a deux ou trois ans. Il

navigre alors de Maisons de jeunes en Centres culturels s'accompagnant seul à la guitare ou avec quelques copains. Rapidement la presse locale s'intéresse à lui puis il y a des articles dans *El Moujahid* et *Le Chaab* ainsi qu'une télé à Alger.

Tout cela, c'est le passé et Ramane est résolument tourné vers l'avenir. Tout est prêt d'ailleurs pour que ça marche et que ça marche bien puisque quatre musiciens professionnels servent admirablement bien depuis quelques mois les textes de Ramane comme « L'Éla » (« une nuit »), reggae aux accents orientaux, ou encore « Asl-Ek » (« ton identité ») sur un rythme afro-cubain. Bruni Mori à la basse, François Bayo aux claviers, Yazid Bahri à la guitare et Farid Ibari à la batterie ont su donner à l'ensemble la pêche qui permet de rêver une brillante carrière pour ce groupe. On se demande d'ailleurs ce qu'attend le Club du Disque Arabe qui a produit le premier 30 cm du groupe pour le sortir des presses.

Il ne reste plus qu'à trouver des « impresarii » intéressés par des valeurs sûres ; pour ce faire, rien de plus simple : *Ramane Relfat : 77/23.47.70 ou 33.64.70 et à Lyon 7/825.51.44.* A bon managèr Salut !

## ASSOCIATION

### « Nor Séround »

En arménien, cela veut dire « Nouvelle génération Arménienne ».

Ce groupe qui représente une vingtaine de jeunes gens et de jeunes filles tous d'origine arménienne forme la jeunesse du Parti Daschnagtsoutioun (Parti Socialiste Arménien). Les objectifs sont avant tout axés sur la reconnaissance du génocide perpétré par le gouvernement « jeune turc » de 1915 et la restitution des terres ancestrales occupées actuellement en grande partie par la Turquie, l'U.R.S.S. et l'Iran. Ce groupe s'est constitué en association loi 1901 et récemment l'association a obtenu une heure d'antenne sur une radio locale qui émet sur St Etienne et sa région ; il s'agit de Jarez F.M. sur 101 MhZ. L'émission qui a lieu le **lundi de 19h 15 à 20h** s'appelle « Destinée » (le magazine de Nouvelle Génération Arménienne). Tout est dit durant cette heure sur,

pour et avec l'Arménie. Alors, tous à vos postes...

## REVUES

### D.E.G.E.L.

On en a vaguement parlé dans le précédent numéro mais cette fois ça se précise ! D.E.G.E.L. est une association créée par des musiciens locaux de divers groupes (jazz, folk, rock,...) qui ont pour ambition de décloisonner leurs petits univers musicaux et frotter leurs gammes sur d'autres portées, de mettre à la disposition de tout ce beau monde un local de répétition, d'être un contact permanent avec les organisations de spectacles de faire se côtoyer des expressions aussi différentes que le dessin, la sculpture, le théâtre, la danse, la vidéo et la musique. Ce que l'on se doit de voir le **7 janvier à 20h 30, Salle Etienne Mimard** ; ça s'appelle Cocktail Swing, tout un programme...

### Le Monde des Autres

Il s'agit d'un nouveau mensuel à paraître ce mois puisque le numéro zéro sort le **20 janvier**. Les objectifs des rédacteurs de ce nouveau magazine : « nous voulons resserrer les liens culturels et amicaux entre les différentes communautés de la région. Dialoguer avec celles et ceux de la terre d'accueil, pour mieux se connaître, mieux se comprendre. Nous voulons partager une autre culture : le Monde des Autres. Nous voulons rompre le silence et l'isolement des femmes et des hommes qui habitent la région.

Une porte ouverte à tous. Une porte pour la culture, l'information. Une porte qui s'ouvre pour le dialogue et l'amitié. Nous voulons témoigner des événements. Témoigner du temps qui passe ici et ailleurs. Nous voulons par ce mensuel associer nos voix à celles qui réclament la paix ». Ce mensuel, né de l'association d'étudiants immigrés ou non, sera distribué dans toutes les villes universitaires Rhône-Alpes. Son prix : 7 F. Les principaux sujets traités dans ce numéro zéro concerneront la démission du président Ahidjo, les 23 années d'indépendance Africaine, l'information locale... Nous en reparlerons mais dès à présent nous leur souhaitons bonne chance.

## savoie

Correspondant :

**Denis Laurens**

Tél (79) 62.14.52

## CONCERTS

### Irlande

C'est en effet de la musique irlandaise qui sera au programme avec le groupe « Shamrock », nom de l'emblème national irlandais que l'on devrait, selon la légende, à Saint-Patrick.

**Le samedi 8 janvier 1983 à 17h 45 à l'Auditorium Charles Dullin.**

### Jazz

Et du bon puisque c'est Archie Shepp en personne qui viendra vous régaler accompagné de trois musiciens (Marvin Smith: drums, Kenny Werner : piano, Santi de Briano : basse). **Le mardi 18 janvier spectacle au théâtre de Chambéry**

## RADIO

### R.L.C.

Radio Locale Chambéry, 101 MHz FM, émet du **lundi au samedi de 6h30 à 22h**. Des informations et des infos pratiques le matin jusqu'à 9h, émissions musicales et de détente jusqu'à 12h30 qui est l'heure du journal. Puis, de 13h à 22h, animations amusantes, grisantes, rockeuses, folkeuses suivant les animateurs, vraiment inégaux.

## RENCONTRES

### Energie

L'A.S.D.E.R. (Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables) est un outil associatif au service de tous : information, formation, expérimentation, études, suivis d'installations, appuis techniques, etc. Elle intervient plus particulièrement dans les domaines suivants : solaire, éolienne, économie d'énergie, biomasse. Elle organise régulièrement des rencontres techniques et la prochaine intervention, animée par Landys et Gyr sur le thème Régulation, aura lieu **le mardi 18 janvier 1983 à 20h30 au local de l'A.S.D.E.R., 132 avenue des Bernardines à Chambéry.**

## « La Prison dans la Ville »

C'est autour de ce thème que va se dérouler à Chambéry une animation durant tout le mois de janvier. Cette animation, organisée par de nombreuses associations, se fera sous forme d'expositions, de présentations de montages, films, documents, de débats publics.

**Du 4 au 13 janvier à la M.J.C.**

**Du 15 au 22 janvier dans la salle Chamnord**

Calendrier des animations :

**Mardi 4 janvier M.J.C.** « Les Larmes Tatouées » (film) à 18h et 21h.

**Vendredi 7 M.J.C.** à 20h30 :

échange et débat sur le thème :

« Connaissez-vous la prison ? » avec la participation

d'un juge d'application

des peines, de Mme Barral,

juge à Lyon, de M. P.

Muchierri, surveillant à la

maison centrale de Muret, de

M. Lopez, surveillant à la

maison d'arrêt de Varcès

(tous deux membres du syndicat

autonome des personnels

pénitentiaires), de M. J.-P.

Zabiego, éducateur de prison

du syndicat national des édu-

cateurs de l'administration

pénitentiaire.

**Mardi 11, M.J.C.,** film

« Déchéance » à 18h et 21h.

**Mercredi 12 et jeudi 13,**

*M.J.C.,* film de Carlos Saura

« Vivre vite » à 21h.

**Vendredi 14, M.P.S.** à 20h :

Conférence débat animé par

le professeur Léauté, président

de la Commission de

Réforme du Code Pénal et

par M<sup>e</sup> Conte, bâtonnier de

l'ordre des avocats de Cham-

béry, membre de la commis-

sion d'étude ministérielle sur

les victimes. Thème : « Les

réformes pénales et l'indem-

nisation des victimes ».

**Samedi 15, M.J.C.** à 21h,

film de Carlos Saura « Vivre

vite ».

**Mercredi 19 après-midi et**

**jeudi 20 au soir, M.P.S.,**

Débat sur le thème : « Les

femmes en prison — les

familles de détenus, leurs

femmes... »

**Vendredi 21, M.J.C.,** débat

animé par H. et M. Perroux

et film : « Une place au

soleil » à 21h.

**Samedi 22, salle Jean Renoir,**

débat avec les personnalités

du département sur le thème :

« Sécurité et prévention de la

délinquance » à 15h.

**Date non encore fixée :** débat

sur la délinquance avec Guy

Gilbert.

# AGENDA

## haute-savoie

### ANIMATION

#### M.J.C. d'Annemasse

Il existe depuis 1974 à la M.J.C. Maison pour tous d'Annemasse une Commission des Travailleurs Immigrés ainsi qu'une commission extra-municipale ; ces deux commissions poursuivent à peu près les mêmes objectifs. Actuellement, la Commission des Travailleurs Immigrés négocie un contrat d'agglomération qui pourrait déboucher sur l'embauche d'un animateur dans le cadre des deux M.J.C. d'Annemasse. Cet animateur serait plus spécialement chargé de l'animation pour les jeunes maghrébins et les femmes maghrébines. Les réunions de la Commission sont ouvertes à toutes personnes et représentants d'associations.

### STAGES

#### Préformation professionnelle

L'A.E.F.T.I.S. (Association pour l'Enseignement et la Formation des Travailleurs Immigrés de Savoie) organise un stage de préformation professionnelle de 520 heures qui préparera à une entrée en Formation professionnelle. Ce stage aura lieu du **25 mars au 4 juillet 1983** mais les inscriptions sont reçues dès maintenant à l'A.E.F.T.I.S. 176 rue Ste Rose à Chambéry. Tél. 70.59.18

#### Ski et Culture

Peuple et Culture de Haute-Savoie organise un stage de « ski de fond et animation culturelle » au plateau des Glières. Le stage se déroulera du **24 au 29 janvier 1983**. Participation : 900 F comprenant hébergement, repas, matériel, cours et animation. Inscription avant le 10 janvier à Peuple et Culture de Haute Savoie.

#### Ski de fond

La M.J.C. « Les Marquisats » projette la création d'une activité ski de fond pour adultes de 10 sorties. Elles auront lieu le **jeudi**, dans les meilleures stations de la région. Départ à 9 heures.

retour vers 17 h 30.  
Renseignements et inscriptions : M.J.C. des Marquisats, 52 rue des Marquisats 74000 Annecy (50) 45.08.80

### REVUE

#### Immigrés

Pour toutes celles et tous ceux qui, en Haute-Savoie, sont sensibles à la présence des immigrés et à leurs problèmes, la Commission Migrants du C.C.F.D. d'Annecy publie un bulletin mensuel sur le département de la Haute-Savoie qui traite de tout ce qui touche aux immigrés, principalement Maghrébins. Le nom : « Sur les chemins de l'amitié », Bulletin de la Commission Migrants du C.C.F.D., 4 passage de la Cathédrale 74000 Annecy.

### SPECTACLES

#### Gorki

Peuple et Culture propose une sortie culturelle à Grenoble. But : « Les Bas-Fonds » d'après Gorki par le théâtre de la Salamandre. **Vendredi 7 janvier 1983**. Prix : 70 F (groupes et scolaires), 80 F (adhérents), 100 F (non adhérents).

Pour renseignements : Peuple et Culture, 6bis rue de la Paix, 74000 Annecy Tél. 50/45.15.53

#### Israël

Joel Treber présentera un film, suivi d'un débat, sur Israël, son histoire et la situation contemporaine le **jeudi 13 janvier à 20 H 30**. M.J.C. de Cluses

#### Théâtre

Sur un montage de textes de Nazim Ikmet, spectacle théâtral le **vendredi 28 janvier à 20 H 30**. M.J.C. de Cluses.



## rhône

### RADIO

#### Emission Forum

Radio-Léon communique pour le mois de janvier le programme des émissions Forum qui ont lieu le **lundi à 19h30**

**3 janvier** : les entreprises de travail temporaire, leur fonctionnement.

**10 janvier** : être chômeur entre 16 et 21 ans.

**17 janvier** : la place des femmes dans le syndicalisme lyonnais.

**24 janvier** : le métier d'artiste.

**31 janvier** : le travail social : les assistantes sociales polyvalentes, leur rôle dans la société.

Radio-Léon, 4 place Tobie Robotel, 69001 Lyon, tél. 839.12.20

#### Fédération de radios

Face aux foisonnements de radios privées à caractère souvent commercial et dans l'attente d'une décentralisation des instances de communication, Radio Léon (Lyon) a pris l'initiative avec Radio Dio (Saint-Etienne), Radio T.S.F. (Oyonnax), Radio Méga (Valence) et Radio Val-de-Rhins (Amplepuis) de constituer une « Fédération Rhône-Alpes des radios libres ». Cette fédération a pour but de créer une liaison entre les véritables « radios libres » d'expression et de création de la région. *Fédération Rhône-Alpes des Radios Libres, C.E.P., 44 rue St-Georges, 69005 Lyon.*

### CONCERTS

#### Objection !

Parce que le militarisme, qu'il soit de droite ou de gauche, est intolérable, il faut que la lutte des objecteurs pour un droit à l'objection sans restriction continue. Afin de mieux faire connaître sa lutte et de bénéficier d'un soutien financier indispensable [...], le groupe Objection Collective de Lyon organise un concert de soutien. La soirée se déroulera de la manière suivante :

— de 19h à 20h30, projection d'un diaporama sur la militarisation suivi d'un débat : « Pourquoi l'objection collective ? » Des tables de

presse sont prévues.  
— de 20h30 à 23h30, spectacle musical (jazz, chanson, rock). Boisson et bouffe sont aussi au programme.

**Vendredi 21 janvier 1983**, C.C.O., rue Courteline à Villeurbanne. Entrée de soutien : 20 F.

Pour contact : Groupe Objection Collective, c/o C.E.P., rue St-Georges, BP 5006 St-Jean, 69245 Lyon Cedex 1. Réunion le mardi à 19h, tél. 837.42.77

#### Tiers-Monde

Dans le prolongement de la Semaine Tiers-Monde qui s'est déroulée à St-Priest en mai 1982, deux associations Tiers-Monde :

— Volontariat, 5 rue Claude Bernard, 69800 St-Priest, tél. 890.66.24 qui a participé au parrainage du village d'Upalam en Inde, et

— l'A.R.S.A.P. qui s'occupe de l'aide aux réfugiés

organisent un spectacle folklorique avec des groupes de musiciens et de danseurs venus des quatre coins du Tiers-Monde. Ce concert aura lieu le **samedi 22 janvier à 20h30**

Centre Culturel Théo Argence de St-Priest.

Les billets sont en vente tous les jours aux Centres Sociaux Carnière et Louis Braille et le lundi de 17h30 à 19h au local de Volontariat.

#### Lyrique

Le groupe 188 d'Amnesty International (Villeurbanne) organise un concert lyrique avec le groupe lyrique populaire qui présente : « Opérette/Opéra »

**Le samedi 20 janvier 1983**  
Centre Culturel de Villeurbanne

#### La Pena

Pour le mois de janvier, la Pena propose plusieurs spectacles :

— Steve Warring les **7 et 8 janvier à 21h**

— Philippe Forccioli les **21 et 22 janvier**

— concert de guitare sud-américaine les **28 et 29 janvier**.

A la Pena, 12 rue Lacroix, métro Saxe-Gambetta.

Permanence de 15h à 20h pour la réservation des places.

#### Folkeux !

L'Association « Salamandre » fait venir, pour les amateurs de très bon folk, « Tri Yann ». **Jeudi 13 janvier, 21h**  
Bourse du Travail, métro Guichard.

## ASSOCIATIONS

### Edition

#### à compte d'auteur

Le C.A.L.C.R.E. (Comité des Auteurs en Lutte Contre le Rackett de l'Édition, 61 rue Edouard Tremblay, 94400 Vitry), créé en 1978, se propose de lutter contre les pratiques abusives de l'édition à compte d'auteur. Cette association qui est désormais membre du Conseil Permanent des Écrivains informe sur la réalité du compte d'auteur, coordonne et soutient les procès que des écrivains font à leurs éditeurs, et tente de mettre en place un contrat-type du compte d'auteur.

Sur la région lyonnaise, une nouvelle délégation du C.A.L.C.R.E. vient de se créer, animée par Christian Impini et Jean-Jacques Nuel. Les auteurs qui voudraient obtenir des renseignements sur l'action menée par l'association ou qui estimeraient avoir été lésés lors de l'établissement de leurs contrats d'édition peuvent contacter : Christian Impini, 7 cours Tostoï, 69100 Villeurbanne, tél. 885.36.90

Jean-Jacques Nuel, 2 quai J.-J. Rousseau, 69350 La Mulatière.

### Logement

« Face aux problèmes de plus en plus criants en matière de logement pour les familles immigrées de notre arrondissement, plusieurs réunions ont été faites pour préparer une semaine d'action dans le 5<sup>e</sup>. Elle sera un moment privilégié pour permettre aux familles immigrées d'exprimer leurs problèmes, leurs besoins et leurs désirs en matière d'habitat. Elle sera aussi un moyen de sensibiliser et d'informer la population française.

Dans le cadre de cette action, des permanences sont organisées à « Accueil et Rencontres » afin de pouvoir recenser les problèmes et expliquer cette démarche. Accueil et Rencontres invite tous ceux qui ont ou qui connaissent des difficultés sur la question du logement à se rendre **tous les mercredi entre 17h et 19h30** au siège de l'association, 66bis rue St-Jean, Lyon 5<sup>e</sup> ».

### Amnesty

L'assemblée régionale (sec-teur Rhône-Loire) d'Amnesty International aura lieu le

**dimanche 16 janvier.**  
L'assemblée régionale statutaire aura lieu le **dimanche 6 février.**



## Livres

« Livres Populaires » est une association loi de 1901 qui a été fondée par un collectif de personnes intéressées par le projet d'un lieu de livres, de rencontres et d'animations. Cette association existe depuis avril 1982. Elle a pour objet :

— le débat, la confrontation d'idées, une réflexion en prise sur la réalité sociale, culturelle, politique et sur l'événement.

— la diffusion des idées populaires et alternatives, par des livres et revues.

— être un lieu vivant, ouvert, pluraliste. Un lieu qui favorise les rencontres entre associations, entre toutes personnes qui veulent échanger pour la vie, qui veulent se défendre des pressions quotidiennes du système en faisant connaissance avec de nouvelles façons de vivre.

« Livres populaires » veut vivre sur trois activités :

— une activité librairie (surtout une littérature progressiste, de recherche, sur des expériences de vie nouvelle)

— une activité animation (divers débats sur des sujets d'actualité sociale, politique entre autres)

— la troisième activité n'est pas une activité propre à « Livres Populaires ».

C'est en fait une proposition aux associations et aux gens qui le désirent de la prendre en charge. Des structures existantes permettent la réalisation de ce projet si vous le désirez. Si cette expérience vous intéresse, passez à **Librairie Livres Populaires, 226 rue Duguesclin, 69003 Lyon, tél. 860.83.04**

## Racisme

La Ligue Internationale contre le Racisme et l'Antisémitisme assure une permanence tous les **troisièmes jeudi du mois**  
**46 cours Emile Zola, 69100 Villeurbanne**

## Les Amis de Rapetour

L'Association de loi 1901 des Amis de Rapetour, sise à Theizé, après une longue période de silence et d'attente, fait parvenir le message suivant :

« Le 10 mai 1982, M. Jack Lang, ministre de la Culture, a ouvert une instance de classement sur le château de Rapetour. Cette mesure va permettre la réalisation des travaux d'étanchéité qui s'imposaient, travaux qui ont effectivement commencé au début de cet automne. Afin de pouvoir continuer cette action, l'association des Amis de Rapetour cherche à augmenter le nombre de ses adhérents ». Si vous voulez faire un geste pour Rapetour, vous pouvez contacter

**Mme A. Chiarinelli, présidente des Amis de Rapetour, Mairie de Theizé, 69620 Theizé.**

## COURS

### Arabe

Des cours d'arabe sont organisés à partir de ce mois à la M.J.C. de Saint-Just et se poursuivront toute l'année suivant le calendrier scolaire. Ils sont organisés par la M.J.C. conjointement avec le Comité des Parents et Amis des Elèves Musulmans de Lyon.

Dans un premier temps, ce cours unique sera ouvert très largement : enfants, jeunes et adultes, débutants ou non en langue arabe, de toutes nationalités. Par la suite, le professeur sera amené à diviser le groupe en plusieurs cours par niveaux. Ce cours est axé sur la connaissance de la langue arabe mais aussi plus largement sur la connaissance de la civilisation arabe.

Pour tous renseignements et pour les inscriptions, s'adresser à  
**M.J.C. Saint-Just, 15 rue desANGES, 69005 Lyon, tél. 825.17.08**

### Divers

L'association « Accueil et Rencontres » assure plusieurs activités permanentes :

— cours et stages de percussion du Maghreb

— cours d'italien le **jeudi à 20h**

— cours de français pour les femmes immigrées le **mardi à 15h**

— soutien scolaire **les mardi, mercredi et vendredi de 17h30 à 19h**

**Accueil et Rencontres, 66bis rue Saint-Jean, 69005 Lyon, tél. 842.21.01**

## Espagnol

La Pena organise des cours d'espagnol

— niveau débutant : le **lundi de 18h30 à 20h30**

— niveau plus avancé : le **mercredi de 18h à 20h**

Participation : 450 F par trimestre.



## Mime

Des cours d'initiation au mime et à la pantomime, sous la direction d'Eduardo Lorca, ont lieu le mardi de 18h30 à 20h et de 20h à 21h30

**La Pena, 12 rue Lacroix, métro Saxe-Gambetta.**

Prix : 350 F par trimestre.

## FEMMES

### C.I.F.

Le Centre d'Information Féminin, 3 rue Président Herriot, 69001 Lyon, est devenu Centre d'Information du Rhône — Centre d'Information sur les Droits de la Femme.

D'autre part, le C.I.F. a ouvert une antenne à la M.J.C. du 8<sup>e</sup> arrondissement, 101 Boulevard des Etats-Unis, tel. 874.10.47, où une informatrice polyvalente reçoit les femmes, donne l'information de base et fait le relais avec le Centre.

Enfin, le C.I.F. va ouvrir en janvier une permanence régulière sur le quartier des Minguettes à Vénissieux, destinée à prendre en considération les problèmes particuliers des femmes dans cette zone sensible.

### VIFF-SOS Femmes

A Villeurbanne, comme dans d'autres communes, les femmes demandent de plus en plus d'informations sur leurs droits. Cette constatation n'est pas spécifiquement villeurbannaise, mais le point d'écoute privilégié qu'est l'association VIFF-SOS Femmes permet d'apprécier l'urgence de la réponse à apporter. C'est ce qui a amené la création d'un Centre d'Information des Droits de

la Femmes, ouvert en priorité aux Villeurbannaises. Le Centre fonctionne depuis le 2 novembre, 3 avenue Henri Barbusse, 1<sup>er</sup> étage, tél. 803.93.37. Ouvert du mardi au vendredi de 14h à 18h. Une informatrice est à la disposition du public, l'accès à l'information étant gratuit.



## EXPOSITIONS

### Art et Dialogue

Le Nouveau Musée va tenter pour l'année 1983 d'établir un dialogue entre le public et la recherche contemporaine. A cette fin, il a mis en place un système d'adhésion qui permet de bénéficier :

— des informations envoyées à domicile pour tous les événements

— d'un laisser-passer permanent pour les expositions et les rencontres

— d'invitations personnelles aux vernissages réservées aux adhérents et sociétaires

— de tarifs réduits sur les conférences et les spectacles

— de 10 % sur les catalogues et la librairie

Affaire à suivre...

Pour le mois de janvier, le Nouveau Musée propose :

— « Exposition de Noël » qui réunira vingt artistes de la région sur le thème « Tendances contemporaines de Rhône-Alpes ». **Jusqu'au 16 janvier.**

— les vernissages de Marianne Eigenheer et de Richard Prince le **20 janvier.**

Le tout au **Nouveau Musée, 11 rue Docteur Dolard à Villeurbanne. Ouvert tous les jours sauf le mardi de 14h30 à 19h**

### Chine

L'association Livres Populaires propose une exposition Chine du **15 au 30 janvier.** Dans le cadre de cette exposition, elle organise une rencontre avec des représentants des éditions chinoises le **mercredi 26 janvier de 17h à 20h.**

**Librairie Livres populaires, 226 rue Duguesclin, 69003 Lyon, tél. 860.83.04. Ouvert de 14h30 à 19h.**



## RENCONTRES

### « Non Violence »

La section lyonnaise de Pax Christi organise une session sur le thème : « Non Violence et Evangile », avec Pierre Parodi, responsable des Communautés de l'Arche. Trois sujets proposés, suivis de débats et de carrefours :

— Non Violence et hospitalité

— l'Eglise et la Paix à travers les événements récents

— la Non Violence gandhienne et la Communauté de l'Arche.

Est prévue également la projection du film « Prophétie »

**Du samedi 4 février 14h au dimanche 5 février 17h**

**A la Maison Saint-André (Le Prado), Chamin St André Sud, 69760 Limonest.**

Renseignements et inscriptions : Claude et Dominique Thevenon, Pax Christi, 3 rue Sala, 69002 Lyon.

### « Lieux de vie »

Le Coral (Collectif Réseau Alternative, président Claude Sigala) a décidé, suite aux diverses campagnes menées autour de « l'affaire », de mener à son tour une campagne dans l'opinion et à tous les niveaux, y compris dans la rue, non pour inciter à la violence qu'il subit, mais pour inviter au contraire à une remise en question des valeurs institutionnelles qui violent l'individu. Pour que le public lyonnais en sache plus sur ces lieux de vie, des membres du Coral organisent une animation-rencontre entre le **1<sup>er</sup> et le 10 février 1983.**

Pour tous renseignements, contacter Odette Bollini, Ecole Publique La Chapelle sur Coise, 69590 St Symphorien sur Coise.

### « Disparus »

Le groupe 138 d'Amnesty International (Lyon) organise une soirée d'informations sur les « disparus » (Philippines, Guinée, Argentine). Cette rencontre est prévue le **vendredi 14 janvier à partir de 20h.**

**Centre Social du Plateau, La Duchère, 69009 Lyon.**

**PATRON ET HOMMES DE MAIN**

Caporale, entreprise de travaux publics savoyarde a déposé son bilan le 22 octobre 1982 et prononcé 120 licenciements dont 80 % concernent des travailleurs immigrés. Lundi 29 novembre, les salariés de l'entreprise décidaient une journée de grève à l'appel des syndicats. Pour l'intersyndicale, cette situation n'est pas justifiée, l'entreprise travaille normalement et sa réputation est excellente.

Alors comment la direction a-t-elle amené la maison au bord du gouffre ? Au départ, il y aurait une « magouille » tout à fait légale : une société immobilière, la SOPRIM dans laquelle M. Caporale détient 50 % des actions lance des opérations de logement. L'entreprise Caporale est chargée de la construction, mais n'est payée de son travail qu'à la vente des appartements. Or ceux-ci se vendent mal, la SOPRIM se trouve donc au bord de la faillite et

M. Caporale préfère sacrifier son entreprise et de nombreux emplois au lieu d'abandonner la SOPRIM. Les salariés de l'entreprise refusent de faire les frais de l'opération ; pour eux il ne doit y avoir aucun licenciement. La seule solution est la vente de Caporale pour que l'entreprise puisse poursuivre son activité. Le mardi 2 décembre, la direction (dans un communiqué paru dans le *Dauphiné Libéré*) traite les grévistes de terroristes. Ce même jour un commando de chefs d'équipes et de contremaîtres sur l'ordre de la direction tabasse les grévistes, organise une véritable ratonnade, casse le matériel. L'agression fait douze blessés dont un grièvement.

Face à ces actes de violence c'est la consternation. Le vendredi 3 décembre à l'appel des organisations syndicales, politiques et humanitaires une manifestation réunit un millier de personnes. **D.L.**



Photo Jean-Pierre Bonfort

**ANGEL / MAIMONE ENTREPRISE**

7 décembre. Maison de la Culture de Grenoble. Le vaisseau Argo poursuit sa mise à flots : Gallota danse Yves P. dans la grande salle et ENTREPRISE a installé ses claviers et autres drums dans les cales du Théâtre Mobile.

Juste et tonique retour de scène. Angel/Maimone : première. Le maimonesque xylo introduit à cette première partie concertante, composée, froide et policière pour laquelle il reste certainement à trouver le juste rapport entre

qualité musicale et mise en jeu. Mi-Temps. Reprise. Deuxième concert pour le prix d'un. Les morceaux réunis dans cette deuxième partie pètent davantage, la salle s'échauffe. Angel nous entraîne de Kennedy Airport

**BENEVOLE RAS LE BOL**

Les temps changent. De 1950 à 1967, la tâche prioritaire du Foyer Notre-Dame des sans abri a été la construction de logements pour les familles hébergées dans des bidonvilles ou des conditions précaires. En 1967, faute de moyens, quand il lance l'association lyonnaise Antoine

Martel pour organiser les loisirs des enfants des cités, M. Rosset emploie des animateurs bénévoles. En 1982, ces animateurs ont organisé plus de 6000 journées/enfants bénévolement. Et ils indiquent leur désir légitime de mettre fin à la gratuité, à la charité, « contraire à leur

conception du travail social ». Il serait donc légitime aussi que les organismes subventionneurs les considèrent comme des relais à part entière de leur action.

Association Lyonnaise Antoine Martel  
3 rue du Père Chevrier 69007 Lyon



Photo J. Constant

**L'ARGENT ELECTRONIQUE**

Pour remplacer le chèque, les commerçants de la Presqu'île acceptent la carte I.P.S.O. Ce rectangle de plastique possède une bande magnétique qui enregistre le montant des achats. La carte débite votre compte en banque en même temps que vous composez le code confidentiel. Grâce à l'écran, vous connaissez la somme disponible sur votre compte en banque et le solde, après l'achat. C'est la fin des erreurs de positions qui créent souvent de mauvaises surprises. Votre banque ne pourra plus retourner des chèques impayés par caprice ou mauvaise volonté pour accorder un débit. Ce débit se fixe soi-même en fonction du plafond d'utilisation de la carte.

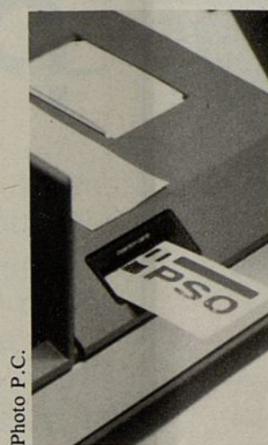


Photo P.C.

Un code de plus ? Ceux qui possèdent déjà une carte de crédit auront un code confidentiel de plus. L'effort de mémoire n'est pas le plus important. Mais l'homme se rattache à un numéro, un matricule : le progrès va-t-il dans le bon sens ? En même temps que la carte vous recevrez votre numéro d'identification et votre nom se transforme en quatre chiffres. On oublie souvent l'utilisateur dans une opération de prestige, car l'opération I.P.S.O. est avant tout une opération de prestige commercial. Le clan des commerçants I.P.S.O. se développe par souci d'image de marque.

Par rapport à la Part-Dieu (qui n'est pas équipée), le clan I.P.S.O. prend ses distances et est bien décidé à rattraper le retard dû aux infrastructures.

Aujourd'hui, cent quatre vingt commerçants sont équipés pour être payés avec la carte I.P.S.O. et cinq cents cartes-clients sont en cours de distribution. On aurait pu s'attendre à une plus grande expérience de la part des banques. Celles-ci installent, en effet, les dispositifs de paiement à leurs frais. Mais rassurez-vous, ce n'est pas à fonds perdus. A chaque vente, le commerçant versera une commission à sa banque. Cette nouvelle forme de racket conduira le commerçant, soit à réduire son propre bénéfice, soit à augmenter les prix de 1 %.

Jean Louis Martinelli

**Grand et petit**

« Les moyens d'information favorisant l'expression culturelle des immigrés ont un rôle essentiel à jouer dans la mise en œuvre de cette politique d'insertion en s'ouvrant à la réalité de cette société pluri-culturelle qui se construit », a écrit Autin, le secrétaire d'Etat chargé des immigrés. « Bien grand nous fasse », a répondu, sobrement, le directeur de publication de *Cosmopolis*.

**Sachons Français**

120 000 étudiants étrangers ont taillé leurs crayons à la rentrée dernière pour accéder au savoir français. Plus de la moitié sont d'origine africaine dont un tiers du Maghreb. La palme de l'assiduité revient aux Marocains (1 étudiant étranger sur 6). « Ils ne seront jamais assez nombreux » a déclaré, à Lyon, Mme Eliane Krieser, chargée de mission au ministère de l'Education Nationale. Voilà qui change du très chauvin décret Imbert de 1980. Encore faudrait-il que l'intendance suive : à Lyon, 1000 chambres sont mises à disposition par les œuvres universitaires pour les 5 000 étudiants étrangers que compte la ville.

**Messageurs indésirables**

Liberté du voyage, droit au stationnement. Tels furent les principaux motifs de la manifestation organisée par les Tziganes à Paris le 27 novembre dernier. Quelques jours auparavant une centaine de caravanes ont été expulsées au petit matin des parkings de R.V.I. à Venissieux. D'endroit où stationner sur la commune de Lyon, point. La police chasse les nomades, la loi est bafouée et le maire court toujours. « Les parkings libérés sont maintenant livrés aux équipes de nettoyage qui devront enlever des tonnes de détritus » conclut le Progrès. Indécrottable.

**Solidarités**

Villeurbanne, Lyon. Dans les immeubles vétustes, les escaliers s'effondrent, les planchers s'écroulent. Rassurez-vous, les propriétaires se portent bien. Quand la déclaration d'insalubrité est faite, quand des fenêtres sont murées, le propriétaire se doit, c'est la loi, de proposer un nouveau logement à ses

P.C.

\* C'est sans compter sur le progrès incessant du monde de l'électronique.

locataires. Il ne le fait pas. Or il est admis, entre autre, que les conditions d'habitation, quand elles sont trop mauvaises, engendrent la petite délinquance. De là à penser que les juges chérissent plutôt les propriétaires, vous n'y pensez pas !

**Couleurs**

L'Association « Enfance et Famille d'adoption » réunissant ses adhérents en décembre a observé que les parents en quête d'enfants à adopter n'ouvrent plus systématiquement leurs bras qu'aux seuls blonds jousflus aux yeux bleus. Des enfants de toutes les couleurs ! Ces couleurs là sont notre plus sûr garant contre la bêtise qui voudrait parfois nous faire croire qu'elle va l'emporter.

**Qui décide ?**

63 travailleurs immigrés poursuivent à Lyon un mouvement de protestation contre le refus qui leur est opposé de rentrer en possession de leur carte de séjour. Le motif invoqué (puisqu'ils remplissent les conditions légales) : le chômage. C'est un peu court on en conviendra. Le plus curieux est qu'ils bénéficient du soutien de nombreuses personnalités de gauche, du P.S. (fédération du Rhône), de la Ligue des droits de l'homme, des syndicats (C.F.D.T. / C.G.T. / F.O.), du M.R.A.P. etc. L'administration prendrait-elle le pas sur les politiques qui ont fait le gouvernement socialiste ?



**Apolitiques (suite)**

Le mensuel France Pays Arabes vient de rappeler l'attentat dont fut victime à Lyon le 12 août dernier le local de l'A.S.F.A. (Association de Solidarité Franco-Arabe). Il fut entièrement dévasté dans la chaude indifférence estivale. « Allez-vous en », entendit-on dans le quartier. Les poseurs de bombes sont les amis de ceux qui ne font pas de politique.



# WASTEELS

L'AGENCE DE VOYAGES SPECIALISTE  
DE L'EMISSION DE BILLETS AUX PLUS  
FORTES REDUCTIONS TOUTE L'ANNEE  
POUR TOUS LES RESSORTISSANTS :

**PORTUGAIS •  
GRECS • ESPAGNOLS  
YUGOSLAVES • TURCS  
MAROCAINS • ITALIENS**

- En train** — Grâce au tarif  
**B.I.G.T.**  
En plus :  
**COMMODITÉ et  
ASSISTANCE**
- En avion** — Grâce au tarif  
**TRAVAILLEURS et  
PEX**
- Tourisme** — Forfait vacances  
individuel et  
groupe. Bateau,  
Avion, même à  
prix charter, et Car

### **TOUS BILLETS DE CAR ET BATEAU.**

Pour tous les **jeunes** de 4 à 26 ans, la  
possibilité de voyager pas cher pour visiter  
toute l'Europe en train avec le

**B.I.G.E. WASTEELS**

### **VOYAGES WASTEELS**

- 69002 **Lyon** 40 cours de Verdun - tél. (7) 837.01.79  
69002 **Lyon** Centre d'Echanges - Perrache - tél. (7) 837.80.17  
42000 **Saint-Etienne** 8 rue Robert - tél. (77) 32.71.77  
38000 **Grenoble** 50 av. Alsace-Lorraine - tél. (76) 47.34.54  
73000 **Chambéry** 17 Faubourg Reclus - tél. (79) 33.04.63

LIC. A.568

# plan fixe



CONCEPTION ET REALISATION GRAPHIQUES

22, RUE DE L'ANNONCIADE 69001 LYON  
TELEPHONE 7/839 59 17

# EDITO

## Apprendre à perdre...

A quels mythes, à quelles utopies croient encore ceux qui font ce journal ?

A quelles légendes journalistiques se réfèrent-ils pour tenter de définir — depuis un an — cette idée de « cosmopolitisme » ?

Trouveront-ils, trouverons-nous, un langage clair et net, exempt de mauvaise conscience ou de honte, lavé de tout « bon » sentiment, face aux frustrations, aux contradictions et aux coups de poing d'une réalité que tout produit journalistique est en charge — aussi — de décrire ?

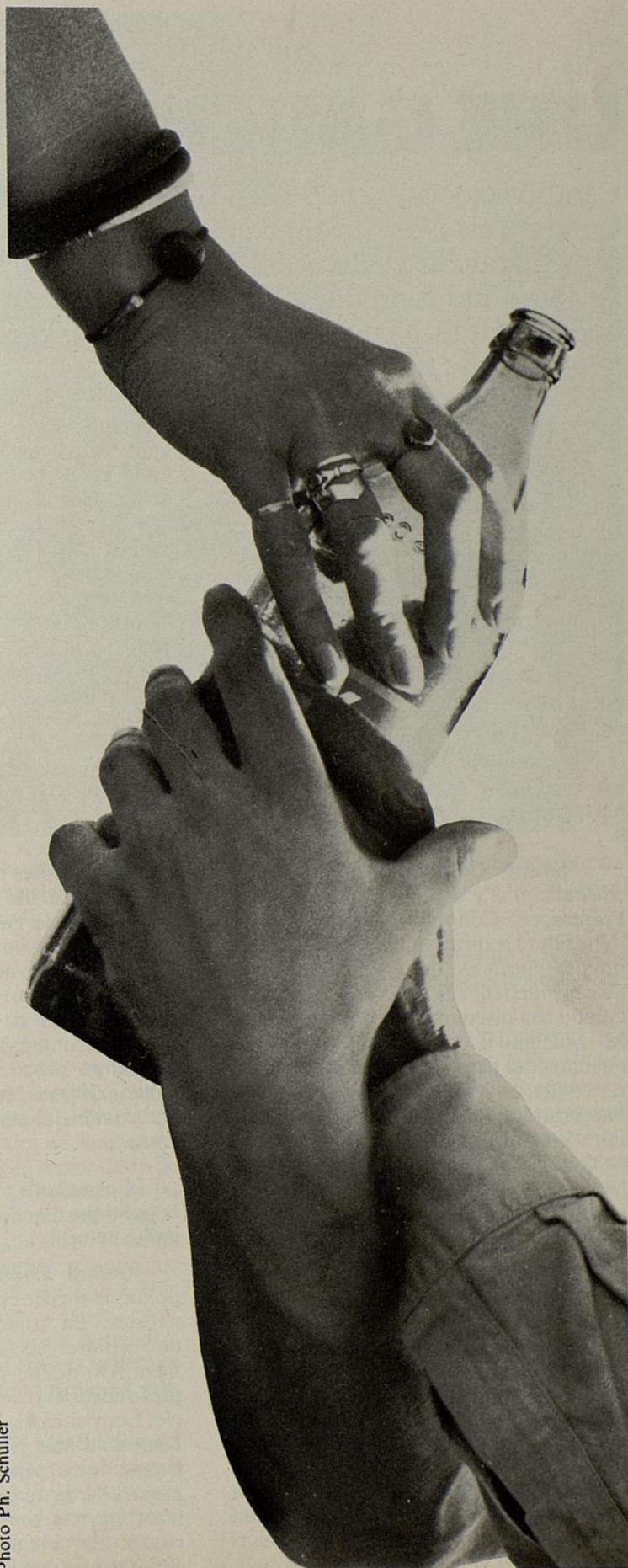
« Qui n'est pas capable de deuil n'est pas capable de joie non plus », a dit le cinéaste allemand H.J. Syberberg.

L'année 83 pointe à peine que s'accroissent tous azimuts les inquiétudes : exacerbation des conflits, restrictions et renforcement des protectionnismes. Ce monde hypertechnique où 40 000 enfants meurent de faim chaque jour, comment y faire face, sans vanité, sans résignation, et surtout sans peur ? Plutôt que d'augmenter profits et bénéfices, ou défendre des acquis, ne devons-nous pas apprendre... à perdre ?

Alors seulement, le deuil terminé, pourra-t-on cesser de craindre et vérifier que « le bruit court qu'on peut être heureux »...

COSMOPOLIS

Photo Ph. Schuller



## MUNICIPALES

## UNE GAUCHE OUVERTE A LA CITE

Candidat socialiste en 1973 à Lyon pour la députation, Gérard Collomb est alors inconnu et réalise un score qui va au-delà de ses espérances et de celles de ses amis. En 1978, il est élu. Aujourd'hui candidat à la mairie, cet agrégé de lettres classiques voudrait bien rendre la ville d'Augagneur et d'Herriot à la gauche.

**Cosmopolis : Qu'évoque pour vous Lyon, métropole internationale ?**

**Gérard Collomb :** Cela signifie le contraire de ce qu'est actuellement la municipalité de Lyon. Quand on borne son horizon à son arrière boutique on ne peut pas faire de Lyon une métropole internationale. Il faudrait être ouvert à tous les grands courants novateurs. Lyon, qui est géographiquement placé pour être ce carrefour, est en train de laisser passer sa chance. Les gens en place sont craintifs, réticents à toute mutation.

**Cosmopolis : On a récemment écrit que vous éprouviez une estime, d'ailleurs partagée, pour Michel Noir. Qu'en est-il ?**

**Gérard Collomb :** D'abord, un constat : Il n'y a pas de maire à Lyon. Francisque Collomb n'existe pas. Si j'étais dur, je dirais que c'est une sorte de poupée gonflable qu'un certain nombre de gens mettent sur le devant de la scène. Quand son discours n'est pas préparé par M. Machin, il est incapable de donner quelque idée personnelle sur le devenir de cette ville. Et c'est grave. On ne gère pas une grande ville, ni la mutation nécessaire avec des gens qui tirent les ficelles en coulisse.

Pour ce qui est de M. Noir, tout nous oppose. Absolument tout. Il représente quelque chose de très nouveau à Lyon. La droite strictement définie n'avait jamais réussi à être maîtresse sur Lyon. Or l'histoire de Lyon, c'est l'histoire de la dégénérescence de la gauche. Avant Edouard Herriot, le maire est Augagneur. C'est un socialiste. Pour des raisons de carrière, d'ambition personnelle, il quitte Lyon pour devenir gouverneur de Madagascar. Il passe la main à Herriot. Il représente, à ce moment là, la gauche qui lui apporte ses voix. Quand Pradel vient, et malgré un petit glissement à droite, il représente aussi la gau-

che dont il a les voix. Lorsque Francisque Collomb vient au pouvoir, il s'inscrit dans la lignée de Pradel. Francisque Collomb est en train de donner Lyon à la droite. Une droite qui n'avait jamais pu la conquérir avant. Et Michel Noir, ce sont les forces de droite. Même s'il essaie de se donner une image libérale, et on le voit dans l'interview que vous lui avez accordée, il finit dans l'esprit le plus étroit. A la fin, il dit exactement le contraire, et c'est sa véritable nature, de ce qu'il affirme au début. C'est la droite musclée. Je reconnais une seule chose à Noir : c'est qu'il existe. Il n'est pas seulement le produit de gens qui le manipuleraient. Cela en fait un adversaire redoutable.

Deux choix seront proposés pour Lyon. Soit opter pour la fraction la plus conservatrice du corps social français. Soit pour une gauche que personnellement je souhaite ouverte, non pas au seul Parti Socialiste, non pas même aux seuls partis de gauche, mais à tout ce qui peut agir au niveau de la cité. Je tiens beaucoup à la composition de listes qui feront une large place au secteur associatif. Nous existons. Noir aussi. Et il y a un grand vide : il se trouve à la mairie de Lyon.

**Cosmopolis : Comment jugez-vous la politique d'action sociale de la municipalité actuelle ?**

**Gérard Collomb :** A Lyon, cette politique sociale est faite en termes paternalistes. La personnalité de l'adjointe aux affaires sociales y aidant grandement. On ne fait pas d'action sociale en profondeur avec les idées du XIXème siècle. Les visiteuses, c'est terminé ! Le fondement d'une politique sociale est de donner aux personnes défavorisées le moyen de recouvrer leur autonomie. Ce n'est pas les enfermer dans la dépendance. Par exemple le système d'assistance pour les personnes âgées est aussi

un système de relai électoral. Quant aux autres catégories de populations, qui elles sont moins dépendantes et ne se laissent pas enfermer dans ce système, elle sont, soit en conflit, soit inexistantes pour la municipalité. La politique sociale est vieillie. Il est difficile d'être jeune et d'avoir besoin des services sociaux sur Lyon. Tout est fait pour favoriser la marginalisation.

**Cosmopolis : Nous connaissons Gérard Collomb candidat à la mairie de Lyon, député, défenseur du projet gouvernemental modifiant le statut de Paris, Lyon et Marseille. Mais on ignore vos propositions concrètes pour gérer la ville autrement. Quels seront vos axes dans la prochaine bataille municipale ?**

**Gérard Collomb :** Si l'on ignore les propositions que nous pouvons faire, c'est que nous n'en sommes pas arrivés à cette phase. Notre plan de campagne est celui-ci : depuis le mois de juin dernier nous avons mis en place un certain nombre de commissions qui travaillent sur les grands thèmes. Ce sont l'urbanisme, les problèmes culturels, économiques, sociaux, etc. Nous avons pour objectif de pouvoir proposer les grands axes de notre politique au cours des mois de janvier et février.

Prenons l'exemple de la culture : la commission s'est réunie une première fois en juillet dernier. Ceux qui ont accepté de participer à cette réflexion collective représentent un grand nombre de ceux qui comptent dans la culture lyonnaise : le théâtre, la danse, les arts plastiques. A Lyon nous constatons une réussite dans le domaine de la musique et de l'opéra. Ce grand créateur qu'est Louis Erlo a impulsé l'opéra dans une direction qui n'était pas spontanément celle de la majorité actuelle. Elle consiste à renouveler l'opéra, à ouvrir à des catégories sociales nouvelles, à faire un travail avec les comités d'entreprises. Sur ce point là, l'adjoint à la culture a su mettre des garde-fous à la pente naturelle de la majorité qui est une pente poujadiste et anti-culturelle.

Pour le reste la politique lyonnaise est mauvaise parce qu'elle n'accorde aucune confiance aux créateurs. En voici quelques exemples : dans le domaine du théâtre, la municipalité avait mis en place



au début de son mandat une commission de gens indépendants du pouvoir politique. Ils devaient servir de conseil pour l'attribution des subventions. Celles-ci seraient donc données sur des critères d'amitié politique, voire de copinage. Cette commission a été supprimée.

Pour la danse et sous l'impulsion d'un certain nombre de compagnies lyonnaises, on a créé une Maison de la Danse. Ces compagnies ont permis qu'un public se crée sur Lyon, que se développe une sensibilité artistique et puis que s'est-il passé ? On a constaté une récupération de la part de la municipalité si bien que le festival de la danse conçu pour compenser les échecs du festival international, se fera au détriment des moyens donnés aux jeunes créateurs lyonnais. Ceux-ci se trouvent progressivement exclus d'un mouvement qu'ils avaient impulsé. Voilà notre critique de fond : la municipalité lyonnaise raisonne en termes de rentabilité, d'investissement. Et dans tous les grands domaines, ce sont les bilans que nous avons tirés.

En matière culturelle nos propositions seront justement de tirer un trait sur une politique qui tendrait à faire des

équipements, de simples garages à spectacles. Il est quand même significatif que les grands créateurs sur Lyon aient été obligés de partir.

En matière d'urbanisme le débat est fondamental. Pendant toute une époque, les fractions aisées de la population se sont éloignées de Lyon pour habiter les communes périphériques. Or on assiste actuellement à un attrait nouveau pour la ville. On observe le phénomène suivant : les immeubles anciens des anciens quartiers qui faisaient office, certes dans de mauvaises conditions, de logement social sont vidés de pans entiers de leur population, contrainte à l'exode. Dans le même temps la majorité municipale n'a presque construit aucune H.L.M. sur Lyon. Une telle volonté politique n'existe pas : maintenir en effet les couches populaires dans la ville centre c'est risquer la défaite électorale. A terme, le problème est gravissime...

On va renforcer la ségrégation en rejetant sur les communes périphériques de l'est lyonnais toutes les populations modestes, les populations à problèmes, avec un taux de démographie important, avec des ressources limitées. Et l'on crée

pour dans dix ans, toutes les conditions d'un grave conflit entre la ville-centre et ses banlieues.

**Cosmopolis : Comment concevez-vous les problèmes de sécurité posés aux villes actuelles ?**

**Gérard Collomb :** Dans dix ou quinze ans, l'urbanisme sera au cœur des problèmes de sécurité. En raisonnant à court terme, la solution est la répression et toujours plus de répression. Nos concitoyens demandent effectivement une plus grande sévérité. Mais à terme, ils n'accepteraient pas les conséquences ultimes de ce qu'ils souhaitent dans l'immédiat, c'est à dire une société entièrement policière. On constate une sorte d'incohérence entre l'attachement des Français à leurs libertés, et les conséquences de leur demande à long terme. Il est du devoir des hommes politiques, (et s'ils ne le font pas, ce sont des démagogues), d'essayer de baliser le court, le moyen et le long terme.

Le devoir politique est de préserver les équilibres sociaux. Du temps de M. Poniatowski, le type même de l'opération de police était l'opération coup de



poing. Ce type d'opération est mal perçu par la population y compris celle qui pourrait la réclamer. La police que nous souhaitons et qui se met en place est celle des flotiers, une police intégrée à la vie sociale. J'ai demandé sur le 5ème et le 9ème arrondissement que les flotiers mis en place aillent voir les commerçants, qu'ils se présentent, fassent le tour de la population, de manière à être connus et que les gens sentent une présence permanente.

**Cosmopolis : Maire de Lyon, quel accueil ferez-vous aux travailleurs migrants, à travers le logement par exemple ?**

**Gérard Collomb :** Nous ne pouvons résoudre le problème en créant des ghettos. Sur Lyon, une enquête avait été demandée par la municipalité sur ce thème. Cette enquête n'a jamais vu le jour. Elle allait trop à contre sens des sentiments d'une partie de la municipalité. Ainsi il est tout à fait scandaleux qu'un certain nombre de communes se refusent à accueillir les populations dont le revenu ne dépasse pas un certain seuil. Les réactions de racisme et de xénophobie qui existent actuellement dans la population sont issues de l'acceptation de la politique ségrégative. Elles sont ensuite exploitées à des fins politiciennes.

Je suis effrayé qu'au sein de la droite et en particulier de la droite lyonnaise les gens les plus extrêmes, soient en

passé de l'emporter. Les libéraux se font progressivement éliminer. Pour ceux qui restent et qui tiennent le haut du pavé, on se demande s'ils sont à droite, ou à l'extrême-droite. Je suis tout à fait inquiet de l'entourage le plus proche du maire de Lyon, dont les liens avec la nouvelle droite et l'extrême droite sont connus de tous.

**Cosmopolis : Etes-vous favorable au droit de vote des immigrés pour les élections municipales ?**

**Gérard Collomb :** Nous nous battons pour que les gens qui résident et qui travaillent en France, qui contribuent au développement économique de notre pays soient traités dans les conditions de dignité. Nous entendons par là leur reconnaître un droit au logement, à l'éducation, à la formation et à l'insertion professionnelle. Et puis tout simplement leur reconnaître le droit à la différence. On pourra reparler du droit de vote lorsque la situation économique de notre pays se sera améliorée. La situation n'est en effet pas propice. Nous sommes dans une situation de crise économique. Qui dit crise économique, dit tension entre les différentes parties du corps social. Ce n'est pas dans ce genre de période qu'on peut faire passer ce type de mesure. Une politique, ce n'est pas seulement ce qui est souhaitable, c'est également prendre en compte ce qui est possible.

Propos recueillis par Bernard Bolze

## TERRITOIRES

# LES COPAINS JAMAIS

Il devient malaisé d'aller et venir. L'échange de lettres entre un hôte français, désireux de recevoir un ami maghrébin et la ville de Lyon en témoigne.

On n'a pas à pardonner à la droite lorsque, détenant les rênes du pouvoir, elle cache sous un discours pseudo-libéral et humaniste le racisme et la xénophobie, qu'elle entretient, mieux qu'elle met en œuvre quelquefois, en transformant l'étranger en bouc émissaire, en laissant croire qu'il est la cause du chômage, l'acteur principal de la délinquance, le responsable du déficit de la sécurité sociale, etc.

Lorsque la gauche au pouvoir fleurit la tombe de Jaurès, tient un langage nouveau, et dans le même temps, confirme ou aggrave le racisme des institutions, on a envie de crier. Au cynisme des mesures de l'ancien régime se sont substitués la démagogie et le double langage.

Jamais on n'avait osé retirer d'un seul coup à plusieurs milliers de personnes une autorisation de séjour, dite « provisoire », bien sûr, mais qu'on leur avait donné 6, 8, 12 mois plus tôt. Ceci dans le cadre d'une opération humanitaire de régularisation soi-disant destinée à tourner une page !

Jamais on n'avait osé accuser de cette manière devant l'opinion les 150 000 réfugiés qui participent à la prospérité de notre pays, d'être responsables du terrorisme, en associant celui-ci au droit d'asile comme l'ont fait cette année le ministre de l'Intérieur, ministre d'Etat, et le Garde des Sceaux eux-mêmes. Henri Curiel, réfugié auquel la France avait accordé l'asile, a été en son temps victime de ce genre d'amalgames.

France, terre d'asile ? Il faut du courage ou du cynisme pour l'affirmer encore, quand on connaît la procédure

d'attribution du statut de réfugié. Quand on a vu les masses d'Algériens refoulés au port ou à l'aéroport par les autorités de leur pays, faute de pouvoir produire l'un des multiples papiers devenus nécessaires pour visiter un frère ou un cousin en France pendant ses congés payés (cf. encadré).

Mais entre deux périodes de vacances, l'Europe, frileuse, se replie sur ce qui lui reste de prospérité. Les socialistes, quand ils sont au pouvoir, comme les autres. L'internationalisme prolétarien,

ça ne concerne pas les foules du Tiers-Monde.

Les peuples d'Afrique du Nord ont déjà beaucoup pardonné. La France reste le seul espoir, pour les Maghrébins qui obtiennent un passeport, de connaître d'autres horizons.

On peut toujours dire qu'elle est la vitrine alléchante d'un magasin réservé. Mais comme il y a de plus en plus de monde sur le trottoir, il pourrait bien un jour ou l'autre voler quelques pavés dans la vitrine.

Quant à ceux qui n'acceptent pas que ce droit de l'homme que constitue la libre circulation des personnes soit battu en brèche un peu plus chaque jour, ils sont bien obligés de regarder en arrière : mieux valait encore, à choisir, l'immigration sauvage et son cortège d'abus, de misère, d'exploitation, avec souvent à terme l'espoir de s'en sortir, que l'angoisse d'avoir à crever de faim ou d'ennui, suivant les cas, en regardant passer les touristes en quête de nature et de folklore.

Cassandra

Monsieur le Maire,

Lors d'un récent voyage en Algérie j'ai été l'hôte d'une famille oranaise qui m'a réservé un accueil révélateur, s'il en était besoin, le sens aigu de l'hospitalité qu'on rencontre universellement en terre arabe.

Un membre de cette famille, travailleur qualifié aux chantiers navals de Mers-El-Kébir, m'écrit récemment pour me demander de lui faire parvenir le certificat d'hébergement qui lui permettra de se rendre dans notre pays pour la durée de ses congés annuels.

Conformément au décret n°82-442 du 27 mai 1982, je me suis donc présenté au commissariat de police pour faire viser le certificat demandé. Là on me dit de m'adresser à la mairie d'arrondissement, ce que je fis sur le champ.

L'employée qui me reçut me remit un imprimé intitulé « modèle de certificat d'hébergement » et comportant une liste des pièces à joindre. Il se trouve que la déclaration que l'on me demande de souscrire va bien au delà du décret en question, et qu'il en est de même pour les pièces à fournir.

En effet, le décret indiqué, et qui traite de l'application de l'article 5 de l'ordonnance n°45-2658 du 2 novembre 1945 relative aux conditions d'admission sur le territoire français indique : « ...Pour une visite privée, un certificat d'hébergement signé par la personne qui accueille l'étranger. Ce certificat indique l'identité de l'auteur du certificat et son adresse personnelle, l'identité du bénéficiaire... »

Nulle part il n'est indiqué,

comme sur le modèle remis à la mairie du 1<sup>er</sup>, que le signataire du certificat doit s'engager à « assurer le rapatriement » du bénéficiaire du certificat. ce qui est manifestement étranger à l'esprit du décret. Aucun passage du décret ne justifie que l'on réponde à la question : « Cette personne a-t-elle du travail ? Si oui, indiquez le nom de l'entreprise qui l'emploie. » Cette question figure parmi les pièces à fournir !

De même on ne voit pas ce qui justifie d'avoir à indiquer la situation de famille du bénéficiaire (sachant que de toute manière il faut un certificat par personne que l'on envisage d'héberger). Ni de présenter un certificat de l'employeur plus trois fiches de paie. Enfin si le maire doit être à même de juger des possibilités réelles d'hébergement, n'y-a-t-il pas un côté abusif à faire présenter le bail et le livret de famille (a-t-on d'ailleurs le droit d'être propriétaire de son logement, et célibataire ?).

Je viens donc vous demander, Monsieur le maire, de me faire savoir si cet imprimé est d'origine municipale, ou s'il fait suite à des instructions préfectorales ou ministérielles. Dans ce dernier cas je m'adresserai aux autorités compétentes, puis s'il le faut au médiateur ou au Tribunal administratif après requête préalable. Par contre, s'il s'avère que c'est bien un service communal qui a commis cet imprimé, je suis certain que le respect que vous portez à la légalité vous incitera à le faire immédiatement corriger.

Dans l'espoir d'une réponse qui me permettra de rendre l'hospitalité offerte par un ami sans avoir à souscrire des engagements dénués de fondement, je vous prie de croire, Mon-

sieur le maire, à l'assurance de ma respectueuse considération.

J.J.M.

(Voir en page 48 le texte législatif)

\*

Monsieur,

En réponse à votre courrier du 25 octobre, je ne peux que vous exprimer mes regrets, en effet le certificat d'hébergement qui vous a été proposé mérite quelques corrections.

Il n'existe pas de modèle réglementaire et la personne qui héberge doit remplir et signer un document contenant les indications exigées par le décret n°82-442 du 27 mai 1982.

Malheureusement, la formule des séjours touristiques limités à 3 mois a très rapidement favorisé une recrudescence de l'immigration clandestine.

Monsieur le maire de Lyon a de ce fait été amené à prendre la décision de refuser un visa qui aurait nécessité une enquête sur place pour vérifier l'exactitude des mentions portées et notamment les conditions d'hébergement.

Vous comprendrez certainement que dans une ville de l'importance de Lyon, ce genre de vérification est impossible.

Je regrette de ne pouvoir vous donner satisfaction mais en toute équité ne peux faire exception à la règle générale.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

L'adjoint au maire  
A. Soulier

## ENQUETE

## LE PROGRES A REÇULONS

En mars 1979, Jean-Charles Lignel devient le seul patron de presse en France à posséder entièrement son journal : le « Progrès ». Cette enquête est dédiée à tous les informateurs qui ont eu leurs « mauvaises manières », leurs « sales gueules », leurs « parlers abjects » imprimés à plus de 400 000 exemplaires pendant quelques mois de 1979 à 1980, derrière la photo d'un jeune homme riche. Ah, comme on s'esclaffait à la mairie de Lyon en pensant à la tête des lecteurs électeurs ! Comme on se bouchait le nez en faisant la morale dans les éditoriaux des journaux concurrents de la rue de la Charité ! Je revois encore la foule des homosexuels, des insoumis, des femmes avortées, des taulards, des arabes, des théâtraux, des handicapés, des poètes, tous les manchots de l'âme, les éclopés du sentiment, ces miséreux, ces indignes, sortis de la rubrique faussement vertueuse des faits divers... Ils couraient à présent derrière le grand séducteur. Mes gages ! Mes gages ! L'argent du journal les avait rapprochés, mais lui avait fait prendre trop d'avance.

Qui sait qu'avant le journal, l'immeuble du « Progrès » rue de la République abritait un théâtre ?

Depuis que les journalistes l'ont évacué pour les installations modernes de Chassieu, des comédiens y montent parfois des spectacles. Ils s'emparent de l'espace rempli du bruit imaginaire d'une rotative abandonnée et font se détacher dans la lumière des projecteurs la poussière noire des murs et les grains de limailles de plomb tombés des machines à linotypes.

Mais ils ne savent rien du théâtre d'antan et pas grand chose des événements plus récents qui eurent lieu ici, quand un jeune homme riche eut l'idée d'y relancer un grand quotidien. C'était il y a trois ans et quelques mois, et l'illusion pour n'être pas théâtrale, n'en fut pas moins violente.

« Le Progrès »  
événement introuvable

De cet événement dans les médias, les médias alors avaient beaucoup parlé. J'ai relu partout les récits détaillés de la bataille de Jean-Charles Lignel contre

ceux de sa propre famille en vue d'acquiescer « Le Progrès », de sa victoire finale en mars 1979 grâce aux cent quinze millions de francs lourds prêtés par les banques et ses déclarations racoleuses : « *Le Progrès doit avoir le sérieux du Monde, le professionnalisme du Matin, le courage du Washington Post, l'invention de Libération* ». Bien avant que le lecteur lyonnais comme moi se fût aperçu du changement, l'appel avait eu l'effet escompté chez les journalistes. On n'en avait jamais vu autant sortir des salles de rédaction parisiennes pour suivre la renaissance d'un grand quotidien de province. Et comme les meilleurs de la profession étaient unanimes à plébisciter les ambitions de Jean-Charles Lignel, le rêve d'un destin professionnel illustre grandissait chez les confrères du cru. « *On ne les a jamais revus* » me disent maintenant les journalistes qui relevèrent le défi et perdirent là leurs illusions.

Mais des illusions sur quoi en fait ?

Les « tartines »  
du journaliste

Trois ans plus tard, l'événement « Progrès » est devenu introuvable. Il n'existe plus qu'à travers les déceptions qu'il a provoquées. Ses protagonistes ne



Photo J. Bartz

parlent plus d'une seule voie. Mais peut-on rêver et déchanter à l'unisson ?

A la « Brioche », je cherchais à m'informer sur quelques illusions perdues. Dans le café traditionnel des conférences de presse, les garçons reconnaissent inmanquablement les journalistes du

« Progrès » pourtant exilés depuis janvier 1982 du centre ville. Je ne dois pas ressembler à ceux de la famille. Passé un certain laps de temps, on me demande chaque fois de renouveler ma consommation. Depuis un quart d'heure, je demande vainement à un journaliste sportif si le « Progrès » aujourd'hui ne se rapproche pas plus de « L'Equipe » grâce à la qualité de ses pages sports que des grands modèles invoqués plus haut.

d'une bonne alimentation. « *Tout de même, la situation tend à s'améliorer. Les pages dans le district paraissent dans les éditions concernées, tandis qu'après l'arrivée de Jean-Charles Lignel, on n'en avait aucune certitude.* » Que le compte rendu du match de foot entre les juniors de Nantua et ceux de Pont d'Ain paraisse dans l'édition de Privas et « *cela coûte cher en lecteurs du journal* ». Mais peut-on parler ici de rêves enfouis, d'espoirs

nisation du fonctionnement éditorial. Dans ce domaine, avant ou après l'arrivée de Jean-Charles Lignel, il n'y a place pour l'expression d'aucune illusion, ni désillusion véritables. Juste quelques bonnes leçons de journalisme.

Des conquérants opiniâtres  
et fragiles

Mais la déception pointe au contraire au sujet de ces éditions locales, maintenues à flot, développées dans un premier temps avec acharnement dans les zones où la diffusion du « Progrès » est minoritaire, puis abandonnées ou réduites à la portion congrue. Le récit de Jean-Louis Saux, ancien responsable de l'édition grenobloise du « Progrès » rappelle les espoirs nés avec Jean-Charles Lignel à la tête du journal. On allait enfin pouvoir concurrencer le « Dauphiné Libéré » chez lui. « *C'était une ambiance plus folle encore que celle d'une entreprise de presse qui se crée, celle d'un empire de presse qui se défait.* »

Les rédacteurs de la locale dauphinoise mettent plus que du cœur à l'ouvrage, ils vendent le journal sur le campus des étudiants en grève, titrent, dès les premiers flocons, sur les perchistes des stations : « *Debout les parias de la neiges* », redécouvrent, presque émerveillés « *qu'une commémoration du 8 mai 45 dans une commune de la banlieue ouvrière peut valoir le plus prestigieux des reportages* ». Ils reconquérèrent les moyens de travailler en payant de leur poche les meubles des bureaux, l'équipement des labos-photo. La diffusion augmente, notamment à Grenoble. Mais en juin 1980, tout casse dans un mouvement de grève pour obtenir l'embauche définitive de ces conquérants opiniâtres et fragiles qui ne disposaient que de contrats à durée déterminée. La grève s'étend à toute la rédaction du « Progrès », elle entraîne la non-parution du journal pendant quelques jours, elle fait perdre ainsi le combat bien entamé de la diffusion contre les positions dominantes du « Dauphiné Libéré ». Elle se heurte surtout à un refus catégorique de négociation de Jean-Charles Lignel, surpris, semble-t-il, d'être si vite mis au pied du mur par les journalistes qu'il avait séduits six mois seulement auparavant.

De l'échec de la grève, les rapports entre les journalistes et lui ne se remettront pas. Depuis cette date, le « Pro-

« *Lorsqu'on compare les notes de frais, cinquante francs pour un repas, cent francs pour une chambre, avec celles des confrères d'autres journaux, on est mis dans une situation de faiblesse.* » Quand on compétitionne entre reporters à l'instar des sportifs, la bonne information est comme la performance, elle dépend

floués ? Il s'agit d'un simple constat de professionnel : la règle sacro-sainte d'un quotidien régional aux multiples éditions est de ne pas servir la soupe là où on en est au dessert. Si l'événement n'a pas eu lieu dans la rubrique sportive locale, ce n'est pas à cause des maigres défraitements des journalistes ou de la désorga-

grès » de Lyon n'a plus qu'une édition commune au lieu de quatre en Isère, les deux Savoie, la Drôme et l'Ardèche. C'est dans le « *Dauphiné Libéré* » désormais que les juniors de Privas peuvent lire le compte rendu de leurs exploits sur les stades.

En marge de cet épisode s'inscrivent les événements attendus qui n'ont pas eu lieu : une véritable déconcentration de la presse quotidienne régionale et une avancée de l'information pluraliste.

## L'illusion journalistique

Tout s'était passé si vite depuis les déclarations liminaires de Jean-Charles Lignel à l'insurrection finale des journalistes que cet événement insaisissable me semblait rejoindre d'autres ratages de plus grande envergure.

Un journaliste, délégué syndical, vint à mon secours : « *Pour toute une génération de journalistes, Jean-Charles Lignel avait des cartes qu'eux n'avaient pas, mais aussi sensiblement le même âge et apparemment les mêmes idées. Se joindre à Lignel, c'était prendre ses cartes et mettre enfin au pouvoir certaines idées pour lesquelles on s'était battu dans la rue une dizaine d'années auparavant.* »

L'événement de la conquête d'un journal, dernier avatar d'une prise du pouvoir qui revêtait alors les atouts peu grisants d'une victoire électorale de la gauche ? Quand, pendant la campagne présidentielle de 1981, Jean-Charles Lignel intervint jusqu'au marbre du journal pour changer un titre insuffisamment giscardien dans une rédaction marquée à gauche, cela fit sans doute grincer les dents.

Mais à entendre les protagonistes de cet épisode, on croit comprendre que l'offense la plus dure n'était pas seulement politique mais d'abord journalistique :

« *Un autre titre avait été préparé : "Chirac : oui à Giscard, du bout des lèvres", c'était ce que disaient tous les confrères de la presse écrite, y compris ceux de droite. Lignel a fait changer le titre : "Chirac rejette Mitterrand et vote Giscard", nous étions le seul journal de France à relater ainsi les faits.* »

La religion journalistique des faits invoquée contre la déformation des opinions, voilà qui aurait presque donné rai-

son à Jean-Louis Servan-Schreiber, de passage au « *Progrès* », vantant le néo-réalisme des jeunes journalistes issus de Mai 68 dont « *l'écriture montre à l'envie qu'ils s'intéressent à présent plus aux faits qu'aux opinions* ».

On ne choisit pas toujours ses maîtres à penser. Mais au patron du groupe « *L'Expansion* », on peut préférer cet ennemi mortel de la presse, le satiriste viennois Karl Kraus qui me donne le plaisir irrésistible d'une citation : « *Une fois de plus l'instrument nous a dépassés. Nous avons placé l'individu qui doit annoncer l'incendie et qui devait sans doute jouer le rôle d'un subordonné dans l'Etat plus haut que le monde, que l'incendie et que la maison, plus haut que le fait et que notre imagination.* »

## Les cendres refroidies de la « locale »

C'est à la maison justement que le « *Progrès* » va mal.

A la « locale », comme on dit pour la rubrique « Lyon et ses environs » où quelques pompiers de service continuent à jeter de l'eau sur des cendres éteintes, les journalistes de la « locale » qui au début se réunissaient en ateliers par thèmes (urbanisme, santé, économie, etc.) pour discuter ensemble des enquêtes à faire se retrouvent aujourd'hui dispersés entre Chassieu, quelques bureaux dans le centre ville ou tout simplement chez eux.

On ne passe plus entre les cariatides au sein nu pour rentrer au « *Progrès* » rue de la République, mais par le couloir d'accès à un cinéma porno. On lit dans un tract syndical des journalistes : « *Il s'agit d'un problème moral...; cette situation porte préjudice au journal : quel informateur se risquerait à être reconnu par sa concierge ou son employeur alors qu'il rentre dans un cinéma porno ?* »

Pendant longtemps, le « *Progrès* », principal média local, avait joui d'une rente de situation comme instrument des pouvoirs de la cité, et notamment celui de la mairie de Lyon. Le journalisme d'investigation à la « *Libération* » devait mettre fin au règne des usurpateurs.

Il fallait chercher l'information non institutionnelle : « *Ne pas aller toujours là où on est invité, aller de préférence où*

*on ne l'est pas.* » Mais le « *Progrès* » est, pour le milieu politique lyonnais et tout ce que la ville compte de pouvoirs, un peu ce que le « *Monde* » est à la classe dirigeante nationale. On peut prendre un ton un peu critique, mais le journal doit tenir compte de qui se reconnaît à travers lui. Qu'un notable, président de l'O.L., adjoint du conseil municipal ou représentant du Groupe Interprofessionnel Lyonnais ne voit pas cité son nom dans l'article sur une manifestation de deuxième ou troisième ordre, cela fait pataqués. Qu'une consigne délibérée de boycott à l'égard d'un conseiller municipal comme Maître Soulier soit transmise par Jean-Charles Lignel aux journalistes, et le pataqués a de graves conséquences.. « *Lignel nous a coupés de nos relais d'information* » disent les journalistes. Et le rêve d'indépendance longtemps chéri se meut en cercle vicieux.

## « Jean-Charles le Lyonnais »

A moins qu'il ne trouvât à s'incarner dans la personne même de Jean-Charles Lignel. Après de longues années avec L. Pradel à la une, l'apparition fréquente de la photo de Jean-Charles Lignel signifiait-elle qu'il désirait prendre la place de l'ancien maire de Lyon au centre de la ville lyonnaise ? « *On m'appelle maintenant Jean-Charles Le Lyonnais* » déclare-t-il à une journaliste de « *Libération* ». Mais le « *Progrès* » n'en devient pas plus indépendant pour autant à l'égard des pouvoirs locaux. Il se transforme en instrument de pouvoir de Jean-Charles Lignel soi-même.

On lui prête illico des ambitions politiques municipales... jusqu'à tout récemment : les bonnes et séduisantes figures ne sont pas si nombreuses dans les listes socialistes, mais le recentrage giscardien du journal le 10 mai 1981 a laissé là de vilaines cicatrices.

Jean-Charles Lignel se doute-t-il que, « *s'il était candidat, le journal perdrait près de 20 % de lecteurs* » ? Comme dit une journaliste, « *lecteurs et électeurs ne peuvent être mis dans le même panier.* » Quand Jean-Charles Lignel se singularise sur la scène lyonnaise, il perd pied vis-à-vis du journal, des lecteurs et des journalistes. Mais quand il fait du journal une institution, ne renie-t-il pas en partie le pouvoir d'informer ? Pour les prochaines élections municipales, « *le Progrès* » annonce la couleur. Dans les salles de rédaction, Jean-Charles Lignel dit sans

oultre mesure que « *c'est au " Progrès " que se fera l'élection du prochain maire de Lyon* ». Autour d'un fût de Beaujolais nouveau, il semble corriger : « *Lyon n'appartient ni à l'U.D.F., ni au R.P.R., ni au P.C., ni au P.S., ni au " Progrès ".* Lyon appartient aux Lyonnais. » Quelle institution lyonnaise soucieuse de ne pas perdre trop vite sa légitimité publique ne verrait pas sa marque dans cet appel au peuple ? Quel notable de la bonne ville, inquiet de ne pas

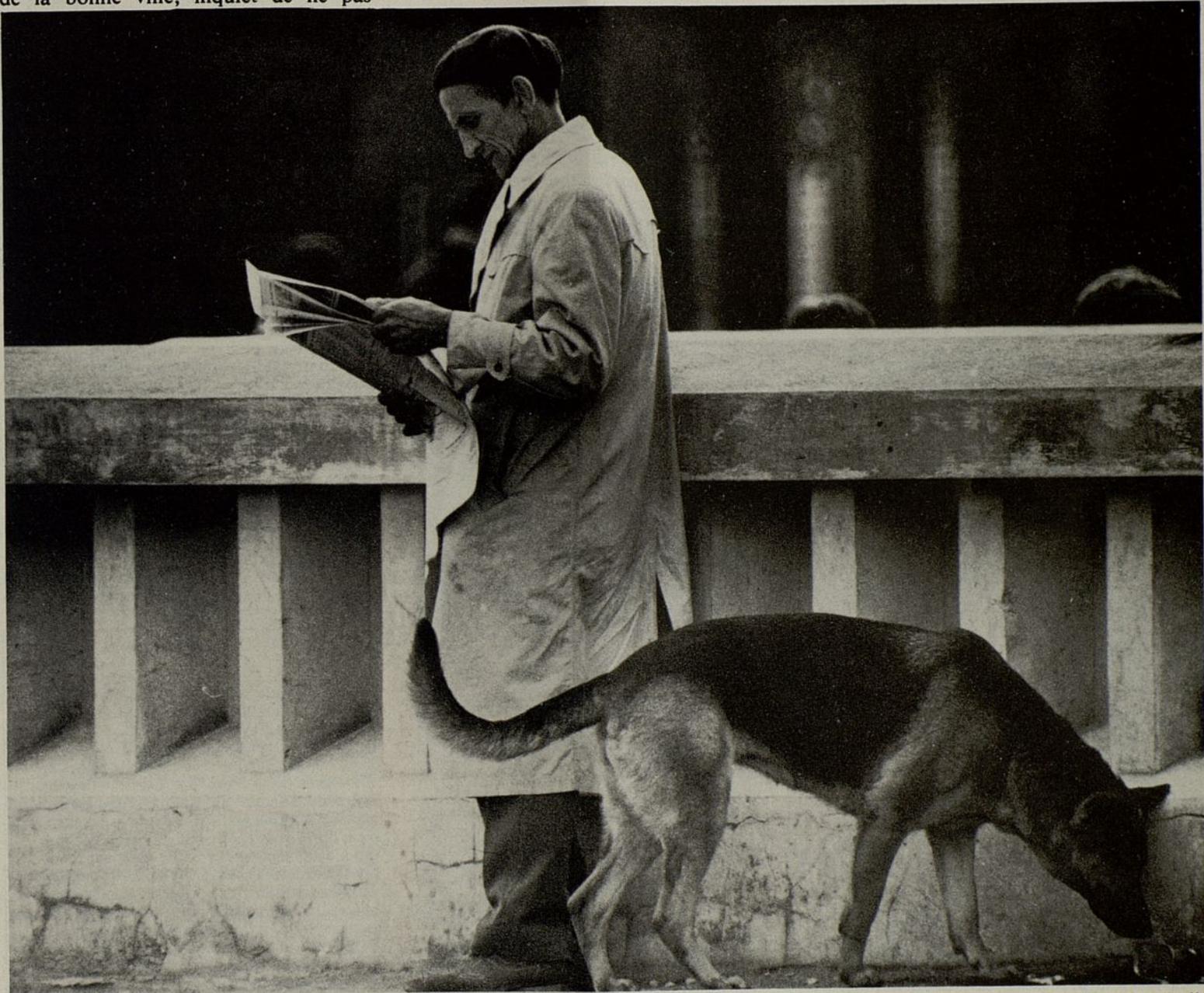
presse fait prématurément vieillir les jeunes journalistes.

### « Moins beaux que le Progrès »

Mes tentatives pour faire parler du passé mes interlocuteurs journalistes sont

coup à perdre. Ceux qui ont le plus de choses à dire donnent l'impression de raconter leur histoire pour la vingtième fois, ils s'en excluent progressivement. « *La désillusion a donné pendant quelques temps des forces pour voir les choses en face. Maintenant, tout le monde ne revendique même plus cette lucidité nouvelle.* »

Celui qui avait vécu pendant une courte durée « *les moments les plus pas-*



effrayer sa clientèle par des choix trop partisans, ne reconnaîtrait pas là son propre langage ? Rien ne vaut à Lyon une bonne vieille réputation d'apolitisme. Jean-Charles Lignel est devenu lyonnais : c'est en quelque sorte un bon conseil à Michel Noir. Lyon est rapidement un linceul pour des ambitions politiques trop fraîches. Comme la vieille

accueillies sans enthousiasme, sans méfiance non plus. Tous avaient souffert plus ou moins de la personnalisation active du journal, pour tous l'heure de l'anonymat était revenue comme une règle professionnelle : « *Tu sais comment il faut s'y prendre pour...* ».

Certains qui ont perdu beaucoup, font comme s'ils avaient encore beau-

*sionnants de sa vie professionnelle* », dit à présent qu'« *il se contente d'honorer son contrat de travail* ». L'intérêt pour le journal qu'on fait ne transparait plus qu'en filigrane : on a une petite consolation à voir que « *les journaux du " Dauphiné Libéré " sont plus mal faits, moins bien présentés, bref moins beaux que le " Progrès "* »

La véritable étincelle, ce n'est plus dans la rédaction du « Progrès » qu'il faut aller la chercher. Lus et rélus, les journaux lassent, ils traînent partout avant, c'est bien connu, d'être mis au feu. Jusqu'au jour où on s'aperçoit que le journal qui brûle, c'est peut-être en soi un petit événement. Par exemple, ce signe de l'effervescence rédactionnelle dans les premiers mois de l'ère Lignel : une nuit de septembre 1979 dans un commissariat, un exemplaire du « Progrès » est brûlé devant les journalistes, annonce encore jamais vue d'un boycott des « faits diversiers » par les policiers. Maintenant, le même geste fait signe ailleurs : une nuit de septembre 1982, des éditions du « Progrès » de la Côte d'Or sont incendiées à Chenove par des ouvriers du Livre. C'est donc à Dijon, chez les travailleurs de l'imprimerie des « Dépêches » que je suis allé chercher l'événement reclus dans les tristes souvenirs des journalistes lyonnais.

### La diva des ouvriers de Dijon

« On dit qu'il n'y a que deux machines comme celle-là dans le monde. L'autre est à Moscou, elle imprimerait la "Pravda" » me dit sur le ton d'une confidence le délégué de la C.G.T. qui guide ma visite de l'imprimerie occupée des « Dépêches », rue Monastir à Dijon. On fait le tour de l'énorme rotative comme une forteresse de métal. On l'appelle comme une diva, la « Marinoni ». Du nom de celui qui l'a construite sur place en 1970. Il paraît qu'elle imprime et plie cinquante mille journaux à l'heure. C'est une géante muette que les ouvriers veillent nuit et jour. Car le 19 août 1982, subitement, elle s'est tue.

Ce jour-là, Jean-Charles Lignel, actionnaire principal de la société des « Presses Nouvelles de l'Est » a décidé de rapatrier la fabrication des éditions du journal les « Dépêches de Dijon » à Chassieu dans les locaux du « Progrès ».

À l'imprimerie, l'événement est immédiatement perçu dans sa référence à une histoire. Celle des patrons de presse qui se sont vendus successivement les moyens de travail. Ils sont partis, mais les machines sont restées. Jean-Charles Lignel, propriétaire depuis le 16 février 1980, a suivi comme eux les transformations des processus techniques, mais il introduisait de nouveaux moyens infor-

matiques et soumit davantage l'imprimerie aux moyens techniques lyonnais.

Il éveillait déjà la méfiance des ouvriers du Livre qui ne se déclarent « pas opposés aux nouvelles techniques de fabrication du journal, mais refusent qu'elles servent de prétexte à des suppressions d'emplois et à une concentration abusive des moyens de travail. »

### « A l'image du Progrès »

La rotative alors ? Un journaliste économique du « Progrès » m'explique qu'il s'agit « d'un équipement surdimensionné par rapport à ses petits. Jean-Charles Lignel se serait fait rouler dans la farine. » Pourquoi donc s'est-il intéressé à la « Marinoni » ? D'abord au début de l'année 80, il n'était pas sûr de pouvoir compter sur une rotative, encore sous séquestre, de l'ex-société de services EP 1 qui imprimait les journaux du « Dauphiné Libéré » et du « Progrès » avant la rupture. Avoir l'autre sous la main était une sécurité. L'intérêt était aussi de pouvoir imprimer quasiment sur place à Dijon les éditions du « Progrès » dans le Jura et la Saône-et-Loire. Un vieil ouvrier du Livre de Chassieu me dit combien « les travailleurs lyonnais du Livre ne voyaient pas d'un bon œil ce transfert qui leur enlèverait du travail. Ce n'était pas l'affaire des lecteurs non plus, quand

on s'aperçut un peu plus tard des pages communes entre les éditions jurassiennes des « Dépêches » et du « Progrès ». »

Il y a bien eu perte de travail, et même suppression d'emplois, mais c'est l'imprimerie de Dijon qui en a finalement pâti. Quant aux lecteurs des « Dépêches », ils ne lisent plus sous ce titre qu'une édition de la Côte d'Or du « Progrès ». Jean-Charles Lignel déclarait à F.R.3 « vouloir faire des « Dépêches » un grand quotidien régional d'informations libre et indépendant, libre de toutes pressions à l'image du « Progrès ». » Il aurait dû préciser plutôt « à l'égard du « Progrès » », pense-t-on maintenant à Dijon.

Deux ans après, l'homme de presse qui a multiplié les coups financiers (rachat de 40 % du capital du « Journal du Dimanche », rachats d'hebdomadaires gratuits, etc.) sans mettre autrement en péril le « Progrès » est à présent dans une mauvaise passe. Et les retours de bâton pourraient bien atteindre le « Progrès » lui-même.

Au début de février 1980, on pouvait croire pour la presse de Jean-Charles Lignel à un véritable accroissement de zone. Le « Progrès » en tirerait partie, se gardant au nord contre une possible pénétration du « Dauphiné Libéré », et en prenant position dans un région-tampon que semblait abandonner le groupe « L'Est Républicain ». Mais en juin 81, à la suite d'un changement de direction à la société éditrice des « Dépê-

### « Une affaire juteuse »

Il convient de ne pas oublier que le Progrès S.A. est une filiale de la holding « Delaroché Groupe Progrès » laquelle est la seule véritable débitrice auprès des banques dans cette affaire après sa fusion avec la société Lignel Investissements en février 1980. Après expertise du Comité d'entreprise sur les comptes de Progrès S.A. pour l'année 1981, il apparaît que pour un déficit cette année-là de 10 MF, le « Progrès » a payé une location-gérance à Delaroché S.A. de 43 MF et des « prestations administratives » pour 6 MF. Il faudrait connaître les comptes de la Sté Holding Delaroché pour savoir ce qui, dans ces chiffres, ressort au remboursement des emprunts bancaires.

On se rappelle que Jean-Charles Lignel n'avait pu acquérir le « Progrès » qu'avec un formidable crédit bancaire de 115 millions de francs. De là à penser que c'est l'exploitation actuelle du « Progrès » depuis 1979 qui permet de payer cette acquisition, il n'y a qu'un pas. Jean-Charles Lignel n'a accru son patrimoine qu'en prenant soin de n'y investir que le minimum d'argent.

Avant qu'il ne soit l'unique propriétaire du « Progrès », le journal était une affaire « juteuse » qui avait fait près de 2,5 millions de francs de bénéfices, les dernières années. Mais on sait aussi que les accords passés en 1966 avec le « Dauphiné Libéré » avaient coûté de l'argent au journal lyonnais : le gâteau des recettes publicitaires du « Progrès » avait dû être partagé avec le journal grenoblois qui n'avait acheté cette parité que pour 6 millions de francs. Quand en 1978, le « Dauphiné Libéré » diffusait sur la région 360 000 exemplaires, le « Progrès » en vendait 405 000 (sources O.J.D.). Mais la baisse de pénétration de la presse quotidienne affectait déjà le « Progrès » qui avait perdu entre 1969 et 1979 près de 50 000 exemplaires à la vente.

En trois ans, cette baisse s'est accrue considérablement, le « Progrès » n'ayant plus en 1981 que 340 000 lecteurs rhônalpins, soit une perte de 65 000 lecteurs, si l'on ne compte pas les 42 000 lecteurs supplémentaires des « Dépêches de Dijon ». « Le Progrès » a donc perdu le leadership de la diffusion de la presse régionale, conquis par le « Dauphiné Libéré » (en 1981, 401 000 exemplaires, source O.J.D.).

## LECTEURS « charentaises » ou « jogging » ?

Grâce à l'un de ses commanditaires, Cosmopolis peut présenter certains résultats d'une enquête réalisée en décembre 1981 sur un échantillon de 1 500 personnes de l'agglomération lyonnaise.

Sur les trois quotidiens locaux, 84 % des personnes habitant dans l'agglomération lyonnaise déclarent avoir eu en mains, lu ou feuilleté, « le Progrès », 42 %, « Lyon-Matin » et 25 % « le Journal Rhône-Alpes ». 6 % des habitants affirment lire ce dernier titre tous les jours, contre 11 % pour « Lyon-Matin », et 30 % pour « le Progrès ».

Une estimation plus qualitative fait apparaître que le lectorat du « Progrès » est plus féminin que celui de ses confrères (42 % de la population féminine de l'agglomération), plutôt âgé (45 % des personnes de plus de cinquante ans) et se recrute particulièrement dans

les couches ouvrières et moyennes (35 % des cadres moyens et 43 % des ouvriers spécialisés).

Les résultats d'une enquête réalisée en 1982 confirmeront-ils ces chiffres ? Alain Batard, P.-D.G. de Havas Région N°1, qui s'occupe de la régie publicitaire du « Progrès », nous a assuré « que, d'après les premières informations, notamment sur le style de vie du lecteur du " Progrès ", on va s'apercevoir que ce n'est pas quelqu'un qui a un béret basque, la baguette de pain sous le bras, les charentaises, c'est quelqu'un qui est tout à fait dans le coup et qui est un consommateur de l'ère 1980 tout à fait comme il faut. »

La véritable question sur l'identité du lecteur du « Progrès » réside dans cette inquiétude et ces hypothèses des publicitaires : le lecteur du « Progrès » est-il un consommateur qui va dans les grandes surfaces plutôt que dans son épicerie de quartier, possède-t-il une chaîne Hi-Fi ou un magnétoscope, fait-il de la planche à voile ou du jogging, en un mot, est-il, devient-il un lecteur « branché » ?

ches », les journalistes des « Dépêches » voient remis en cause leurs avantages salariaux sur leurs confrères de province et donc du « Progrès ». 45 licenciements sont annoncés à l'imprimerie de Dijon sur les 267 emplois du journal. Enfin, les 19 août 1982, la société « Presses Nouvelles de l'Est » qui éditait les « Dépêches », décide son auto-dissolution. Jean-Charles Lignel, principal actionnaire, évoque à cette occasion le déficit prévisible de l'imprimerie pour 1982 : 13 millions de francs.

## Un épicier viré du marbre

« Le déficit de départ, on l'a aggravé sciemment : la direction des " Dépêches " a mis l'imprimerie en état de bascule financière pour faire passer l'impression des " Dépêches " au centre de Lyon », m'assure un journaliste de la C.F.D.T. qui, avec l'ensemble de l'ancienne rédaction des « Dépêches », a invoqué la clause de conscience quand ils ont vu leurs articles censurés dans les éditions faites à Chassieu. Il ajoute : « Monsieur Lignel s'est acheté une 4L à bas prix qu'il s'est revendue très cher à lui-même. Maintenant qu'il a empoché l'argent, il compte peut-être liquider le reste à la ferraille. Il agit en épicier. »

La « Marinoni » à la ferraille ? Les ouvriers du Livre ne veulent pas de cette injure à leur Diva. Depuis la liquidation, ils sont près de 65 à avoir refusé les mutations à l'imprimerie de Chassieu, et à occuper les locaux des « Dépêches » rue



Monastir. Jean-Charles Lignel a demandé pour eux des licenciements économiques, refusés par la Direction départementale du Travail de la Côte d'Or. Quand ils n'essaient pas la nuit dans les plaines de Saône dans d'étranges rallyes entre autos et camionnettes, ils entendent crachoter leur grande rotative : elle sort les exemplaires de « la

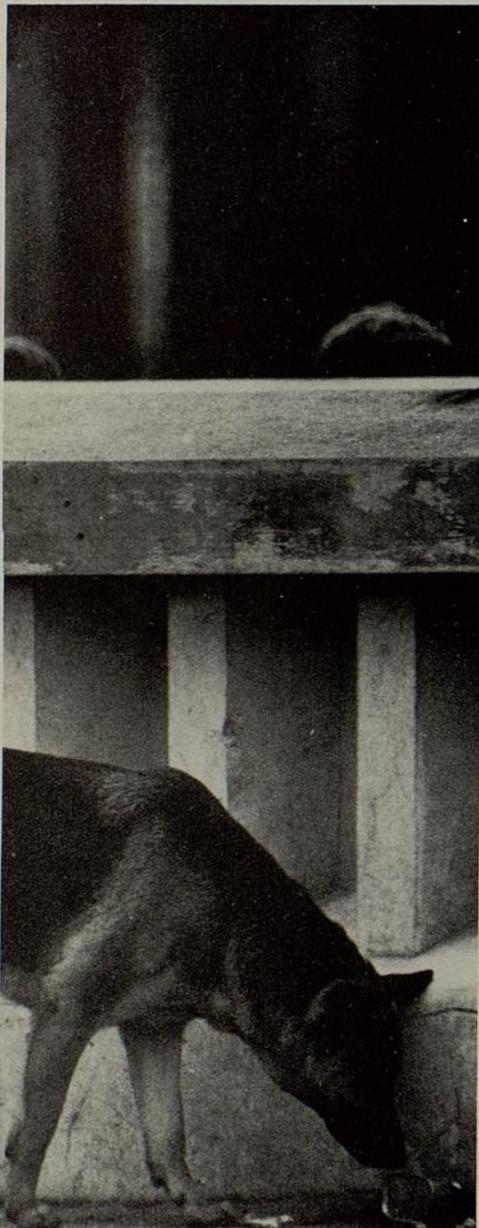
Bourgogne républicaine », journal bi-hebdomadaire fait d'abord pour la lutte et qui maintenant prétend devenir un journal d'information comme les autres. Plus précisément : « ouvert aux courants de la mouvance du 10 mai 1981 ». Pour désenrouler la voix de la « Marinoni », ils sont prêts à mettre leurs indemnités éventuelles de licenciement dans le rachat de l'imprimerie. « Nous défendons l'outil de travail et voulons pouvoir continuer à travailler

sur place. » On ne fera pas chanter de sitôt les ouvriers du Livre. Même si Jean-Charles Lignel qui avait acheté l'imprimerie pour un franc symbolique et quelques millions de dettes, a placé la barre très haut, et que la rumeur court que des agents immobiliers rôdent autour des terrains, rue Monastir, les Dijonnais ne sont pas prêts d'entendre les plaintes de la

« Marinoni » sous la flamme des chalumeaux.

## Comptes et mécomptes

Chassieu : près de quatre ans après la rupture, les deux immeubles du « Journal Rhône-Alpes » et du « Progrès » continuent de se regarder en chiens de faïence, chacun d'un côté de la



route. Jean-Charles Lignel à qui j'ai demandé rendez-vous ne me recevra pas. Est-ce vraiment « impossible » ou bien s'agit-il d'une attitude plus réservée prise à l'égard des médias ? Le Rhônalpin de 1979, élu tel par ses confrères n'est plus au centre de l'événement. Monsieur A. Delsart, directeur de la rédaction du « Progrès » et directeur de publication

des « Dépêches » me reçoit. A la fin de l'entretien, il me précise courtoisement : « Voyez, je ne vous ai rien dit. Je ne suis pas un homme public, je suis un journaliste. » Le directeur de la diffusion prend visiblement sur lui de m'assurer au sujet des « Dépêches » : « Si, si, ça repart. La vente au numéro reprend malgré les actes de vandalisme. Il y avait beaucoup d'abonnés, mais on les a dédommagés. » Les chiffres dont je dispose indiquent que le concurrent local des « Dépêches », le « Bien Public » a gagné 6 000 numéros depuis le début du conflit et que les écarts de diffusion entre les deux titres sur Dijon s'accroissaient : 67 % avant la crise, 87 % maintenant pour le journal conservateur dijonnais. Quant aux « dédommagements », il fallait bien, en distribuant gratuitement les numéros non diffusés, rassurer un peu les annonceurs.

Quoi qu'il en soit, l'affaire des « Dépêches » semble coûter cher au « Progrès ». Dans un couloir, je vois sur un panneau d'affichage des notes adres-

sées à « tout le personnel » par la direction et rédigées comme des faits divers. Il y est question « d'agressions à l'arme blanche » contre les camionnettes de livraison des « Dépêches ». Le coût en est indiqué, il se monte depuis le début des « exactions » à plus de 3 millions de francs. Mais dans une communication au comité central d'entreprise du 26 novembre 1982, Jean-Charles Lignel estime à près de 15 millions de francs « la charge » que les « Dépêches » feront peser au « Progrès » en aggravant son déficit d'ici la fin de 1982. L'aventure dijonnaise se termine dans une impasse lyonnaise. A moins que Jean-Charles Lignel ne découvre une traboule. N'est-il pas rompu aux vieilles recettes financières qui ont fait la réputation de sa ville ?

« Avec la charge des « Dépêches », le déficit prévisible du « Progrès » au 31 décembre 1982 se situera entre 20 et 25 millions de francs. » Les chiffres ont mauvaise mémoire. Faut-il compter dans ce déficit le calcul des intérêts payés aux banques pour l'argent emprunté en 1979

## Deux générations de journalistes

Robert Butreau, ancien directeur de la rédaction, fait partie d'une génération de journalistes entrés au Progrès après la Libération, en 1946, et qui ont assuré le développement du journal. Claude Jaget, ancien correspondant de Libération à Lyon, représente la vague de jeunes journalistes qui ont rejoint J.C. Lignel en 1979. R. Butreau et C. Jaget ne sont plus au Progrès. Voici un montage de citations tirées d'entretiens. Ce qu'il disent du « Progrès » et de son propriétaire diffère sensiblement.

**Robert Butreau :** Jean-Charles Lignel a fait deux erreurs qui ont fait perdre des lecteurs au « Progrès » : en faisant paraître sa photo si souvent à la une, il semblait enlever le « Progrès » aux Lyonnais pour en faire le journal de Lignel. Deuxième erreur : l'augmentation du prix de vente du journal de 2,50 F à 3 F, alors que les titres concurrents restaient à 2,50 F. On a perdu 18 % des lecteurs, on ne les a pas retrouvés.

**Claude Jaget :** L'erreur est que les responsables rédactionnels n'ont rien compris à la bataille publicitaire et juridique.

Il n'y avait jamais d'argent. Ils ont procédé à une gestion d'austérité avant que le gouvernement de gauche s'y mette. Il ne faut pas oublier que c'est la bande à Boissonnat, l'Expansion...

**R.B. :** Je voulais redonner à la rédaction un pouvoir qu'elle avait perdu dans le journal quand tous les journalistes travaillaient pour l'agence A.I.G.L.E.S. avant la rupture avec le « Dauphiné Libéré ». Le « Progrès » avait alors perdu son originalité.

**C.J. :** Le fait est que l'équipe de journalistes qui s'était renouvelée à 25 % n'a jamais réussi à s'exprimer comme telle. Et ce n'est pas parce que les journalistes ont raté leur coup. On voyait bien qu'ils avaient la frite pour se battre. Mais c'était sur des problèmes syndicaux ou sociaux. Ils avaient la même réponse que les patrons.

**R.B. :** Je n'étais pas d'accord avec le « recentrage » opéré par Jean-Charles Lignel lors des élections présidentielles de mai 1981. Mais si je n'ai pas manifesté mes propres options dans le journal, c'est que j'étais salarié.

**C.J. :** Le pouvoir est partagé maintenant. On peut enquêter à Lyon comme ailleurs. Mais il faut assumer le pouvoir qu'on a, sans jouer avec lui. Dans ce journal, il y a plusieurs moyens de donner son opinion. Lignel est quelqu'un qui joue avec son pouvoir. Il veut peut-être pouvoir choisir le maire de Lyon. Mais il faudrait qu'il ne soit pas seulement le patron économique, mais aussi le patron rédactionnel.

**R.B. :** Il est évident que pour moi, Emile Brémond (ancien patron du « Progrès ») dans son genre, et Louis Richerot (patron du « Dauphiné Libéré ») dans un genre complètement opposé, ont été des patrons de journaux, atta-

lors du rachat des actions du « Progrès » par son actuel propriétaire ? (voir encadré « Une affaire juteuse »)

## La "peau" du « Progrès »

« Le Progrès » conserve cependant une position dominante à Lyon et Villeurbanne par rapport aux titres « Lyon-Matin » et « Journal Rhône-Alpes ». Mais cette position a été bien grignotée. « Le Progrès » avait en 1979 près de 80 % de la diffusion locale. Ces derniers mois, elle serait tombée à 60 % pour se stabiliser en novembre 1982 et remonter légèrement : 62 % pour le « Progrès », 38 % pour « Lyon-Matin » et le « J.R.A. ». Ces chiffres sont particulièrement importants pour la quête des recettes publicitaires. L'ancien administrateur du « Progrès », Jean-Claude Cellard estimait en décembre 1980 que, en-deçà de 70 % de la diffusion sur Lyon et Villeurbanne, la crédibilité du journal auprès des annonceurs serait entamée.

chés à leur affaire, la vivant, ne cherchant pas autre chose que cela. Je n'ai pas ce jugement sur la génération actuelle, ni d'un côté, ni de l'autre. J'ai cru que Lignel était un homme de presse. Or, il a démontré qu'il ne l'est pas. C'est un financier probablement très habile. Mais un financier, si excellent soit-il n'est pas forcément un homme de presse. A la limite, je me demande même si son journal maintenant l'intéresse...

**C.J. :** J'avais été voir Lignel pour lui demander son avis sur la situation à Libération. Nous n'étions pas d'accord à « Libé » sur les moyens de retrouver l'équilibre financier. Je lui ai demandé s'il fallait mettre de la publicité, ou bien augmenter le prix de vente, ou bien ouvrir le capital à une participation extérieure. Il m'a répondu qu'il fallait faire les trois.

**R.B. :** J'avais des relations d'amitié avec Lignel. Il les a brisées. Mon départ a été une décision extrêmement douloureuse. Il y a une part d'échec, on est toujours impliqué. La nomination de mon successeur a été aussi extrêmement douloureuse, parce que je ne pensais pas que Lignel se renie à ce point-là.

**C.J. :** Je suis parti parce que je ne voulais pas pantoufler, ni claquer la porte. En fait, parce que je suis un nomade. Beaucoup ne pouvaient pas le faire. Ils avaient leurs raisons... J'ai dit récemment à Jean-Charles Lignel qui me proposait de revenir au « Progrès » : Je suis parti du « Progrès » parce qu'il n'était pas dirigé. Je n'y reviendrai pas, parce que je sais maintenant qu'il est dirigé et qui le dirige.

Ces estimations ne paraissent pourtant pas inquiéter Alain Batard, le nouveau P.-D.G. de la société de régie Havas Régions N°1 qui a en charge la régie publicitaire locale et nationale du « Progrès » sur toute la région Rhône-Alpes : « On a passé la période difficile. On rentre maintenant dans une période qui va se révéler beaucoup plus favorable et les annonceurs vont reprendre conscience de la place du « Progrès » sur le marché publicitaire. » Il ajoute que ce marché est encore sous-développé dans la région comme dans la France et que « la concurrence favorise son développement. La séparation entre le « Progrès » et le « Dauphiné Libéré » a pu provoquer des pertes sur la diffusion et les recettes publicitaires, mais à la longue, si on additionne les chiffres publicitaires des deux groupes, la séparation devrait être bénéfique ; on se développe plus vite quand on est tout seul confronté à ces marchés que lorsqu'on est deux. »

Chez les deux groupes, les stratégies adoptées et les déficits au bilan s'accompagnent d'investissements très nourriciers : la concurrence est vive entre les hebdomadaires d'annonces gratuits que contrôle chaque groupe, les 69, 38, 42 édités par la « COMAREG » dont le président est Paul Dini, les hebdomadaires de la société « Hebdo-Press » achetés par Jean-Charles Lignel en octobre 1981. La surface publicitaire offerte par ces hebdomadaires permet de compenser au niveau du groupe les défaillances éventuelles de la quête publicitaire pour les quotidiens.

« Le Dauphiné Libéré » et « Le Progrès » ne semblent pas prêts de renoncer à leur indépendance, et les pouvoirs publics ne laisseraient sans doute pas s'effectuer de nouveaux accords qui mettraient en péril l'image du pluralisme dans l'information quotidienne régionale. On ne peut exclure pourtant que les lourdeurs d'estomac provoquées par les déficits respectifs ne conduisent les deux dinosaures à une certaine trêve. Chacun règle ses problèmes séparément. Ceux du « Progrès », on l'a vu, ne sont pas minces. En cas de malheur, Jean-Charles Lignel n'a-t-il pas déclaré « qu'il conserverait « Le Progrès », dût-il pour cela céder d'autres actifs ». On n'a pas eu connaissance de tels sacrifices jusqu'à maintenant.

Qu'est-ce qui retient Jean-Charles Lignel au « Progrès » ? Son journal l'intéressera-t-il encore s'il se met à ressembler de plus en plus à celui que faisant son cousin Jean Bremond il y a cinq ans ?

La réponse réside peut-être dans la suite de l'anecdote :

Un soir de juin 1982 dans l'immeuble du « Progrès » rue de la République, les comédiens d'un spectacle musical intitulé « Départ » ont vu tard dans la nuit errer un couple dans les locaux déserts. Ils n'ont pas reconnu immédiatement qu'il s'agissait de leur hôte dans ces lieux. Jean-Charles Lignel était accompagné d'une de ses filles. Pourquoi cette promenade nocturne dans les couloirs du



vieux « Progrès » ? Que disait Jean-Charles Lignel à sa fille dans les anciens bureaux de la rédaction ? Il voulait dire bonjour aux comédiens qui s'échauffaient au sol et leur serrait la main. Un peu de limaille de plomb dans leurs mains sales se colla à ses paumes.

Vincent Bady

(publicité)

# A.D.A.P. diffusion rhône-alpes

*Pour les actions d'alphabétisation, d'adaptation, de préformation, d'insertion...*

*Pour jeunes et adultes  
(hommes et femmes)*

*Documentation et conseil,  
location et vente des  
matériels pédagogiques  
adaptés*

**A.D.A.P. DIFFUSION**  
**27 montée Saint-Sébastien**  
**69001 LYON Tél. 839.60.30**

TÉMOIGNAGE

## “TUTA BLU”

(BLEU DE TRAVAIL)



PAR TOMMASO DI CIAULA  
TRADUIT DE L'ITALIEN PAR JEAN GUICHARD

FEDEROP & ACTES SUD  
COÉDITEURS

## la chronique d'un peu partout

d'Olivier Brachet

C'est curieux car l'on sent en France, mais aussi dans d'autres pays occidentaux deux mouvements contradictoires. En France surtout, un mouvement initié par le gouvernement, son ministre de la Culture, mais aussi M. Autain et d'autres, d'ouverture vers une société pluriculturelle, diversifiée, et quelque peu polyphonique, que l'on peut retrouver, concrètement formalisée, par les décisions de régularisation, les mesures pour l'insertion sociale des jeunes étrangers, l'accueil des réfugiés, mais aussi par les rencontres sur les cultures méditerranéennes d'Athènes et de Marseille, ou encore les journées nationales dans les écoles sur l'éveil au Tiers-Monde, etc.

D'un autre côté, une tendance inquiétante, que l'on peut classer seulement dans les écarts de langage ou les faux pas, qui nous ceinturerait de frontières patriotes, un rien chauvines, certes « nationales » mais d'un tricolore qui fait peur et qui légitimement inquiète : c'est le parcours insistant de Jack Lang de Deauville à Mexico sur l'impérialisme culturel U.S., c'est Chevènement et sa croisade contre les publications et interventions de nos chercheurs en langues étrangères ainsi que la chasse aux anglicismes dans les réunions d'experts, ce sont les mesures de protectionnisme économique qui ne peuvent seulement se justifier par le comportement de nos partenaires quand ici ou là pointent déjà ce profil du mauvais français qui achèterait étranger, ce sont les allusions de Defferre sur terrorisme et étranger, c'est la débile question écrite d'un député socialiste au ministre de la Jeunesse et des Sports sur les mesures qu'il entend prendre pour empêcher Patrick Noah d'être supporté par une marque étrangère, etc.

En réalité, ce mouvement contradictoire n'est pas seulement celui

de la politique, il est certes au cœur de la politique française que l'on retrouve en filigrane de Le Pen : « *la France aux Français* », en passant par Giscard : « *les Français propriétaires de la France* », au Parti Communiste : « *Fabriquons Français* », mais largement plus encore dans la société civile, dans son système éducatif si peu curieux de ce qui est hors de l'hexagone, des auteurs étrangers, dans l'impossible acquisition d'une langue étrangère à l'école, dans ses mythes clochemerlesques où le café du commerce de Dassault se trouvent sans doute dans ce village sur fond de ciel bleu de Mitterrand, dans l'un « *le bon sens* », dans l'autre la force tranquille, mais aussi dans ces joutes d'intellectuels dont l'enjeu n'est que d'être classé traître ou courtisant, dans ces manifestations dites « *anti-sionistes* » par ceux-là mêmes qui, il n'y a pas si longtemps, jetaient à la face du pouvoir : « *Nous sommes tous des juifs allemands* » !

Serions-nous donc toujours condamnés à brûler ce que l'on a adoré, à mutiler notre mémoire des faits gênants ; à nous souvenir d'Oradour mais pas de Charonne ni des tortures en Algérie ; à brider notre intelligence de toute incertitude et ne pas reconnaître à Badinter le même courage à supprimer la peine de mort qu'à faire le bilan pratique de son action ; à confondre inquisition et « apostrophe » et devenir ainsi l'inquisiteur de l'impérialisme de Pivot ; et peut-être dans quelques mois à élire la droite aux municipales après avoir envoyé la gauche au Parlement ?

Lucidité ou cynisme du bon peuple, ou les deux ? L'un et l'autre ne seraient pas le pire s'ils ne dissimuleraient souvent ces attributs puants de notre coq gaulois que sont l'orgueil et la prétention, toujours susceptibles de se décliner un jour : nationalisme et racisme.

## BROUILLARD

# LE CHAUD-FROID DES FRANÇAIS D'OUTRE-MER

Pays de rêve pour touristes nantis. Soleil, musique, soleil encore... « Cocotiers penchés sur de longues plages de sable blanc, ourlées de turquoises transparentes ».  
Guadeloupe, Martinique, Réunion.

Pays d'illusion pour travailleurs immigrés. Brouillard, pluie, brouillard encore. France terre d'asile assurance d'un emploi. Métropole-Lyon.

Outre Océan Indien, outre Mer des Caraïbes des départements d'outre mer aux situations économiques périlleuses et qui doivent faire face au handicap de l'insularité. Dépendants de la France ou de ce que la mère patrie veut bien leur accorder. Colonies françaises jusqu'en 1946 ils deviennent à cette date « départements d'outre mer » (D.O.M.) et sont donc dotés de structures identiques à celles de la métropole. Métropole qui affirme sa tutelle longtemps oppressive et qui ne tolère pas la différence. La France impose sa culture et ses ancêtres gaulois aux petits créoles qui deviendront des coupeurs de cannes.

## Sortir les D.O.M. de la crise

10 mai 1982 : les socialistes semblent faire preuve de volonté de démocratisation de la vie locale. La loi sur la décentralisation projette une adaptation aux D.O.M. par élection à la proportionnelle en 1983 d'une assemblée unique remplaçant le conseil général et le conseil régional. Ce projet vise à rendre les assemblées plus représentatives de la population. On espère que ce nouveau pouvoir prendra les moyens d'une politique locale cohérente et efficace. D'autre part la commission Lombarnous, du nom du conseiller d'Etat qui la préside prépare une réforme visant à développer l'aide à la création d'entreprises locales.

Démocratie de gauche ? On ne parle cependant ni d'indépendance ni d'autonomie. Pour sortir les D.O.M. du sous-développement latent il faut engager une politique d'industrialisation. La situation économique n'est pas brillante,



Photo Pascaline

le taux de chômage considérable, environ 30 % de la population recherche un emploi. La France qui tient à ses bases stratégiques d'outre mer maintient ses départements dans un état d'assistanat tout en essayant de les sortir d'une crise ancienne et profonde. On estime que le gouvernement leur apporte une aide financière égale à 5 800 francs par an et par habitant.

Absence d'entreprise, absence de travail. L'agriculture en Martinique et Guadeloupe, qui emploie plus de 20 % de la population active, est essentiellement consacrée aux cultures d'exportation. Elle fournit à la métropole ananas, bananes et rhum au détriment de l'approvisionnement local. La culture des produits de première nécessité est en contre partie si restreinte là-bas qu'il est plus avantageux pour le consommateur d'acheter des pommes de terre ou des tomates d'importation. En conséquence

le coût de la vie dans les D.O.M. est supérieur à celui de la métropole. En différence il faut savoir que le S.M.I.C. y est inférieur de 20 %. Vie chère qui motive une prime majorant de 40 % le salaire des fonctionnaires. Merci pour eux. Dommage pour les autres.

## Un billet aller simple

Difficulté à trouver un emploi : l'émigration est la réponse directe sur-

tout si elle est encouragée par l'Etat qui désamorce particulièrement la colère des jeunes. Les jeunes représentent 50 % de la population des D.O.M. L'exode a commencé au début des années soixante. La métropole ouvre en 1963 le BUMIDOM (Bureau des Migrations pour les départements d'Outre Mer) dénommé depuis le printemps 1982 A.N.T. (Agence Nationale pour l'insertion et la promotion des Travailleurs d'outre mer). Cette société d'Etat favorise la migration, elle offre le billet aller (sans retour) pour la France et se charge de trouver du travail et un logement pour ceux qui arrivent ; c'est apparemment honnête, en réalité le BUMIDOM a souvent été critiqué et traité de « nouveau négrier ».

Avec le nom, qu'est-ce qui a changé ? Un peu trop récent pour le savoir. A Lyon le nouveau directeur de l'antenne régionale de l'A.N.T., M. Schoenauer vient juste de prendre ses



nouvelles fonctions. Une journée nationale de réflexion sur l'immigration des ressortissants des D.O.M. organisé par l'A.N.T. s'est déroulée au mois de novembre dernier avec la participation à Lyon du nouveau sous-préfet M. Constant et des représentants d'organisations qui à titres divers s'intéressent aux problèmes des originaires des D.O.M.

Insertion professionnelle, travail, emploi-formation, logement, vie sociale et culturelle. Débats ouverts sur une volonté de comprendre et un désir de réagir. Les difficultés exposées seront-elles applanies ?

### A l'arrivée plusieurs filières

On estime le nombre d'originaires des D.O.M. résidant en métropole à 350 000 personnes environ en tenant compte des migrants et de leurs descendants nés en France. Plusieurs filières s'offrent au choix des jeunes pour leur départ. Jusqu'en 1970/75, bercés de culture française à l'école, bercés d'illusions dans un culte d'admiration pour la France terre d'asile, ils pensent pouvoir y bénéficier d'une formation et d'une qualification qui leur permettra une certaine promotion sociale. Depuis quelques années maintenant l'admiration vire au dégoût, les jeunes réalisent que la France n'est pas le paradis rêvé. De plus en plus ils préfèrent rester chez eux.

Ceux qui émigrent viennent pour un stage F.P.A. par l'intermédiaire de l'A.N.T. qui les oriente tout d'abord dans des centres de préformation. Là ils doivent attendre souvent plusieurs mois avant d'entamer leur formation. D'autres viennent faire leur service militaire adapté (S.M.A.). L'armée propose une formation professionnelle avec

C.A.P. et perspective d'un retour dans son propre département fort de la maîtrise d'un métier. Proposition alléchante à laquelle répondent beaucoup de jeunes, mais encore faut-il que le C.A.P. (chauffagiste, maçon...) obtenu ne soit pas inutilisable outre mer.

La réalité diffère un peu du film projeté par le service de recrutement aux jeunes volontaires du S.M.A. avant leur départ en métropole. « Sous le soleil exactement » nul besoin de chauffagiste pas plus que de réparateur d'ascenseur d'ailleurs. A l'inverse le service militaire adapté permet à bon nombre de jeunes Français enseignants et techniciens d'effectuer là-bas un temps d'armée plus intéressant tout en comblant leur rêve d'exotisme. Oubliant parfois qu'ils assurent un emploi que Réunionnais ou Antillais pourraient occuper.

### La Bande des trois P.T.T., H.C.L., S.N.C.F.

Dernier canal classique de l'émigration : la fonction publique. Les ressortissants des D.O.M. entrent dans l'administration par voie de concours chez eux, ou bien en postulant à un petit emploi dans la fonction publique dès leur arrivée en métropole. Il y a quelques années ils fournissaient ainsi à la France une main d'œuvre docile plus rentable encore que les travailleurs d'Afrique du nord puisque sachant déjà presque parler français. Réunionnais et Antillais occupent souvent les emplois subalternes des organismes publics ou d'Etat, emplois que les Français de métropole ne veulent pas assurer et que les étrangers ne peuvent obtenir. Les organismes qui recrutent le plus d'originaires des D.O.M. sont les P.T.T., la S.N.C.F., les hôpitaux, les Hospices Civils à Lyon.

Il faut cependant noter que dans ces secteurs comme partout ailleurs, la crise et le chômage limitent aujourd'hui le recrutement d'un nouveau personnel. Les administrations offrent une garantie de l'emploi et un niveau de salaire toujours plus élevé que les salaires moyens locaux. Elles alimentent d'autre part, l'espoir d'un hypothétique retour dans le département d'origine par le jeu des mutations. Retour prochain, retour lointain. Utopie compte tenu du nombre des demandes et du nombre limité des postes disponibles des administrations locales. Inadéquation du système : alors que les métropolitains travaillant dans les D.O.M. bénéficient d'une « prime chaleur », les immigrés de l'hexagone attendent une prime de froid !

Rester ou repartir ? Impossible de choisir, difficile de répondre. Dans les premiers mois suivant l'arrivée en métropole, l'insertion est complexe. Il faut trouver un logement, s'opposer aux propriétaires racistes, la carte d'identité française n'a aucune valeur face à la couleur de la peau... Au bout de quelques mois les familles qui ont des enfants obtiennent un appartement dans un H.L.M. Regroupés dans certaines cités (Vaulx-en-Velin, Vénissieux), ils sont confrontés aux problèmes de forte concentration et donc de l'acceptation dans le quartier.

### Quel vêtement pour Miss Antilles ?

Antillais et Réunionnais sont dans l'ensemble peu concernés par la vie sociale sur leur lieu de travail ou leur lieu d'habitation. On peut signaler cependant sur Lyon et la région au moins deux organismes qui rassemblent les militants dans une lutte politique et pour un éveil des consciences sur les difficultés que rencontrent les travailleurs des D.O.M. : R.T.A. (Regroupement des Travailleurs Antillais) et Combat Ouvrier (parti politique qui existe parallèlement en métropole et aux Antilles). Cette dernière organisation propose réunions, conseils, meetings, diffusion de tracts et vente d'un hebdomadaire.

Mais l'originaire des D.O.M. à la recherche de son identité ne choisit pas volontiers de se ranger du côté des partis politiques. La transition du D.O.M. à l'hexagone provoque un phénomène d'acculturation. Français oui, mais de quelle identité française s'agit-il ?

Certains trouvent cette identité dans une adéquation parfaite au modèle français : cuisine, langage, décor de la maison, mode vestimentaire, loisirs, ils reproduisent pour mieux s'intégrer dans le milieu environnant quitte à s'automutuer de leur culture d'origine. Pour d'autres au contraire l'identité s'affirme dans une recherche permanente de tout ce qui rappelle la Martinique, la Guadeloupe et la Réunion. Au cœur de quelques associations à Lyon les Français d'outre mer peuvent se réunir, se rencontrer. Miss Antilles s'exposera-t-elle en maillot de bain ou bien cachera-t-elle sa poitrine sous une longue et honnête tunique ? Le débat est ouvert au sein de l'Association de Secours, de Culture et de Loisirs Antillaise (A.S.C.L.A.). Ne souriez pas, ils sont 13 000 originaires des D.O.M. dans la région Rhône-Alpes.

Quelle est l'alternative ? Il y a d'une part la nécessité de préserver une culture en exil et d'autre part celle de s'adapter aux us et coutumes métropolitaines. L'A.S.C.L.A. créée en mai 1982 à Vaulx en Velin connaît un essor florissant. En sept mois elle a inscrit 67 adultes et 58 enfants. Elle leur propose une multitude d'activités : danse, cuisine, théâtre créole, sorties touristiques et éducatives, grand loto. Une cagnotte alimentée par les petits bals et les fêtes constitue un pécule qui peut être versé à une famille momentanément en difficulté.

Monsieur Bouboune, l'un des promoteurs de l'association explique « on ne veut pas créer une vie ici comme celle de là-bas mais cette association nous aide à garder nos racines. On passe des films, on fait des rencontres et des débats. L'année prochaine il y en aura peut-être un sur la femme antillaise à Lyon ». Monsieur Bouboune et ses amis dépendent beaucoup d'énergie pour le fonctionnement de l'association. Ils se sont donnés un an pour réussir et aujourd'hui le nombre d'adhésions est encourageant. « Il faut pousser les Antillais à sortir de chez eux ».

Malgré toute interférence, tous demandent un respect des différences. Emigrés des D.O.M., aux conditions de vie sûrement moins sordides que celles que l'on réserve aux Africains du Nord, émigrés des D.O.M. qui rêvaient de complicité par delà les mers. Ils ne rêvent plus, sauf au retour. Parfois... un jour sûrement.

Jeanne Nuit



### Rosée la Guadeloupéenne

Elle est Guadeloupéenne. Je l'ai rencontrée par une après-midi pluvieuse de novembre dans une petite pièce surchauffée de l'Antiquaille. Femme de service aux hospices civils de Lyon, noire, comme son humour parfois. Elle éclate de rire à tout moment, forte d'une bonne dose d'optimisme, menant son petit bonhomme de chemin au milieu des bons et des mauvais jours. Elle s'appelle Rosée du nom de la sainte qui honorerait le calendrier au jour de sa naissance sur l'île d'émeraude.

Le décor posé ressemble étrangement à celui d'un conte de fée dans un pays de rêve où le soleil est roi. Son père est chauffeur de car, sa mère vend les légumes du jardin ; Rosée grandit entre son petit frère et sa grand-mère dans une aisance relative. Elle n'aime pas trop l'école alors on lui apprend à devenir une bonne maîtresse de maison. Couture, cuisine, ménage et repassage, éducation traditionnelle des femmes. Elle aide sa mère à la maison et court les bals à la recherche d'un bon mari. Mais les prétendants ne plaisent pas à ses parents et le bon parti de la famille ne lui dit rien à elle.

Alors le décor se fait féérique à l'aube de ses trente ans en 1967, Rosée vient tenter sa chance en métropole. Elle ne connaît pas l'hiver. Il va falloir qu'elle apprenne à se protéger... Arrivée par le BUMI-DOM, Rosée est placée comme bonne dans une famille de la bourgeoisie lyonnaise. Logée, nourrie, cinq cents francs d'argent de poche par mois. C'est pas pire même avec un seul jour de congé par semaine,

d'autant plus que l'on aime bien, on l'emmène même en vacances !...

Quatre ans plus tard, « fatiguée de faire la boniche », Rosée propose ses services aux hospices civils de Lyon et commence à travailler à l'Antiquaille. « Ici aussi c'est un travail de femme de ménage mais au moins je suis payée ». Vient alors le temps de la course au logement. Rosée va de régie en agence immobilière sans succès ; à chaque fois, gentiment reconduite avec un grand sourire et un « désolé, nous n'avons rien pour vous ». Elle se raidit devant ce racisme à fleur de peau, elle pleure parfois, lasse et découragée.

Puis avec l'aide d'une assistante sociale elle finit par trouver un appartement. Rosée fréquente quelques associations antillaises « enfin surtout les premières années ». Puis elle modèle sa petite cellule familiale, vit avec un homme, naissance d'un garçon, naissance d'une fille, départ de cet homme-père. Mouvance toujours autour de Rosée. Les années passent, Rosée compte les hivers. « L'hiver je suis malheureuse... je repartirai pour la retraite, ou avant si j'ai la mutation... » Rêveries... Ses enfants eux veulent rester en France. « Il fait trop chaud dans ton pays, maman ! Dilemme... »

Tout est toujours remis en question « y'a des jours où c'est difficile... mais avec ma langue je réponds comme il faut. Je suis Française, je vous emme... » Le mot finit dans un sourire.

J.N.

## SAISONNIERS

## PAYSANS SANS FRONTIÈRES

Vendanges, cueillette des fruits, récolte des légumes, élagage des arbres : depuis plus de vingt ans, ce sont des travailleurs étrangers qui se prêtent aux caprices du calendrier agricole. Chaque année, la Drôme en accueille près de trois mille...

Sainte-Cécile les Vignes : la Drôme en automne. Un président, africain de surcroît, va être reçu de façon tout à fait officielle à la cave coopérative du village par un membre des Affaires Etrangères, natif du coin. Au carrefour des chemins, la gendarmerie en képi fait dans la circulation sélective. Deux voitures et une mobylette doivent se garer sur le talus, mais on laisse passer les tracteurs chargés de raisin qui vont et viennent. Soudain, annoncé par un C.R.S., c'est le cortège des CX et des officiels qui en descendent : les Français en costume gris, les africains en boubous blancs... un spectacle un rien insolite dans ce paysage de vignes, un spectacle qui pourtant ne mobilise pas les foules. Au village en ce dimanche, les seuls spectateurs qui pourraient commenter l'événement, ne parlent pas français. Ils sont Espagnols, Portugais, Marocains ou Tunisiens, une centaine peut-être venus prêter main-forte aux travaux de vendanges : les travailleurs saisonniers.

### Quand les saisonniers venaient de la Lozère

Changement de saison. Fin des vendanges. Pour les cérémonies officielles, pas de saison creuse. A quelques kilomètres de là, à Tulette, village voisin de Sainte-Cécile, on reçoit A. Celard, secrétaire d'Etat à l'Agriculture, venu, geste symbolique oblige, planter des rosiers en bordure de vignes. Après la route du Vin, la route de la Rose !

Sur les terres alentours, les saisonniers sont toujours là, moins nombreux. Les vendanges terminées, Portugais et

Espagnols sont rentrés chez eux. Seuls restent les Marocains, les Turcs, les Tunisiens. Depuis 1975, la réglementation interdit en effet l'entrée de saisonniers originaires des pays lointains pour une période inférieure à quatre mois. Aujourd'hui, ces Marocains représentent 20 % du potentiel régional, les Espagnols près de la moitié ; les uns fournissant la main-d'œuvre d'entretien (taille des vignes, cueillette des pommes, élagage des arbres fruitiers), les autres occupés aux vendanges, repiquage des tomates... période d'activité intense.

Si la région Rhône-Alpes ne canalise que 5 % des saisonniers de toute la France, c'est la Drôme qui au niveau régional gagne le palmarès. Deux tiers des saisonniers de la région travaillent en effet dans la Drôme. Cette réalité s'inscrit dans un contexte précis. D'un côté, une masse importante de petites exploitations qui n'ont pu faire face aux difficultés que par l'apport d'une main-d'œuvre au statut précaire, souvent clandestine. De l'autre, des ouvriers étrangers, pour la plupart issus d'un milieu rural et qui ne cherchent qu'à s'intégrer dans un milieu semblable. Une immigration qui a son histoire...

Dès les années 50 en effet, la précarité du métier, les salaires et les mauvaises conditions de travail accélèrent l'abandon des emplois saisonniers au profit du monde industriel. Méditerranéens et maghrébins viennent occuper les places laissées vacantes par les rudes paysans de la Lozère et du Massif Central. De française et permanente, la main-d'œuvre agricole devient étrangère et saisonnière, « faute d'avoir su faire reconnaître sa qualification ! » regrette un technicien agricole.

Et il commente : « *Quand on pense qu'il a fallu dix ans pour que soit signée une convention collective !* » Les fameuses pesanteurs du secteur agricole... Dès 1958, toujours est-il, ce sont mille cinq cents Italiens qui prêtent leurs bras à la besogne. Cinq ans plus tard, ceux-ci forment les deux tiers de la masse saisonnière. C'est à cette époque environ que commencent à affluer les travailleurs marocains.

### « Mon cher Salah... »

« *Mon cher Salah, quand tu recevras cette lettre, tu pourras faire ta valise, comme chaque année, nous t'attendons ; tu connais le chemin. Amitiés de tes patrons...* » C'est ainsi que Salah apprend une nouvelle fois qu'il peut venir travailler en France. Un courrier qui ne ressemble guère à une lettre d'embauche, mais qui pourtant en fait office.

A l'origine de ces réseaux clandestins, l'autorecrutement semble fonctionner au plus haut degré. « *Avant, il y avait un cousin qui travaillait chez le patron. Il m'a donné l'adresse.* » De cousins en frères, de frères en cousins, on se retrouve bientôt en Corse, via les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse, objectif la Drôme. En l'espace de quelques années, Carpentras est devenue un véritable réservoir de main-d'œuvre. Les Carpentrassiens ont tous en tête l'image de ces ouvriers assis sur des murets, guettant le bruit de la camionnette qui viendra les ramasser et les transporter d'un domaine à l'autre. « *C'est pourquoi, dit une responsable d'association, ils sont de bonne foi lorsqu'ils avouent ne pas connaître le nom de leur employeur.* »

Si la pratique des chambres d'hôtels, louées à la petite semaine, semble-t-il disparu, et si nombreux sont les exploitants qui préfèrent loger leurs employés dans des H.L.M., la formule la plus répandue reste encore celle des logements collectifs, directement implantés sur les terres.



A Châteauneuf-sur-Isère, dix travailleurs s'entassent dans deux pièces. Il y a une cuisine, mais pas d'eau et bien sûr pas de douche. Ailleurs, deux cent quarante francs de frais de logement sont retenus sur le salaire d'un employé qui dort... dans la remise aux animaux. Ailleurs encore, on coupe la lumière à dix heures du soir. Toilettes bouchées, gouttières au toit, brasero pour tout chauffage ; le respect des commodités minimum semble être considéré dans bien des cas comme un luxe inutile. Chez un gros exploitant de la vallée, il y a ceux qui méritent le chauffage (les Espagnols), et ceux qui ne le méritent pas (les Maghrébins). Et les témoignages affluent : une exploitation fruitière doublée d'une usine d'emballage, où près de quatre mille ouvriers travaillent sous la surveillance d'un mirador ! On parle même d'un domaine où les ouvriers doivent pointer en allant travailler ; mais ce n'est qu'une rumeur...

Drriad, Douiek et Amidou, rencontrés alors qu'ils sont occupés à tailler la vigne, travaillent depuis dix ans chez le

même patron, par contrats de huit mois. Ils arrivent en septembre, pour faire la récolte des pommes à l'Île-sur-Sorgues, et prennent fin octobre, une fois les vendanges finies, le relais des Espagnols à la vigne. Ils habitent près de la ferme du patron un logement qu'ils partagent avec un ouvrier français : le maître-valet, dont le tracteur se profile entre les rangs de ceps. « *Approche*, dit l'un des jeunes Marocains, *il va regarder et le soir, il le dira au patron* ». Et tout en se remettant au travail, il ajoute : « *L'autre jour, le maître-valet, il a fait des conneries avec nous ; mais le patron, il est comme ça.* » Pouce en l'air à l'appui. Comme à l'armée, le caporal-chef est souvent plus à craindre que le colonel.

---

### Au bonheur des profiteurs

---

Ce qui n'est pour les petits exploitant que le moyen de survivre un temps encore représente par contre pour les gros propriétaires une façon de plus pour

augmenter les bénéfiques : salaires payés une fois l'an, en fin de saison, heures supplémentaires non payées, licenciements abusifs, employeur qui garde les papiers des immigrés de peur que ces derniers s'en aillent, intimidation et mensonge « *moi, je connais la loi, tu n'as pas le droit d'avoir un contrat* », paternalisme et chantage « *avec tout ce que j'ai déjà fait pour toi, je ne vais pas encore payer...* », promesses de contrat non tenues, retenues de Sécurité Sociale alors que le travailleurs n'est pas déclaré, débauche du surplus de salariés lorsqu'on frôle le chiffre nécessaire à la formation d'un comité d'entreprise, etc., etc. La liste est longue et non limitative...

Face à ces manœuvres, le saisonnier maghrébin est le plus souvent très démuni. Vivant « *entre les pêchers et le soleil* », complètement isolé, sortant peu, si ce n'est le dimanche au marché, moins informé de ses droits que le travailleur espagnol, le saisonnier maghrébin témoigne très souvent d'une grande fidélité à l'employeur et au domaine. Au fond, il a trouvé un emploi, il gagne en tout état de

cause plus que ce qu'il gagnerait chez lui, et retourne une fois par an dans son pays. Juste de quoi supporter le reste !

Cependant, certains conflits plus violents amènent parfois exploitants et saisonniers à venir s'expliquer devant les prud'hommes. Tel ce producteur de poires qui signa dix contrats d'un an avec des saisonniers dont il se débarrassait au bout de trois mois. Tel cet employeur qui vendit pour plusieurs millions de contrats bidons aux travailleurs sans papiers. Une opération somme toute rentable puisqu'elle ne lui coûta que deux jours de prison. Tel enfin ce patron qui, trois ans après son jugement, n'a toujours pas versé les indemnités de licenciement qu'il doit à quatre ouvriers, illégalement renvoyés. Ceux-ci d'ailleurs attendent toujours...

Mais le recours à l'Inspection du Travail ou au Conseil des Prud'hommes reste rare. Le temps joue en effet contre le saisonnier. Parti de son pays pour travailler, il ne peut se permettre de s'arrêter, encore moins d'engager une action quelconque. Les procédures prud'homales traînent en longueur et tant qu'une décision n'a pas été rendue, il est impossible au travailleur d'aller s'engager ailleurs. Un beau jour, son contrat arrive à échéance ; il ne lui reste plus alors qu'à rentrer dans son pays.

Aussi, dans bien des cas, les saisonniers préfèrent-ils négocier la remise d'un certificat de travail et partir chercher ailleurs un nouvel emploi. D'autant plus que les nouveaux propriétaires ne se livrent pas tous en rangs serrés aux mêmes abus. Certains petits propriétaires ont même tenté parfois de régulariser la situation de leurs employés et ceci avant le lancement des opérations de juin 1981, opérations qui d'ailleurs ne se firent pas sans mal.

## La clandestinité bat la campagne

Une fois déjoués les pièges de l'administration (employés de la Préfecture de Valence qui classent arbitrairement des dossiers, faute d'avoir lu les circulaires dans le détail, mairies où l'on exige des justifications fantaisistes), quatre cents clandestins ont finalement réussi à obtenir leur régularisation. Restait encore à régler le cas particulier des saisonniers. Une circulaire de novembre 1981 annonçait la possibilité d'obtenir un



Photo ASTI VALENCE

titre de travail permanent... à condition de justifier d'un emploi stable et d'un contrat d'un an ! Vous avez dit « stable » ? A se demander pourquoi le terme de « saisonnier » existe. Finalement, les pouvoirs publics renoncèrent à ces exigences incohérentes, et cinq cents ouvriers de la Drôme purent bénéficier de la permanisation. Douiek, Amidou et Driad sont dans ce cas. Quand ils auront leurs papiers, ils signeront un contrat de trois ans.

Bon nombre de travailleurs pourtant sont passés au travers de l'opération, comme ceux qui, de retour en France après un séjour de deux à trois mois dans leur pays, sont arrivés trop tard pour déposer un dossier. Ceux-là garderont le statut de saisonniers... qu'une nouvelle vague de clandestins viendra bientôt grossir. Car, disent les associations de soutien, il faut être réaliste ; à quoi sert d'intégrer une immigration clandestine si c'est pour qu'elle soit aussitôt remplacée ?

Plus radicalement en effet, le phénomène des saisonniers pose donc le problème du travail au noir. Pas de papiers, pas de contrats, sans doute ! Mais certains s'entendent aussi à renverser les termes : des papiers, pas de travail ! Le travailleur, irréprochable pendant de longues années, soudain devenu indésirable par la magie de la régularisation, en est bien l'illustration. Quand il s'agit de respecter un certain nombre de lois du travail, et de payer les charges salariales, les exploitants se montrent moins intéressés. Pour ceux qui n'ont pas voulu se retrouver sans travail, il a donc bien fallu accepter le retour à l'illégalité.

Là encore, les maghrébins ne sont pas les premiers (ni les derniers) à avoir fait les frais (ou le bonheur) du travail

« au noir ». Au beau temps des chemins de fer traçant leur ligne à travers la campagne, c'étaient les employés S.N.C.F. qui, la journée terminée, allaient « faire des heures » pour le compte de tel ou tel patron. Aujourd'hui, le chômage aidant, toute une frange de main-d'œuvre volante et épisodique a investi la campagne.

Car les saisonniers ne sont pas tous étrangers, ou du moins pas tous immigrés. Etudiants hollandais, Anglo-Saxons, Allemands ou même Français, en mal de retour à la terre, viennent régulièrement se prêter aux travaux de cueillette. « *Au moment des olives et des abricots* », l'arrière-pays diois fourmille de cette main-d'œuvre passagère et instable... « *Ils sont bien gentils, ils veulent changer la société ! En définitive, ils se prêtent comme les autres au travail au noir* ». Ce technicien agricole raconte n'avoir rencontré au cours d'un stage A.N.P.E. que deux jeunes déclarés sur soixante ayant travaillé comme saisonniers !

Mais les jeunes ne sont pas les seuls mis en cause. L'instituteur en retraite, la femme du boucher, celle du professeur de maths, la fille du voisin, la potière du village... qui pour les vendanges ou les tomates... un coup de main à droite et à gauche, un peu pour le folklore, un peu pour les fins de mois difficiles. Où commence, où finit le travail au noir ?

Catherine Roubaud

Cet article a été largement inspiré par le rapport de l'A.S.T.I.V. (Association de Solidarité aux Travailleurs Immigrés de Valence)

ZUP

# L'UNION FAIT LA FRITE

La « seconde génération » a la bougeotte ! Expositions, sorties de neige, projections de films : c'est le grand retour des clubs. Après les jeunes du « Vallon » à Grigny, voici Lignes parallèles.

« Nous avons conclu un pacte avec les jeunes : plus de violences, mais des activités. Ils veulent qu'on s'occupe vraiment d'eux... ». Il est 18h30, le local du C.A.L.M. à Vaulx-en-Velin serait déjà fermé s'il n'y avait une réunion de « lignes parallèles ». Un « Centre d'animation et de loisirs » qui ferme ses portes à 18h, à l'heure où les jeunes sortent des écoles et auraient besoin d'un lieu où se retrouver ; une situation presque banale...

Pourtant les six jeunes de « Lignes parallèles » ont des idées, des projets et déjà (l'association n'existe que depuis le mois de juin) des réalisations. A l'origine de « Lignes parallèles », un festival de musique arabe auquel participèrent sept groupes et qui fit salle comble. Les gens étaient venus de toutes les banlieues et les anciens renouèrent des relations qui semblent durer depuis, comme le confirme Mario, le copain italien d'Akim : « Maintenant, ils marchent à trois ou quatre, alors qu'avant, c'était chacun pour soi ». Nombre de jeunes se sont reconnus dans cette musique. « Avant, dit Rachid, on n'écoutait que du hard-rock, on perdait les racines... Cette fois en plus, on était à la buvette ou au service d'ordre ; on faisait partie du truc, quoi ! »

Faire partie... La participation est un maître-mot pour l'association. Les adolescents s'occupent ainsi des plus jeunes en entraînant une équipe de foot de 11-13 ans... « Lignes parallèles » est par ailleurs en train de faire passer le B.A.F.A. à une quinzaine de jeunes. Quinze jeunes qui pourront ainsi faire office de membres de l'association auprès des adolescents. Autre réalisation à l'actif de « Lignes parallèles », ce camp en Savoie qui a donné l'occasion à 22 jeunes de 13 à 17 ans et de nationalités différentes (aussi bien polonais ou italiens qu'arabes) de découvrir la nature mais qui leur a permis surtout de se prendre en charge. « On s'occupait de la cuisine, du ménage, on décidait des activités, du planning... »



Photo Yves Guélaud

Organiser un camp sans passer forcément par les pouvoirs publics ou d'autres associations est encore chose très compliquée. « Lignes parallèles » n'a pas de gros moyens et tous savent qu'il faudra encore une nouvelle fois passer par l'U.F.C.V. (Union Française des Centres de Vacances) dont ils sont adhérents, s'ils ne trouvent pas un chalet eux-mêmes.

Les jeunes de « Lignes parallèles » sont conscients du « caractère particulier » de leur association, un « caractère particulier » qui leur a permis d'obtenir le financement à 70 % (au lieu de 50 %) du camp de l'été dernier par les fonds destinés à l'est lyonnais pour éviter un nouvel « été chaud ». L'association est, lit-on dans les statuts, « ouverte à tous

ceux qui partagent ces objectifs ». Evidemment, le fort taux d'immigrés maghrébins de Vaulx-en-Velin oriente les ambitions. Pourtant, pour ceux qui vivent dans ces banlieues, le mot « communauté » veut prendre ici tout son sens.

Communiquer avec les jeunes, essayer de sentir leurs désirs : la stratégie en vigueur est celle de « grand frère ». Les jeunes sont plus sensibles aux propositions des aînés qui les côtoient qu'à celles des éducateurs dont ils se méfient souvent.

« Ils ont vécu avec nous, ils nous connaissent. Avant, on s'occupait tous seuls » explique Akim. Et il est vrai que « Lignes parallèles » vient combler un vide. « Entre l'A.P.A.C.S. — une autre association qui s'occupait bien des jeunes — et « Lignes parallèles », il y a un trou de sept ou huit ans qui fait la délinquance... », explique un nouveau venu.

Cet hiver, comme pour prouver que le rodéo n'est pas encore le sport national, « Lignes parallèles » organise un camp entre Noël et le jour de l'An. Ski de fond, nature... nature...

Michel Perrot

## INTELLO

**ROULEZ, JEUNESSE !**

Adil Jazouli, Marocain, chercheur au Centre d'Analyse et d'Intervention Sociologiques (C.A.D.I.S.) à Paris et activement présent dans le mouvement associatif montre les perspectives de la nouvelle génération dans l'action contre-offensive, l'action culturelle contestataire, l'action institutionnelle et juridique et l'action politique.

L'objet de cette réflexion n'est ni la description d'un état de faits dans lequel les jeunes d'origine maghrébine se trouvent pris, ni l'illustration didactique de leurs problèmes sociaux et culturels. Ce qui m'intéresse, c'est l'action contestataire de cette jeunesse, ce qui peut la bloquer, la dévoyer ou la développer.

Cette action développée par les groupes autonomes des jeunes de la nouvelle génération issue de l'immigration maghrébine, pose — comme toute action collective relativement organisée — un certain nombre de questions à ceux qui pour des raisons diverses s'y intéressent. Je développerai ici ce qui me paraît être la différenciation, l'articulation et les significations des différents niveaux de cette action, sachant bien que la réalité peut être plus complexe que l'analyse qui essaye d'en rendre compte.

**L'action contre-offensive**

Ce type d'action s'est articulé autour des problèmes concernant les expulsions, les arrestations et les jugements discriminatoires dont étaient souvent victimes les jeunes d'origine maghrébine sous l'ancien régime. Le point culminant de ces luttes fut la mobilisation autour de la grève de la faim de Lyon en avril 1981. Cette action de type démocratique — au sens large du terme — trouvait son moteur dans le refus de se laisser faire et dans l'affirmation que chaque personne a le droit élémentaire de pouvoir choisir son lieu de vie. Ce côté démocratique et l'écho qu'il a eu a beaucoup fait dans le succès et l'aboutissement de cette lutte. Mais ce type d'action est toujours d'actualité car les forces de l'ordre n'ont pas fondamentalement

changé dans leur façon d'agir vis-à-vis des jeunes d'origine maghrébine et les arrestations arbitraires continuent de jaloner le parcours de cette jeunesse. Par ailleurs, — et c'est le plus important — dans le climat de psychose collective créée autour des problèmes d'insécurité, dans un contexte social et politique où les adeptes de la légitime défense passent pour de bons citoyens et se font souvent acquitter lorsqu'ils tirent quelques balles mortelles, les jeunes de la nouvelle génération continuent de s'organiser et à lutter pour la reconnaissance de leurs droits, contre les ghettos, la violence et son cycle infernal. Dans ce cadre, la réaction des jeunes à la cité Gutenberg à Nanterre après l'assassinat de leur camarade Abdenni Guemah (blessé le 23 octobre 1982, mort le 6 novembre 1982) démontre le degré d'organisation, de maturité et de responsabilité des jeunes qui, loin de tomber dans un appel au meurtre et à la vengeance, essayent de faire accepter par la négociation à tous les pouvoirs locaux et politiques que la solution primordiale est dans le relogement immédiat des familles des cités de transit dans des logements plus décentes, éloignant ainsi le spectre du ghetto et de la marginalité (1).

Ces formes d'action contre-offensives s'accompagnent ou se relayent avec une action plus culturelle.

**L'action culturelle contestataire**

Sans entrer dans les détails de l'analyse (2), on peut dire que l'action culturelle contestataire développée depuis quelques temps par la nouvelle

génération s'articule autour de trois principes conducteurs.

Premièrement cette action multi-forme — musique, théâtre, vidéo, radio libre, etc. — affirme par sa présence et son élargissement le refus des jeunes de se laisser enfermer dans la double dialectique de l'assimilation / marginalisation et du « cul entre deux chaises ». Il n'y a pas d'action possible centrée à partir de la problématique de l'identité culturelle, individuelle et sociale du groupe. Au contraire, c'est par le refus de se laisser enfermer dans ce type de questions et par leur dépassement dans la pratique de création culturelle innovatrice que les



groupes autonomes de la nouvelle génération nous apprennent que l'identité culturelle, si elle existe, se forge et se travaille dans l'action et non en dehors d'elle.

A un second niveau, cette action permet à des jeunes désignés jusqu'alors comme anomiques et irresponsables, d'agir ensemble d'une part sur leurs propres rapports en évitant la reproduction du fonctionnement de la bande ou du

parti, et d'autre part de s'ouvrir à travers la production culturelle où restent des composantes de la société dans les termes de l'échange, du conflit et de la mutuelle reconnaissance.

Enfin, l'action culturelle contestataire trouve son essence dans sa capacité de mobilisation — qui est très grande — et dans la pertinence des questions qu'elle est capable de poser et de soulever. Questions en direction de la nouvelle génération elle-même et des enjeux de ses luttes et questions envers un univers social et culturel relativement hostile à tout ce qui n'est pas sien, à tout ce qui ne

la nouvelle génération, à savoir essentiellement la police, la justice, les municipalités et leurs diverses annexes.

Ce n'est pas un hasard si l'un des slogans du festival des jeunes immigrés les 28 et 29 mai 1982 à Lyon a été « halte au contrôle policier ». Ce contrôle qui va des Minguettes à Nanterre en passant par la Courneuve et Bassens bloque, provoque et met à bout de nerfs des jeunes déjà malmenés par l'école, bloqués dans leur formation et frustrés dans leur épanouissement. Ce marquage très serré est doublé d'un quadrillage systématique par le travail social traditionnel (prévention, éducation surveillée, etc.) Les groupes

municipalités et du monde du travail social en vue d'attirer leur attention sur la situation et de leur proposer les solutions que les jeunes voudraient voir mises en application. Il va sans dire que ce n'est ni facile, ni payant dans l'immédiat. Ce type d'action tout en traçant des enjeux précis et ponctuels, met en réalité le doigt sur le problème fondamental des rapports de l'Etat et des élus politiques avec des populations maintenues jusqu'à maintenant dans une situation d'insécurité, de fragilité et de dépendance.

**L'action politique**

C'est l'un des niveaux d'action les plus faibles chez les groupes autonomes de la nouvelle génération, et pour cause. En dehors d'une subordination plus ou moins forte à des groupes politiques français, algériens ou marocains, toute action politique autonome semble prématurée et ne peut aboutir qu'à la construction d'un discours révolutionnaire et mythique ou à une action tous azimuts passant par la violence des conduites. En d'autres termes, toute action au nom de la nouvelle génération qui placerait le politique avant tout le reste va à l'échec, car il ne peut y avoir de construction d'un champ de cette action qu'en lien étroit avec la consolidation d'acquis sociaux et économiques d'une part, et le renforcement des pratiques sociales et culturelles autonomes, offensives et ouvertes d'autre part. Si la nouvelle génération a beaucoup de problèmes à régler avec l'Etat et ses représentants, elle a beaucoup plus de problèmes à gérer conflictuellement avec la société globale et de questions fondamentales à lui poser.

Adil Jazouli

cherche pas la reconnaissance dans l'effacement, la transparence et l'assimilation conformiste.

**L'action institutionnelle et juridique**

Elle se place sur le terrain des institutions qui ont en charge la gestion et parfois le contrôle de la vie des jeunes de

autonomes de la nouvelle génération affirment avec raison que cette situation dure et se développe, ne peut que provoquer des pratiques violentes et des révoltes sans lendemain d'une part, et des attitudes de demande d'assistance et de prise en charge des problèmes par l'Etat, de l'autre.

Pour sortir de ce cercle vicieux, plusieurs types d'actions sont menés en direction des parquets, des préfectures, des

(1) : Voir à ce sujet les réactions et analyses dans « Sans Frontière » n°71 spécial novembre, pp. 6-10

(2) : Pour ceux que cela intéresse, voir Adil Jazouli « La nouvelle génération et l'action culturelle contestataire » in *Migrant Formation* n°50 octobre 82, pp. 86-89.

## MINIATURES

# PROFESSION : MARCHAND DE TEMPS

Le Bonzaï ? Un arbre dont on a bloqué la pousse, puis grâce à quelques coups de pousse supplémentaires attendu patiemment que la nature lui donne forme.

A Saint-Sorlin En-Valloire dans la Drôme travaille un éleveur de Bonzaï : bien plus qu'une technique...

Ils vendent des pommes ou des vélos, des cours d'anglais ou des coupes de cheveux. André Montagne a choisi de vendre de l'espace-temps. Lui, le géant, est accoucheur de miniatures et quand

bien même il voudrait disparaître derrière ses arbres, il les dépasse. « *Quand je vends un arbre, dit-il, je vends vingt ans de travail. Mon arbre n'est-il pas une concrétisation de temps et une compré-*

*sion d'espace ? » Le bonzaï a un poids, une taille, un équilibre et, lorsqu'il est parfaitement réussi, impose le silence. « Le choc vient d'une esthétique matérielle et se transforme en relation à l'esprit. »*

Cet arbre ordinaire et fantastique accroche à ses branches nos idées les plus folles et les plus absolues. Il fut la première fois arraché à la nature au 11<sup>e</sup> ou 12<sup>e</sup> siècle en Chine et mis en pot. Existant naturellement à l'état sauvage, il avait été simplement gêné dans son développement normal par la neige, les rochers ou les chèvres. Après avoir eu à se défendre, à se bagarrer, il prend des formes d'arbre adulte avec « *un faciès marqué comme un homme du désert. La lutte exacerbe le caractère de l'espèce* ». Effectivement « *il a de la gueule* »

Les Japonais le connaissent au 16<sup>e</sup> siècle et, s'en étonnerait-on, le perfectionnent, le sophistiquent. Ce n'est qu'au

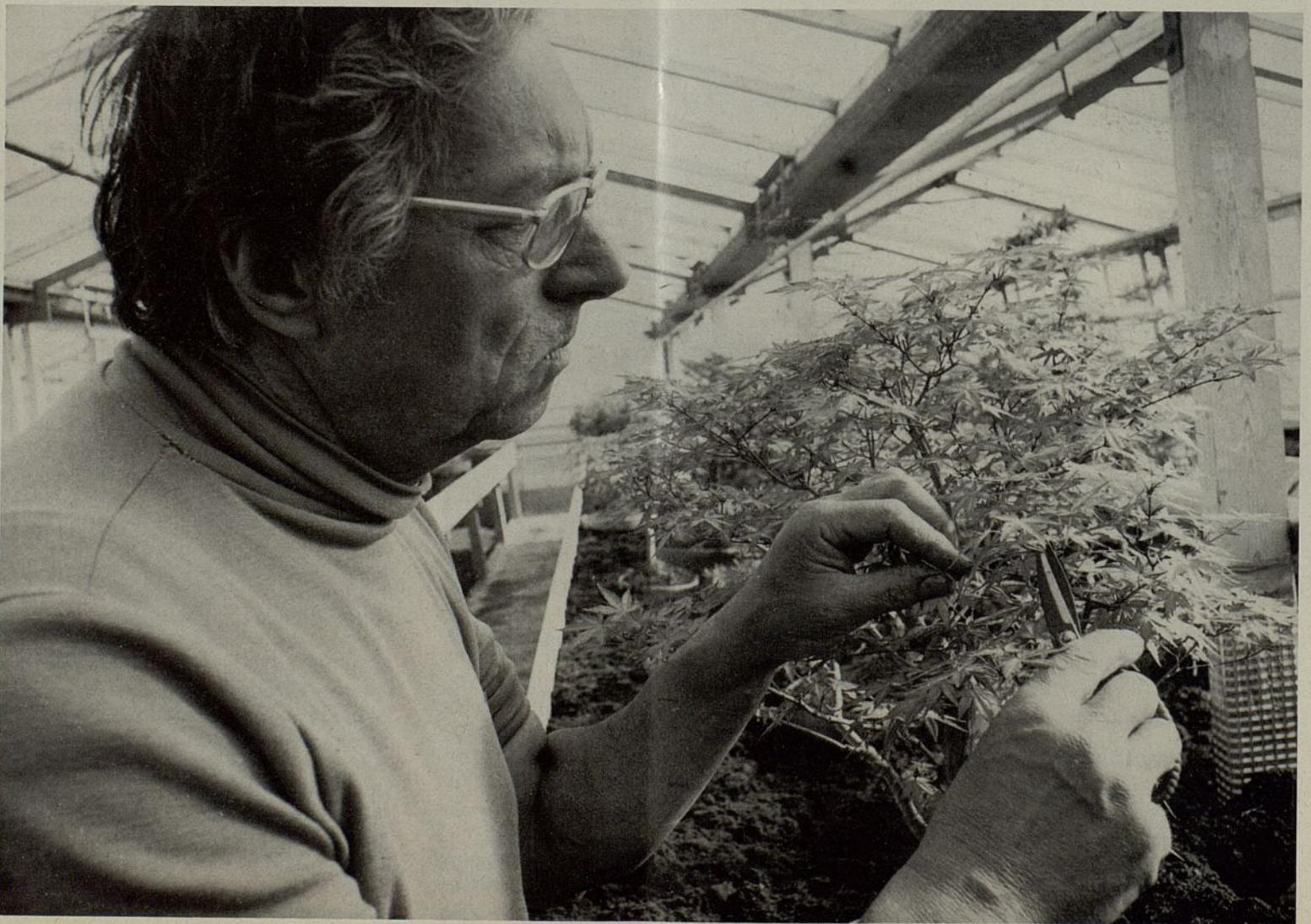


Photo Daniel Besson

Photo Daniel Besson

tout début de notre siècle que les Anglais l'importent en Europe. En 1982 comme hier, pas d'alchimie. Ou alors celle de la patience. Faire un bonzaï consiste à mettre en état d'équilibre biologique d'arbre adulte le petit arbre. C'est-à-dire que l'importance de la partie souterraine soit faible par rapport à la partie aérienne et que la production hormonale des bourgeons terminaux devienne importante. Elle est obtenue par la taille.

L'idée est absurde qui consiste à croire que l'arbre en souffre. Un arbre qui souffre est un arbre malade. Or le bonzaï ne l'est pas. Il a un véritable équilibre identique à un grand. « *Je ne suis pas un tortionnaire* » proteste André Montagne.

Exerçant son métier depuis 26 ans, il a toujours aimé les miniatures. Trouvant le petit dans le grand, des arbres dans les arbres, pour lui, le bonzaï est un être collectif à l'image d'un groupe où ses élé-



Photo Daniel Besson

## les petits récits tardifs

de Vincent Bady

Entendu dans la bouche d'un spectateur sortant d'un théâtre : « *le spectacle était trop intelligent pour moi.* » Il ne disait pas si le spectacle lui avait plu ou déplu, il disait qu'il l'avait reçu, au-delà du plaisir et de l'ennui, comme une leçon destinée à l'humilier, à lui signifier son infériorité culturelle. Ce n'est pas la qualité du spectacle qui était en cause, mais seulement le scandale de quelques images extirpant le mouvement d'une réalité pétrifiée, l'agression d'une sensibilité un peu plus vive pendant les deux heures du spectacle que durant toute une journée, une semaine, une vie. Comment éviter que l'art devienne comme une école au royaume de l'imagination, une forme intimidante de l'autorité ?

La mort d'un grand homme d'Etat est un bonheur parce que tous les hommes politiques déclarent se mettre à son école.

La mort d'un grand cinéaste est une joie parce que ses films vont ressortir au cinéma.

ments constitutifs se renouvèlent. Toute forme arborescente est une forme collective comme le sont l'algue, le corail ou l'arbre... généalogique. Assurément, le bonzaï est un média. Fait pour entrer en relation avec soi-même.

« *Certains le regardent comme une salade, d'autres ne disent rien* » observe André Montagne. Mais c'est naturellement que lui viennent à l'esprit les questions que lui posent ses arbres : « *Suis-je dominateur ou homme protecteur ? Suis-je homme d'analyse ou homme de synthèse ? Suis-je homme de symétrie ou homme de divergence ? Suis-je rationnel ou poète ? Moi, occidental, suis-je capable d'adhérer à une symbolique orientale ? Le théâtre de marionnettes m'intéresse-t-il ?* »

On l'a compris, au pays des bonzaïs, ni mode, ni gadget. Il y faut constance et pérennité. André Montagne rend public son jardin secret, mais s'ouvre sans se

La mort d'une princesse est une bonne nouvelle parce que ça fait du bien de pleurer tout seul devant sa télévision.

La mort d'un salaud est une malédiction parce que les honnêtes gens se retrouvent un peu plus seuls.

Il paraît que dans un film venu d'outre-Atlantique, un petit garçon se prend d'amitié pour un extra-terrestre hideux. « On ne peut pas ne pas l'aimer » disent tous les critiques de l'affreux gnome et du film itou. Et tous les médias de vous bassiner le flanc sur le thème de la victoire des trésors de tendresse, d'innocence, d'émerveillement recelés dans le film, sur la méchante et cupide débauche de ses moyens publicitaires et promotionnels. Qui fait la bête fait... Mon chien n'a pas besoin de placards en quadrichromie pour avoir l'air plus humain que n'importe qui. C'est bien pour cela qu'il vient me lécher les bottes.

départir. Dans les forêts sont les cathédrales, et dans les arbres arrondis par l'âge, la sagesse. Dans son jardin secret sont des repères pour jouer à la vie et à la mort et poser ses jours (son souffle ?) d'un arbre à l'autre.

Sans bruit, la communion s'établit. L'arbre acquiert une parcelle d'âme, « *se patine* », dit-il. Cette patine fait d'un objet usuel un objet unique, un objet habité, habillé sur mesure, respecté. Cherchant les points-charnières entre la civilisation orientale et la civilisation judéo-chrétienne, André Montagne rencontre l'indien comanche : « *Notre mère la terre, les arbres et toute la nature sont les témoins de nos pensées et de nos actions.* »

Halte ! Cessez la fuite ! Cessez le feu ! Plantez un arbre et plantez-vous là.

Bernard Bolze

# ELYSEE RECLUS REPUBLICAIN, GEOGRAPHE, LIBERTAIRE...

Elysée Reclus : un géographe dont l'analyse du monde, au siècle dernier, avait de quoi déranger.

Yves Guélaud dresse le portrait de cet esprit indépendant, « précurseur », que la mémoire des hommes a longtemps occulté. Et que deux livres récents présentent plus amplement.

Il faut se rendre à l'évidence, Elysée Reclus n'est pas un homme qui a laissé beaucoup de traces dans la mémoire des Français. Et pour cause. Les autorités politiques, intellectuelles, morales et guerrières du 19<sup>ème</sup> et du 20<sup>ème</sup> siècle ne lui ont guère laissé le choix. Elysée Reclus fait partie de la grande bande des oubliés de l'Histoire. L'idéologie dominante en a voulu ainsi et continue à le faire. Car enfin, réfléchissons un peu : comment un homme comme lui, qui fut géographe (il a laissé plus de 20 000 pages de géographie et 4290 cartes), qui fut voyageur (Irlande, U.S.A., Amérique du Sud), qui fut libertaire (ami de Bakounine et Kropotkine) et qui fut bien d'autres choses encore, a-t-il pu être tranquillement évacué du Panthéon des « hommes célèbres » ?

*« J'ai parcouru le monde en homme libre. J'ai contemplé la nature d'un regard à la fois candide et fier, me souvenant que l'antique Freya était en même temps la déesse de la terre et celle de la liberté ».*

Elysée Reclus est un homme en perpétuelle action. Lire sa vie met le lecteur en transpiration, tant il est éberlué par sa volonté, ses réalisations, ses idées. Il est en perpétuelle recherche : une preuve parmi tant d'autres, et c'est chez le géographe novateur qu'il faut la chercher,



Frontispice de « L'homme et la terre »

les cartes précises qu'il a élaborées minutieusement et dont les titres feraient pâlir de jalousie n'importe quel géographe moyen de la fin du 20<sup>ème</sup> siècle : « L'extension de la mouche TSé-Tsé en Afrique », « Les pogroms de Russie début 20<sup>ème</sup> siècle », « Les lieux de massacres en Arménie fin 19<sup>ème</sup> », « Les slums de Manchester et Salford fin 19<sup>ème</sup> », etc, etc. On le voit, les thèmes choisis et analysés par Reclus dépassent le cadre purement géographique, ou du moins celui de la géographie telle qu'elle était conçue à la fin du 19<sup>ème</sup> et telle qu'elle est encore trop souvent conçue aujourd'hui.

*« Il faut tenir compte de l'interévolution de tous les peuples. Aujourd'hui tous les peuples entrent dans la danse. Il n'y a plus de questions de progrès que pour la terre entière. »*

Tenir compte des peuples, lier l'histoire à la géographie, la géographie à l'histoire, voilà l'un des crimes de Reclus.

En effet, en tant que géographe et homme libre, il a troublé considérablement un monde conservateur et réactionnaire.

On lui en voudra toute sa vie d'avoir su rester libertaire, d'avoir participé à la Commune de Paris, au lendemain de

laquelle il sera exilé. Il n'acceptera de rentrer en France qu'après l'amnistie du dernier communard. Il se heurte à tous les nouveaux grands pontes et mandarins de la géographie nouvelle.

Avec l'avènement de la Troisième République, la géographie nouvelle est arrivée, il s'agit d'une géographie de propagande, d'une géographie académique, toute pleine de convictions, de catalogues, de certitudes, et ce à tel point que, comme l'écrit Reclus : « *La terre serait en métal, les villes en papier maché et les hommes en carton, les rédacteurs des manuels scolaires de géographie de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle n'auraient pas eu à changer un mot de leurs livres* ».

Reclus est le géographe de l'espace et des peuples. Dans « L'homme et la terre », il parle des découpages naturels violés par les frontières politiques, par les impérialismes, il analyse la situation des peuples divisés par la politique des Etats territoriaux basée sur la conquête de l'arbitraire.

Il parle ainsi de l'Europe :

*« L'équilibre européen est nécessairement instable... Il ne tient aucun compte de la volonté des populations elles-mêmes... L'équilibre vrai s'établira seulement quand tous les peuples du continent pourront décider eux-mêmes de leurs destinées, se dégager de tout prétendu droit de conquête et se confédérer librement avec leurs voisins par la gérance des intérêts communs. »*

De la Perse :

*« La Perse est donc dans la situation d'un corps que se disputent deux carnassiers (Angleterre et Russie) : sa tête est prise dans une gueule dévorante, ses pieds sont tenus par d'autres mâchoires. De même que l'Afghanistan, la Turquie et le Maroc, la Perse ne doit le semblant d'indépendance qui lui reste qu'à la jalousie des puissances, incapables de se mettre d'accord sur la façon de la dépecer... La Perse a virtuellement cessé d'exister comme pays autonome, et son gouvernement n'est plus qu'une machine à extraction d'impôts pour les dépenses royales, les pensions civiles et militaires, »*

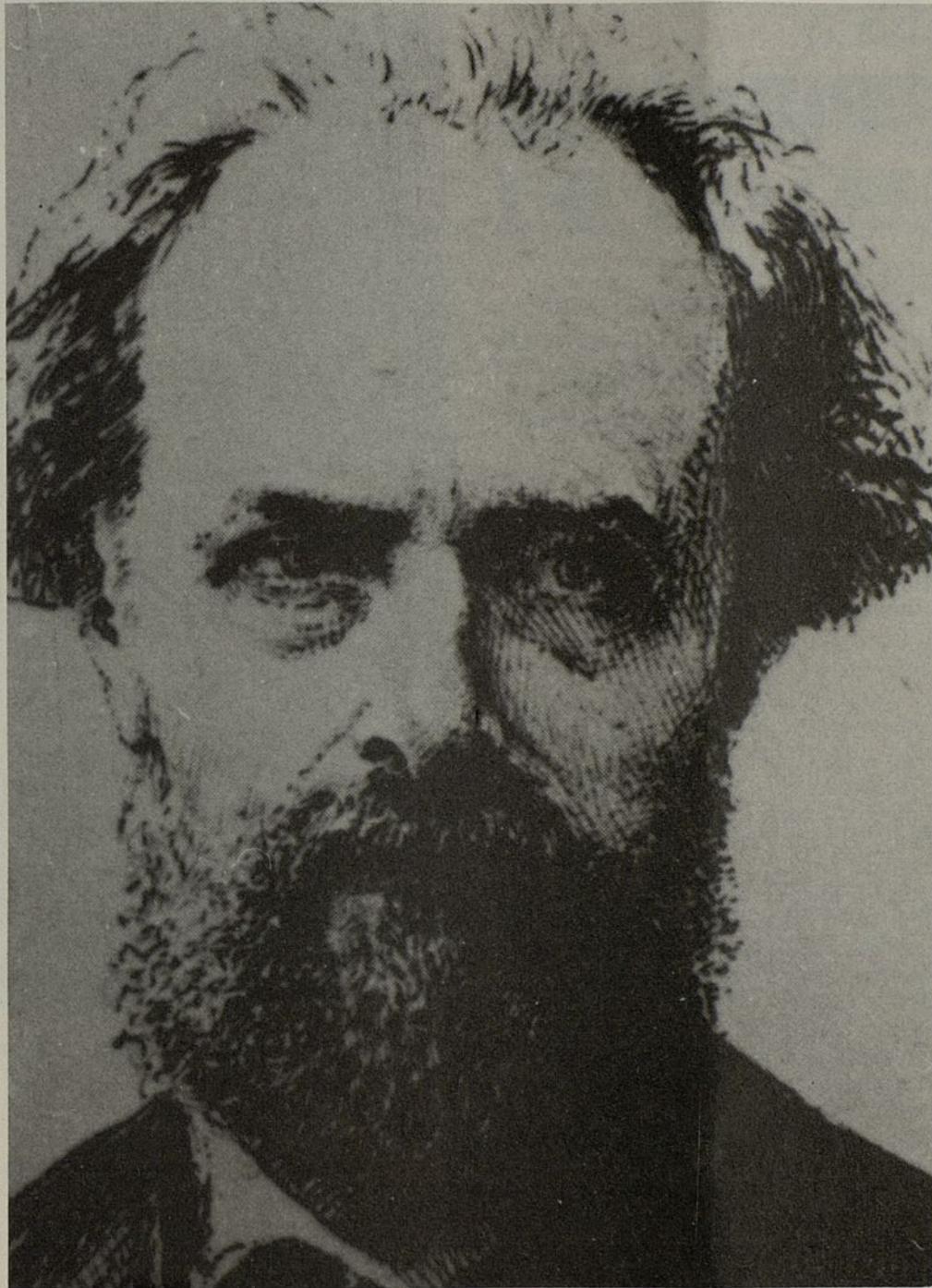


Photo Roger Viollet

Portrait d'Elisée Reclus, couverture de « l'idéal, l'évolution, la révolution »

*les fastueuses ambassades, les fonctions inutiles... Quant au peuple, il n'a pas encore fait connaître sa volonté. »*

Et de la Russie :

*« A l'est de la Perse et de l'Afghanistan, le front de bataille se continue pour les deux puissances en conflit ; mais, dans cette région, les conquêtes de la Russie, bien différentes en cela des annexions de territoires faites par l'Angleterre, ont cet avantage capital de s'accomplir comme par un phénomène de croissance naturelle et suivant des lois*

*d'efficacité géographique. Chaque pays limitrophe s'agrège facilement à la contrée voisine déjà conquise... Tout rattachement d'un nouveau domaine à l'immense Empire était ainsi, sinon justifié, du moins expliqué, excusé d'avance, sous prétexte de cohésion géographique. Munis de ces raisons paraissant bonnes aux favorisés du sort, les envahisseurs russes pouvaient ainsi marcher de proche en proche jusqu'au fond de la Chine et, certes, ils n'y auraient pas manqué s'ils n'avaient rencontré sur leur chemin de redoutables adversaires... Par la force*

*même des choses, les Russes ont suivi la méthode des chasseurs d'éléphants sauvages, qui introduisent des animaux domestiques dans l'enclos où se démène le captif pour le calmer et l'accoutumer graduellement à la servitude. »*

La course aux armements des grandes puissances avait attiré son attention et toujours dans « L'homme et la terre », on trouve le passage suivant :

La Grande-Bretagne « voulait que sa flotte égalât celle de tous les autres Etats du monde : cette ambition est désormais impossible, et si d'autres Etats, aussi riches en ressources que la Grande-Bretagne, tels l'Empire germanique ou les Etats-Unis, se laissent entraîner, comme il est probable, à des velléités analogues, la lutte des milliards finira par devenir impossible. Et d'ailleurs, qu'importe en pareille matière le nombre des navires et des bouches à feu ? La supériorité n'appartient-elle pas à celui qui, au moment donné, dispose d'une nouvelle application navale, sous-marine, aérienne et flottante ? » Si Reclus avait voulu faire de la géopolitique, il n'aurait sans doute pas fait mieux.

Fin 19<sup>e</sup>, la géographie n'a pas encore droit de cité à l'université. Elle reste le privilège de fonctionnaires, de stratèges qui gravitent dans les sphères de l'appareil d'Etat. Yves Lacoste, directeur de l'actuelle revue « Hérodote » a analysé cette géographie qui « sert d'abord à faire la guerre ». Dans de nombreux pays aujourd'hui, on ne peut pas acheter de cartes : elles sont réservées aux militaires...

C'est dans cette ambiance qu'Elisée Reclus parvient à se réapproprier un droit : celui d'essayer de comprendre, d'analyser les mécanismes du pouvoir, de l'oppression. En cela, il est libertaire.

*« Nos ennemis savent qu'ils poursuivent une œuvre funeste et nous savons que la nôtre est bonne ; ils se détestent et nous nous entraînons ; ils cherchent à faire rebrousser l'histoire et nous marchons avec elle. »*

Y.G.

**Pour en savoir plus :**

Elisée Reclus : « L'évolution, la révolution et l'idéal anarchique », Stock Plus, 1979.

Elisée Reclus : « L'homme et la terre » tomes 1 et 2, introduction et choix de textes par Béatrice Giblin. F. Maspéro / La Découverte, 1982

## BOULES CONTE DE L'EPIPHANIE

Au début de l'hiver, Mérou le bouliste, le peintre en lettres et Foskoudis le tavernier, le sybaryte, nous ont offert un très beau livre. *La Fanny et l'imagerie populaire* est l'histoire d'un personnage Croix-Roussien du siècle dernier qui hante encore les jeux de boules. Et comment ! Dans ces périodes de divan et de psychodrames les deux compères nous font partager leur santé gaillarde. Pour les lecteurs de *Cosmopolis* ils ont réécrit l'histoire.

Le bel Eugène de la Croix-Rousse et la Fanny du Clos-Jouve, ou la Fanny guidant les gônes. Mélo en 3 scènes.

Cela se passait au siècle dernier ; plutôt à la fin du siècle. Nous avons la mémoire un tantinet défaillante car l'évènement était tellement idyllique que nous aurions pu croire que nous avions rêvé. Il nous reste la rémanence (nous étions présents), du bel Eugène éperdu - fou - amoureux de la belle Fanny. Ces grands coups de chasse langoureux ponctués spasmodiquement par des soupirs du même tabac ! Ah !...

Ils souffraient de bonheur ces deux êtres-là, ces enfants du plateau. Du froid aussi, car l'atelier du bel Eugène n'était pas chauffé et malgré la verrière et l'effet de serre, ils ne pouvaient pas sentir l'effet se faire, vu que le soleil ne pouvait entrer.

Il était dans leurs yeux, le soleil, avec un peu de lune par la brillance furtive qui se complait dans l'eau des yeux bleus ; Ils avaient tous les deux les yeux pers. Deux paires d'yeux bleus.

C'est important de tout dire. Oui.

Eugène était peintre et sculpteur et Fanny son modèle, sa muse, son égérie. Il ne songeait qu'à reproduire son corps majestueux, son port délicieux, ses lignes suaves, ses courbes exquises, et surtout les ondes de ses fesses qu'elle avait parfaites, édéniques. Combien de fois ne remit-il pas sur l'ouvrage ses dessins, ébauches, épures, essais avant d'aboutir au chef d'œuvre ?

Combien de temps se passa-t-il ? Nous étions jeunes et nous ne nous souvenons plus très bien.

Quelle sculpture ! Quelle allure ! Les deux amants étaient fiers de leur

œuvre commune et ne pouvaient imaginer la montrer au commun des mortels. Heureusement que nous étions là, témoins ébahis et ahuris de cette merveilleuse concrétisation de l'art et de l'amour !

Mais qui avait eu vent de cette idylle ? Un matin que nous nous postions dans notre cachette, nous vîmes nos deux héros fous de douleur, éplorés, serrés l'un contre l'autre à se briser. Les larmes nous vinrent aussi... Les sculptures avaient disparu ! Horreur et putréfaction ! Enfer et damnation ! L'histoire émut tant les gens du plateau qu'un immense courant populaire se greffa spontanément. Tout Lyon fut mis sens dessus-dessous. Les moindres recoins furent prospectés, visités, fouillés, retournés. Cette disparition ne pouvait être le fait que de vils personnages, de gens méchants, de triste sires. L'affaire devint politique. Chacun des chercheurs s'employait à découvrir la vérité derrière cette ignominie. Et le temps passait, passait. Personne ne trouvait... Le pauvre Eugène et l'infortunée Fanny dépérissaient, leurs yeux pers se délavèrent et leurs regards fondaient dans ces flots de larmes froides.

Ils moururent et leur dernier souffle éteignit la bougie-témoin, seule source de chaleur dans ce grand atelier froid et vide. Le chagrin fut immense. Le deuil enveloppa la cité, le linceul fit une chappe grisâtre au dessus des toits et la morosité s'installa.

Quel cul-serré, quel bigot, quel lugubre personnage, quel amer vivant, quelle funèbre crapule, quelle morne engeance avait bien pu faire ce sacrilège, se faire cruel au point de nier la vie, la beauté ?

Nous grandîmes dans cette



ambiance détestable. Nous seuls savions comment étaient les chefs d'œuvre et pouvions en parler. Nous fumes nommés commissaires et chargés d'enquêter.

Nous trouvâmes bien longtemps après grâce à la collaboration du superintendant Niogret et du grand chercheur Dejean. La statue avait été morcelée, coupée, partagée !

Nous trouvâmes une partie dans les caves de Fourvière, une autre dans un château d'aristocrate des bords de Saône, une autre dans les locaux de politiciens chagrins, une autre chez les bonnes sœurs, une autre chez un sculpteur d'Etat visqueux, une autre chez un peintre officiel, chafoin, une autre dans une association du renouveau moral.

Il y avait bien coalition.

Le peuple alla chercher tous les morceaux. Ils furent remis en place soigneusement et la statue fut hissée au Clos Jouve sous les vivas, hurrah de la population qui lui fit un accueil grandiose,

sublime, unique ! Une fête mémorable se déroula autour de la statue monumentale dans l'allégresse générale. Les édiles ne purent que s'associer à cette immense liesse populaire.

Ainsi après de sombres années moroses, la Croix-Rousse retrouvait une raison de vivre, retrouvait son héroïne qui avait tant fait parler d'elle, renouait avec les franches parties de rigolade d'avant, quand on savait s'amuser et faire la fête, quand on savait plaisanter sur tout, désacraliser le présent tristounet, et les gens en place, les édiles, les curés... à la bonne franquette !

### Mérou et Foskoudis

Tout ceci peut bien être vrai. Un concours de sculpteurs aura lieu afin de concrétiser la Fanny monumentale qui sera érigée au Clos Jouve à la Croix-Rousse. Tous les projets seront présentés du 12 janvier au 6 février 83 à la mairie du 4ème.

*La Fanny et l'imagerie populaire de Mérou et Foskoudis* - Editions Terre et Mer - Grenoble 1982.

## LOVE STORY

# LE NOUVEAU MUSEE DE VILLEURBANNE

Le coup de foudre s'est passé en 1978 entre cette belle étrangère (la peinture contemporaine) et ce petit noyau fougueux constitué de quelques personnes qui sont Jean-Louis Maubant, Jacqueline Rosier, François Perrodin. Devant la passion, un seul acte : la création avec toute la témérité qu'il faut pour jouir d'un tel rêve : un espace à l'abri des intempéries climatiques et politiques, une sorte d'Etat, de territoire indépendant, nécessaire à la passion d'une idylle.

Le projet est énorme, comme une excavation de cité engloutie. Il faut avoir plusieurs vies pour bâtir un tel rêve. L'économie de tels efforts ne manque d'ingéniosité : imaginez une équipe convaincue, des locaux abandonnés ou hors service comme une école désaffectée, une stratégie de financement dernier cri pourtant ancienne : le mécénat. Et surtout un patrimoine pictural quasi-mondial. Il ne reste à l'équipe que les arguments culturels pour rassembler les éléments. C'est chose faite : le rêve est là, assis sur 1 100 m<sup>2</sup> de bonne terre « *C'est de la logique quasi paysanne* » dit J.-L. Maubant.

Spacieux, lumineux, l'endroit est un orgue de pièces, de couloirs et de cours. Ses créateurs l'ont doté d'une multitude de services : une bibliothèque du contemporain, un salon vidéo où l'on peut voir les créations de différents artistes. Summit du défi dans la rencontre avec l'artiste : il peut y loger, un appartement est prévu à cet effet. Ainsi G. Paolini a déjà prospecté à partir de l'endroit les terrains de ses futures créations, T. Cragg a déjà sévi dans les lieux en laissant même sur place des œuvres qui ne manqueront pas d'intérêt pour les amateurs d'archéologie moderne. L'humour est en rendez-vous. Imaginons un peu ce bonhomme fouillant les restes de son entrepôt pour rassembler les éléments de son œuvre : quasi filmique !!!

**Autres aspects :** visites commentées, stages initiatiques sur l'art contemporain pour les milieux d'enseignants : rapport avec divers lieux dont l'optique est similaire (Frigo, ELAC, Art Performance, etc.) Nous reviendrons ultérieurement

dans le détail sur les perspectives et le fil conducteur artistique qui anime cette équipe.

Les expositions personnelles consistent à mieux connaître l'artiste et son œuvre. Pour ce faire, le musée met à disposition un nombre de pièces dans lequel l'artiste peut à son gré accrocher les œuvres qu'il juge harmonieuses avec un thème de son choix. C'est le cas de E. Tatafiore qui nous plonge dans les méandres de la psychanalyse de quelques héros de la Révolution Française, tel Robespierre, la guillotine, la mort et la vertu symbolisée par un véhicule jaune roulant sur du bitume noir. Symbole et mythologie, tels sont les axes de cette nouvelle peinture.

A voir également Boltanski et son « album de famille ». Il nous propose une série de 150 photos prises ça et là dans les événements quotidiens d'une famille. On devient quasi voyeur devant le réalisme de la photo. Là encore ce sont les symboles qui frappent et l'amateur d'ethnographie ne perd pas son temps.

Pas plus qu'avec Tony Cragg et son « Stak » mètre-cube d'éléments-déchets où l'on pourrait y retrouver la nappe cirée d'une famille du quartier, le bidon d'huile coupable d'assassinat d'un couple de vieilles, un univers très vaste de souvenirs mis en stère !!!!

**Genèse d'une rencontre :** Avant la création du musée, l'équipe avait déjà manifesté sa présence grâce aux actes de Daniel Buren qui, à travers la ville de Lyon, avait « ponctué » les édifices publics, cette « ponctuation », souvenirs-nous, ce n'était rien d'autre que des bandes plastiques servant à signaler les mauvais trous causés par les travaux de rue, dont il se servit pour entourer des monuments ou fontaines publiques. C'était du plus bel effet dans les espaces verts...

Patrick Bouffier

**Prochaines Expos :** Exposition de Noël, 16 décembre au 16 janvier 1983, Marianne Eigenheer, 20/1/83 au 1<sup>er</sup> mars, Markus Raetz, avril-mai

## trans-continental express

# RAP: LE VER EST SORTI DE LA «GROSSE POMME»

« Jacques a dit sic : "t'es toc O.K. mais choquée nein j'te plaque". J'ai dit : "pas cap". Il a dit "dac" et toc en cloche sans Bac / J'attaque le macadam qui tchatte en faisant crisser mes pneus / Pas d'Cadi comak à ma Cadi en stock à cent lieues... »

Cela a la couleur du Bobby, le goût du Lapointe mais cela a été écrit en 82 par un certain Philippe Bourgoïn, le Gainsbourg du rap à la française, le Dutronc du hip-hop tricolore, autrement dit le parolier en chef de Chagrin d'amour, auteur ô combien comblé du tube, que dis-je, du pipe-line à fric-frac-froc : « chacun fait c'qui lui plait », dont on a pu juger le pouvoir de séduction, entre une pub pour la poire et une campagne pour le fromage, jusque dans les jingles du Roi (José) Artur.

Et toute la France pendant quelques saisons de frissonner entre cinq et huit du mat « dans les logis des mal lotis » comme dans les intérieurs plus bourgeois. Et toute la France de fredonner encore avec « Bonjour v'la les nouvelles » le nouveau hit du duo diabolique. Sans parler du Tarzan qui se balançait cet été d'une onde à l'autre. Bref, même si Chagrin d'amour ne durera pas toute la vie, la France a fait du rap son plaisir du moment. Avec, comme toujours, plusieurs siècles de retard, puisqu'il y a belle lurette que Blondie avec « Rapture » et les Clash avec « Magnificent Seven » ont popularisé ce style musical, sans oublier bien sûr « Rapper's delight », le premier grand tube rap, par le Sugarhill Gang, lequel morceau n'était qu'une habile copie de « Good Times », un titre créé par Chic, un des meilleurs groupes de funk disco américain.

Mais stoppons là ce lent glissement progressif de la France profonde vers les rapides d'outre-Atlantique — glissement qui se terminera peut-être en queue de poisson comme tant d'autres modes musicales, exemple le ska — pour revenir

aux sources, autrement dit pour découvrir ce qui se cache derrière ces trois lettres : r-a-p.

### La gangrène des gangs

Pour ce faire il est besoin de remonter sept-huit ans en arrière et de s'enfoncer témérairement dans les deux quartiers les plus pourris, avec Harlem de « la grosse pomme », de New-York City, la ville sans doute la plus aimée et la plus détestée des terres émergées connues, j'ai nommé le Bronx et Brooklin. Là où pour un immeuble dégradé mais encore squatterisable, on compte deux ruines encore fumantes (le coup de l'assurance) et trois terrains vagues (à lames). Là où les rues semblent avoir subi un raid aérien, où les chaussées sont le verdun des amortisseurs, où les trottoirs sont dévorés par les ordures gloutonnes. Là où chaque bouche de métro cache une descente aux enfers. Là donc, au milieu de la crasse, de la puanteur, de l'insalubrité, de la pauvreté, les petits gangs n'en finissent pas de défendre leur bloc, de jouer les prolongations de West-Side-Story, de se faire la peau entre deux tatouages. Des gosses, de plus en plus jeunes, noirs pour la plupart mais aussi beaucoup de Portoricains (qui comme les Chicanos du Sud-Ouest ont remplacé les noirs dans le rôle du sous-prolétariat), fragiles guerriers de la nuit qui, malgré leurs allures de caïds, ne purent résister très longtemps aux efforts conjugués de l'alcool, de la drogue et de la police.

Sans disparaître tout à fait, les gangs perdirent ainsi de leur puissance. De la même façon le découragement gagna ceux qui avaient choisi de tourner leur violence vers le combat politique, derrière les Blacks Panthers et autres organisations agissantes. Entre deux émeutes sauvages et inorganisées, la révolte s'enlisait dans l'individualisme. Alors à défaut de transformer les règles du jeu, la colère se fit défi : « Certains noirs roulent en Cadillac, pourquoi pas moi ? »

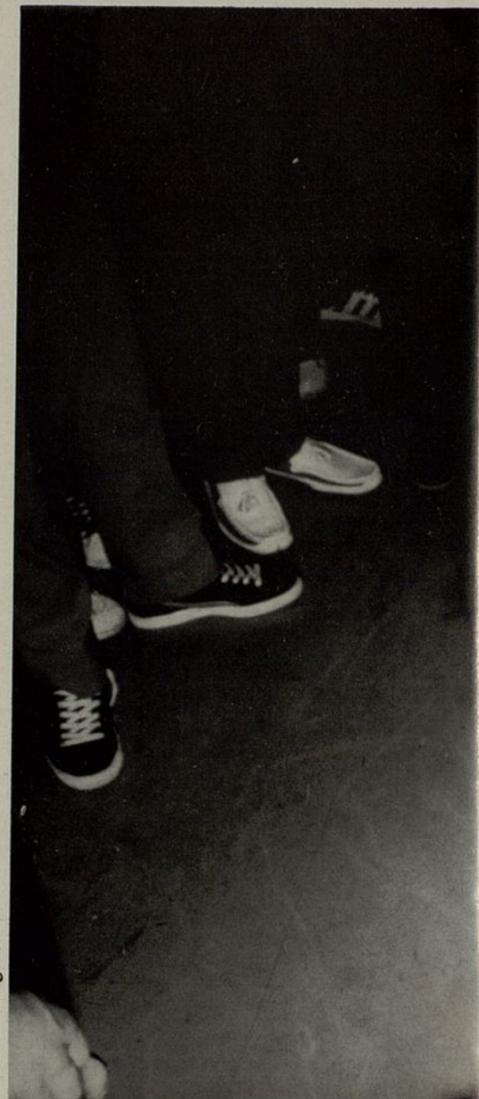
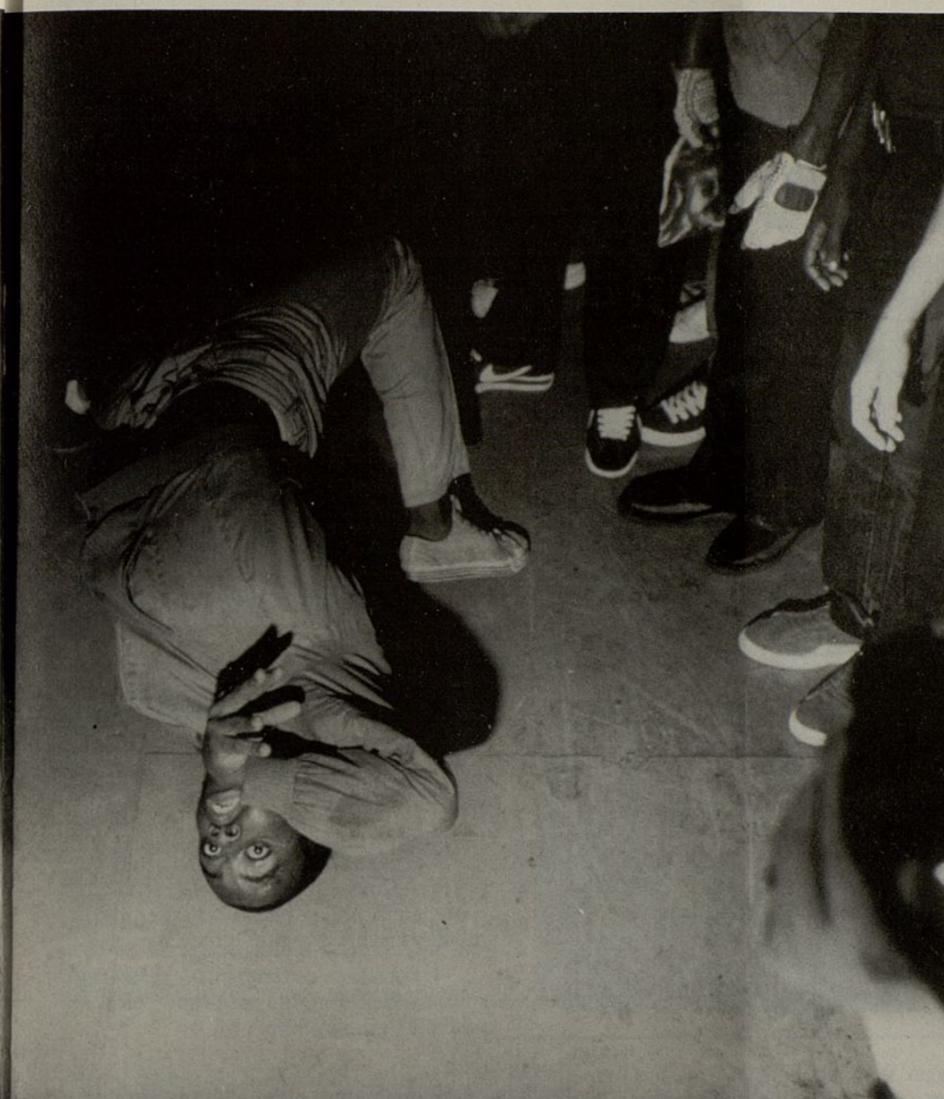


Photo G. Gorgoni

Pour sortir du ghetto, pour réussir quand on a aucune autre formation professionnelle que le chômage, les sunlights du showbiz constituent bien entendu un phare plus que fascinant. Mais dans un monde où le mot rock n'était et n'est toujours pas admis, il n'était pas non plus question de vouloir rivaliser avec les grandes stars du disco et de la funk music qui faisaient danser jusqu'alors caves et trottoirs nuit et jour.

### Diamant sous l'onglet

Qui eut alors le premier l'idée, sur deux platines accouplées, de faire mumuse avec le diamant : dérapage, arrêt sur le sillon, avant-arrière... tout en



mélangeant, sans aucun respect pour les originaux, des bribes de musiques diverses, pillées ici et là, notamment dans le répertoire funky, concentrant le tempo, le beat de façon à pousser à la transe les danseurs ? Qui commit le premier sacrilège ? Peu importe. Et si aujourd'hui Gand Master Flash, créateur de « Message » considéré comme l'hymne rap, a vendu plus d'un million de disques, l'intérêt du rap est moins dans les inévitables retombées commerciales (pour quelques uns) qui ont suivi sa descente dans le bas Manhattan, avant sa conquête des marchés internationaux, que dans la démarche même des premiers rappers. Ces rappers qui à défaut de se payer un instrument pour créer leur propre musique, commencèrent donc à détourner celle des autres avant de donner nais-

sance à des originaux bâtis sur cette rythmique super hachée.

### Je parle donc j'existe

Car si la musique, la danse n'était qu'un prétexte, la principale innovation tenait en fait surtout au texte. Rejetant la chanson figée, construite une fois pour toutes, le rapper (qu'il soit lui-même disc-jockey ou seulement complice du premier) ne chante pas mais il raconte, parfois pendant des heures, tout ce qui lui passe par la tête, sa vie, celle du quartier avec ses anecdotes où la violence, le sexe, la drogue ont une place de choix. Sorte de sublimation, par le bagoût, d'exorcisme par le baratin. Une façon

clinquante, mais aussi bourrée d'humour, de dire j'existe.

On retrouve ce côté frime, exhibitionniste du défi rap chez les jeunes danseurs, surnommés les « breakers », les casseurs, les casse-cou, pour qui aucune figure n'est trop risquée et qui transportent leur étrange chorégraphie jusque dans la rue, ajoutant à leur plaisir d'étonner celui de la compétition en se livrant à des concours de la même façon que les dee-jays se livrent des combats singuliers par platines interposées.

### Métro, Soho, zeros...

Un autre défi, lancé lui directement contre les autorités de New-York, ne tarda pas à être assimilé à ce que l'on peut appeler le mouvement rap. Un défi qui, curieusement, alors que le maire de N.Y.C. employait toutes les ressources à sa disposition, de la répression policière à la campagne publicitaire de persuasion pour y mettre fin, allait intriguer, d'une façon plutôt sympathique, tous les visiteurs de la « Big Apple ». Il s'agit en effet des graffiti sans cesse effacés et sans cesse reproduits à la bombe sur les rames du métro new-yorkais. Avec les murales sauvages et les autres espèces de graffiti, ceux-ci allaient donner naissance à un art. Un art de l'instant, fragile et périssable, qui comme le reste, comme le rap, allait vite être récupéré par l'establishment ; « Futura 2000 », un des pionniers du bombing vend ainsi aujourd'hui ses toiles dans les galeries de Soho entre 1000 et 25 000 dollars.

Pour lui comme pour D.S.T., le Lucky Luke de la platine ou Fab Five Freddy, le roi de la tchach, le défi était payant, le pari est réussi. Mais comme dans tout mouvement artistique le nombre d'élus est restreint et la reconnaissance entraîne vite une perte de la spontanéité.

Que restera-t-il du rap dans cinq ans ? Va-t-il s'imposer durablement en dehors de New-York ? Connaitre, à l'instar du raggae, un large développement international ? Malgré la récente tournée en France de toute son équipe « d'ambassadeurs » et le battage auquel elle a donné lieu dans les médias, on peut en effet s'interroger sur l'avenir d'un mouvement musical si vite codifié, exploité et détourné à son tour, purgée de son contexte pour devenir un rythme qui fait d'abord danser les dollars.

Bruno Thomas

# GROS CIGARES

Les U.S.A. et Gaumont se partagent la quasi totalité de nos rêves (plus souvent) prédigés : un pouvoir sans merci a donc lieu entre les directeurs de salles ou programmeurs. Le cinéma est d'abord un enjeu commercial pour toutes les salles en France (en U.R.S.S., un seul directeur pour 350 millions d'habitants). « Des spectacles différents pour tous », telle est la pratique désormais acquise, les U.S. ont les moyens de nous faire rêver et ça marche. Gaumont a d'autres prétentions, nous faire réfléchir, il y arrive, mais sur quoi ?

Godard se pose la question, nous à Lyon, on attend la question **Passion ou Pas(sion)**. Walt Disney sera au rendez-vous des fêtes, il a ses engins spaciaux pour nous acheminer ses films. Godard subit encore les grèves de la S.N.C.F. (pas de bol). En attendant, on peut poser un sourire sur la vie passionnelle du monde des cabarets avec **Victor-Victoria**, ou bien le miséricordieux drame des permissionnaires de **Yol**. Sans aucun doute, les mondes ne souffrent pas des mêmes maux, mais ils souffrent quand même ! A la souffrance, deux remèdes. *Le Grand Spectacle* de nos futures galaxies « quand vous y serez arrivé avec vos problèmes, on trouvera bien un vieux film pour vous faire réfléchir » : ça, c'est le grand remède qui peut utiliser le petit remède qu'est le regard sur notre réalité. Il y a donc deux cinémas, comme il y a deux morts, celle qu'on filme pour conclure une erreur historique, celle qu'on nous invente pour mieux aller vers l'erreur historique !

Dans les deux cas, c'est bien de mort qu'on nous parle. Si le cinéma est une très belle « machine à rêves », c'est qu'au départ, il y a **spectacle**, et que T.W.A. étant de plus en plus cher, il y aura encore plus de **spectacle**, voir **Blade Runner**, un bijou dans le genre. Côté idée, on n'est pas bégueule, si les personnages ont des idées, on les a déjà priés de les garder, ça pourrait servir ailleurs pour plus tard, bref, plus le spectacle est « universalisé », moins les idées le sont ; on change d'époque, tout est cher et ceux qui ont du spectacle à revendre ne sont plus les mêmes que ceux qui ont les idées.

## STRAPONTINS

# COMME UNE JOCONDE A L'USINE



Photo C. Berthelot

Au moment exact où un patron vire une employée qui ne portait pas de soutien-gorge... Mademoiselle La Joconde — vous savez, la ravissante speakerine, « au sourire énigmatique » (merci monsieur Poncif !) prend les chemins de l'usine : du 19 janvier au 8 février, à 20 H 30, elle sera la dame blanche, la présence muette, l'hôtesse d'une ancienne robinetterie.

Une rencontre étrange et belle... comme une création du théâtre Epinglé, à qui l'on doit déjà, entre autres, *Lear* et *Lancelot*.

L'histoire ? Un travelling dans des destins pluriels jamais joués avec arrêts-terminus et changements de direction, au ciel ou en enfer. Pour rire dans les flammes et pleurer dans les nuées.

Car le destin, pour les deux protagonistes — amis de la Joconde est d'être « un grain de sable submergé par la marée et avalé par une huitre ».

Et pendant ce temps là, La Joconde souriait depuis trois siècles et rien ne pouvait l'en empêcher.

La Joconde, du théâtre Epinglé : une pièce nécessaire et troublante, comme la rencontre du microbe et du biologiste, comme l'aventure d'une compagnie habituée à de mini-locaux et qui s'ouvre d'un coup, sur l'espace grandeur nature (500 m2) d'une ancienne manufacture de robinets. A suivre...

**La Joconde du 19 janvier au 8 février à 20 H 30 tous les jours sauf le lundi -Dimanche à 18 heures.**

9 rue des charmettes à l'ancienne robinetterie (Villeurbanne) Métro Charpenne. Mise en scène : Alain Darche avec Christian Berthelot/Dominique Lepage/Jean Claude Martin.

Wim Wenders en a fait les frais par son dernier film qui nous entraîne bien à ce genre de divorce. Amis lecteurs, **l'Etat des choses** ne vieillira pas d'ici longtemps.

Ce titre de film est d'une rare gravité, certes, on ne rit plus passé le cap des dix minutes, lui encore moins, son héros n'est autre que lui-même en train de tourner ses derniers mètres de bobines ! Rideau ! Que fait-on ? Rien, on attend le producteur, où est-il ? Il se cache ! Pourquoi ?

Toi le cinéaste et lui vous ne faites plus partie du système ! Qu'est-ce qu'on devient ? Plus rien, on vous élimine !!!

Wenders signe là une sorte de testament comme son pote Fassbinder dans **Veronika Voss**, ami lecteur, c'est pas du tout cuit pour la nouvelle vague...

Patrick Bouffier

Henri-Marie Robert

# PRETEXTE

Non  
S'il faut chercher un prétexte  
le bleu n'est plus un prétexte  
Il ne pend plus aux fenêtres  
Le vent ne vient plus y lécher les mains des femmes  
La pluie ne vient plus s'y mêler à la sueur des hommes

Non  
S'il faut chercher un prétexte  
L'état d'homme n'est plus un prétexte  
L'état d'âme oui  
On peut en faire un texte  
On peut froisser le texte et l'état d'âme avec  
mais l'important c'est de signer

Qui ose signer son état d'âme ?  
Qui ose saigner la pointeuse ?  
Mais la pointeuse n'a pas de sang  
Mais la pointeuse n'est que du temps

Non  
S'il faut chercher un prétexte  
Le bleu n'est plus un prétexte  
Il y a la plage  
Il y a les vagues  
Mais sur la plage  
Parfois  
Il y a des hommes aux poings fermés  
Ils viennent de ramasser des algues sales  
Ils viennent de laver la mémoire de l'été  
Ces hommes sont souvent en bleu  
Leurs mains pourraient bien s'ouvrir sur l'avenir  
Et sans prétexte  
Ils pourraient bien saigner l'histoire.

**Marc Porcu**

*Né en 1953 en Tunisie, Marc Porcu est instituteur à Vaulx-en-Velin. Il est l'un des animateurs du spectacle « Va dire à la ville » — membre de l'association « Poésie-Rencontres ».*



# GRANDEUR NATURE

## TAXI DE NUIT A PARIS

« On m'a dit, c'est la nuit ou rien. Au début, les autres chauffeurs attendaient que je craque ; maintenant, on me parle comme à un homme. »

Hélène rit...

Arrivée de province pour ses études d'histoire, Hélène plaque tout après sa licence, bourlingue et se retrouve employée dans une petite entreprise de taxis à Paris. Vingt voitures, 24 heures sur 24. Elle suit la formation gratuite organisée par la chambre syndicale des taxis, passe un C.A.P. provisoire qui lui donne la possibilité de travailler six mois avant le C.A.P. définitif. Les conditions : pas de location de voiture, 25 % de la recette, plus les pourboires, c'est la convention parisienne. « Je gagne le S.M.I.C., c'est de la main-d'œuvre bon marché. La corporation est misogyne et fermée, dit-elle, mais c'était l'aventure. »

### D'une peur à l'autre

Hélène démarre du garage vers 19 heures. Parfois une pause entre 8 et 10 pour dîner, mais le plus souvent, c'est un sandwich, surtout dans les moments de « maraude ». La maraude, tacitement permise, c'est rouler dans les quartiers

animés, chercher le client qui va héler. Sinon, c'est attendre en station. « Quand on attend pour rien dans une station, on dit qu'on crève, c'est le terme. »

Dans son taxi, elle entend très souvent « vous conduisez bien pour une femme ! », de temps en temps « c'est de la provocation que vous faites ! », mais surtout « vous n'avez pas peur ? » A Paris, les chauffeurs de taxi sont armés ou ont un chien. Hélène n'a rien, elle n'a jamais connu d'agression. « Au cas où ce serait pour la caisse, je la donne tout de suite ! Mais les fois où j'ai eu le plus peur, c'étaient des hommes silencieux. Un homme qui cherche ne me fait pas peur, je ne pense pas que le viol arrive le couteau sous la gorge. Si je sens que le silence est trouble, je parle, les mots, cela marche sur 99 % des gens. Parfois, on me demande si je suis mariée, je répond oui, cela dépend. Je prends beaucoup de femmes la nuit, souvent elles ont peur seules et sont contentes que ce soit une femme au volant, alors d'une peur à l'autre... »

Hélène travaille dans les quartiers Montparnasse, Opéra, Pigalle, Clichy, le Bois de Boulogne. « Boulogne la nuit est une ville dans la ville, il y a des quartiers par spécialité de prostitution, des embouteillages parce que les voitures qui cherchent roulent lentement sur la file de droite, les taxis roulent à gauche, ils vien-

ent pour quelque chose de précis, je suis en sécurité là. » Elle fait aussi les sorties de boîte et les banlieues que certains chauffeurs refusent à cause de la perte de temps et d'argent. « Je n'emmène pas les gens qui cherchent une boîte sans connaître Paris. Pour les présenter à la porte d'une boîte de luxe et toucher une commission sur leurs boissons, non merci ! »

### Dans le rétroviseur

Une moyenne de vingt personnes par nuit défilent dans le rétroviseur. Du garçon de café à la prostituée, du boulanger au travesti, de l'homme d'affaires à la secrétaire, de la grande bourgeoisie au jeune marginal, de toutes les races, de toutes les langues. « C'est drôle, les gens que j'ai vus méprisants, ce sont les jeunes riches et les immigrés noirs. Je prends souvent des immigrés arabes, il y a des taxis qui ne s'arrêtent pas quand ils hèlent, eux sont très respectueux de mon travail et de ma personne. Et puis les prostituées, les travestis, avec eux aucun contact. Juste un sourire au moment de payer : on bosse. »

Pas de radio dans la voiture, quand le taxi est libre, un voyant rouge clignote : « Libre, libre, libre ». Hélène a

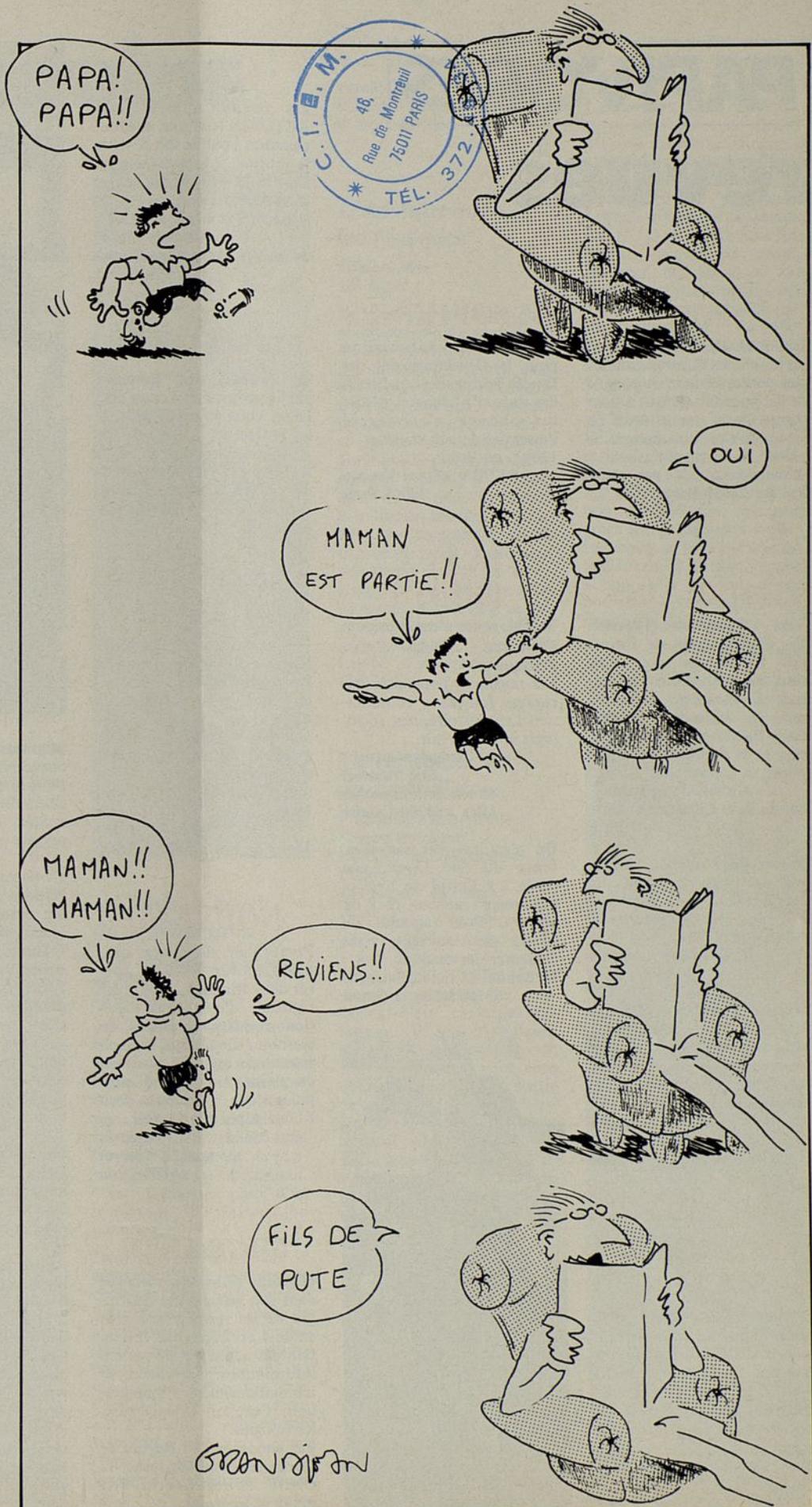
des tas d'histoires à raconter, les gens qui parlent d'eux, ceux qui pleurent en silence, ceux qui veulent savoir, ceux qui demandent s'ils peuvent fumer un joint... « Les gens sont dans mon dos, s'ils parlent, tout ou rien d'un échange peut se passer, mais cela reste dans le taxi. »

Des rencontres d'un jour, des réponses, des mots donnés sur le moment : Hélène possède un véritable dossier de cartes, de numéros de téléphone qu'on lui remet en descendant de la voiture. Quelles pièces à conviction ? « Je n'ai donné le mien qu'une fois à un couple qui m'avait invitée à boire un verre chez eux. Je les ai revus après. C'était difficile. » Certaines fois, c'est Hélène qui parle. « Un jour, une femme m'a demandé la direction St-Anne, disant simplement qu'elle allait s'enfermer. J'ai parlé longuement. En fait, je ne supportais pas de la laisser là, voilà. » Le plus souvent, elle répond ou écoute. « Un jour, c'était une secrétaire. Je l'ai prise vers huit heures : elle m'a invitée à dîner dans un restaurant en me disant "vous, cela vous forcera à manger, moi, je pourrai parler". J'ai accepté, nous n'avons pas échangé d'adresse. »

Hélène ne travaille jamais avec quelqu'un dans son taxi. « C'est un travail solitaire, il m'est arrivé une fois de travailler avec une amie, j'avais l'impression d'être sacrilège. » La solitude comme identité dans la nuit. Pour Hélène, ce travail, c'est aussi l'absence de vie privée. « Ce métier m'attire et me vide. C'est un peu magique. Je ne m'ennuie jamais. Avec l'éphémère, le non-engagement, on ne s'ennuie pas. Je fais ce métier à ma manière, toutes sortes de gens le font, les « maquereaux » comme couverture, les R.G. à qui la Préfecture délivre des plaques, et puis beaucoup d'émigrés surtout arabes et vietnamiens parce qu'il n'y a pas de clause de nationalité. Peu de femmes la nuit, moi, je ne ferai pas cela toute ma vie ! »

Vers cinq heures du matin, Hélène rentre la voiture au garage. « Je ne peux pas conduire plus. » Réglages si problèmes mécaniques il y a, petit café en écoutant parfois les histoires des autres chauffeurs, puis elle rentre en bus ou en vélo, à l'heure où tout bascule et change dans le jour. Dans sa chambre, un petit appartement du 11<sup>e</sup>, un plan muet de Paris occupe un mur entier. Hélène ferait-elle courir le bruit qu'on peut rôder dans le bois sans se jeter dans la gueule du loup ?

Guyllaine Gouzou



# PAPIVORES

## revues

### SOIF

**C.C.F.D.-INFO.** Le bulletin mensuel du Comité catholique contre la faim et pour le développement (N°10) a pour thème l'eau, ou le droit de vivre. L'eau qui permet le plaisir, la survie et l'espoir.  
**Abonnement : 4 rue Jean Lantier 75000 Paris.**

### EDUQUONS

**Vers l'Education Nouvelle.** Un outil complet de formation et d'action pour tous ceux qui interviennent en centres de vacances, à l'école, dans les maisons d'enfants, dans les secteurs de l'animation et de l'éducation permanente. A commander :

**CEMEA-Publications**  
 66 rue de la Chaussée d'Antin  
 75009 Paris

**France Pays Arabes.** Le dernier numéro contient un important dossier sur l'Europe et la guerre du Liban.

12 et 14 rue Augereau  
 75007 Paris

**Amérique indienne.** Décembre 1982, dossier sur la situation indienne en Colombie, compte rendu de la Conférence sur l'effet des multinationales sur la terre indienne. Contre 8 F en timbres poste à

**Diffusion Inti**  
 37 rue Meslan 75003 Paris

### ECONOMIE SOCIALE

**A faire.** Voilà le titre du nouveau bimestriel édité à Paris par l'ALDEA association à but non lucratif. Donner des nouvelles de l'économie alternative, « qui œuvre pour une société à faire », tel est son propos.

**Par abonnement unique-**  
**ment : B.P.67**  
 75462 Paris Cedex 10 50 F

### LUSOPHONES

**L'ADEPBA,** Association pour le Développement des Etudes Portugaises, du Brésil, des pays d'Afrique et d'Asie lusophones a consacré l'essentiel de son bulletin, le 13ème, au Brésil.

**ADEPBA, 80 rue Vaneau**  
 75005 Paris

### BEAUX BRUITS

**Modâl,** revue d'eco-musique **Plein-jeu,** cahiers d'eco-musique  
 Les musiques populaires des régions françaises et occitanes. Leur histoire, leur sociologie et leur avenir...

**Renseignements :**  
**Eric Montbel**  
 48 rue de Margnolles  
 Allée 2 69300 Caluire

**On n'est pas des sauvages,** venue du Sud Ouest, une revue « à l'affût de tout ce qui bouge vraiment, rock ou autre ». Pour agrandir le réseau des sauvages, pour demeurer des évadés...

**R. Bubon, 21 rue R, Salengro**  
 93160 Noisy le Grand



Photo Neumiller. Conflit

### MAROC

La revue trimestrielle **ACTUELS** (écriture, théâtre, peinture) a publié son N°4 sur le thème Libertés-Maroc. Dessins et extraits de lettres d'Abdellatif Derkaoui.  
 Rédaction et administration :  
**Libertés-Maroc**  
 34 rue des Tables Claudiennes  
 69001 Lyon

### PLURALISME

**Le Journal des Lecteurs** publie vos articles à coup sûr. Faites votre journal, écrivez-le, dessinez-le, et faites le lire.  
 Abonnement simple : 60 F  
 c/o J.P. Martignoni  
 47 rue Maryse Bastié  
 69008 Lyon

### ACTUALITE DU LIVRE

1<sup>er</sup> numéro de l'Actualité du Livre Rhône-Alpes. Paru à l'occasion des assises régionales du livre à Valence en décembre. Ce premier numéro voudrait être une ébauche d'un magazine d'information à venir, utile à tous les professionnels du Livre.

**Service Culturel**  
 Hotel de Ville 26000 Valence

### NOUVEAU

Prenez l'air, lisez, riez, banissez, écrivez, vomissez, courez dans **Dispatch.** Une revue régionale ouverte aux traditions et aux prospectives, un carrefour d'opinions, un croisement de regards, un objet de plaisir. Une région large puisqu'elle recouvre tant Rhône-Alpes que Genève.

Tout contact : **J.L. Peytavin**  
 33 quai St Vincent  
 69001 Lyon

### MIGRANTS

**Migrants Nouvelles** a abordé dans son numéro de novembre 82 les thèmes suivants : enfants et jeunes, la formation des adultes et donne des informations nationales et internationales sur l'immigration, l'emploi, le logement, les réfugiés.

Par abonnement : **Bureau de Documentation Migrants du CNDP** 91 rue Gabriel Peri 92120 Montrouge



**Migrants formation** vient de consacrer un numéro spécial à l'immigration et l'expression culturelle des migrants et enfants de migrants. Même adresse que précédente.

**Croissance des Jeunes Nations** a réalisé en novembre un numéro spécial : « Les immigrés en Europe ». France, Allemagne, Grande-Bretagne, Suisse, Bénélux, Suède. La présence des immigrés dans les sociétés occidentales est liée aux mutations qui s'opèrent dans l'économie mondiale. La manière dont ils seront intégrés dans les solutions à apporter à ces mutations est primordiale.

**Correspondance Municipale.** Dans son numéro 232 un important article sur la cohabitation Français-immigrés dans la région lyonnaise.

**Approche de la situation du logement des immigrés à St Etienne.** Echange et Promotion et le Service d'Aide Sociale aux Emigrants de St Etienne viennent de réaliser ce dossier d'une quarantaine de pages. Quelle est la demande de logement de la part des immigrés, quelle est la réponse des organismes H.L.M., quelles solutions, voilà les questions abordées dans cette étude.

« **Les travailleurs immigrés et l'appareil de formation français** », ouvrage collectif sous la direction de Albano Cordeiro (I.R.E.P.-Grenoble) ; publié par le C.N.R.S. Lyon 2 avenue Einstein 69009 Villeurbanne.

Cet ouvrage réunit plusieurs travaux de recherche portant sur des institutions et expériences de formation en direction d'adultes, jeunes et enfants d'origine immigrée.  
 Commandes : C.N.R.S. Lyon (adresse ci-dessus) Prix 40 F

### POESIE

Une nouvelle revue « **Courants d'air** » sort, après trois numéros zéro, son numéro 1 : « *Même s'il n'y a plus vraiment de vents portants, même si la caravane des certitudes s'est égarée dans un labyrinthe de chemins chaotiques, nous risquons l'impudeur d'une sortie, parce que se taire est pire encore.* »

**Courants d'air**  
 64 rue Mercière 69002 Lyon

L'édition du **Pré de l'Age** a publié, avec le concours de la ville de Givors, un petit recueil des poèmes de Zohra Belabed. Beau et dépouillé.  
**Le Pré de l'Age / Roland Tixier** Place de l'église Ternay 69360 St Symphorien d'Ozon.



## DIALOGUE

Une tentative de conciliation entre deux mondes en apparence diamétralement opposés : celui de l'église, de sa hiérarchie et de sa réalité étatique et celui de la classe ouvrière et de ses tentatives d'émancipation. « Un militant ouvrier dialogue avec un évêque ».

Ed. Ouvrières/Ed. sociales  
Coll. Rencontres

« Vers une société inter-culturelle », numéro spécial de la revue « Pour », avec des articles fort intéressants et interviews. Numéro dirigé par Martine Charlot.

En librairie ou à commander à C.R.E.P. 13-15 rue des Petites Ecuries, 75010 Paris  
Tél. (7) 824.50.36



## ECOLO

D.I.R.E. Documents d'Informations, de Réflexion et d'Ecologie, 35 pages trimestrielles éditées dans l'Ain. Au sommaire du N°36 les problèmes de défense (le nucléaire contre le socialisme) le nucléaire civil, la santé et des infos venues de loin (les folles de mai, Greenpeace, etc.)

Au Tilleul 01270 Coligny

## OBJECTIONS

Des objections en monde rural, circulaire du groupe « Objections en monde rural ». Bimestriel des départements Loire Rhône-Nord. Des informations et des commentaires sur l'accord « Défense Education ». Dossier sur les radios libres, nouvelles du terrain. Bientôt 10 ans d'existence pour une circulaire qui ressemble à un vrai bulletin.

# bouquins

## « Le fil et la corde »

Omelio Jorge Cardoso  
Actes Sud & FEDEROP  
110 pages / 45 francs

Il me fait rêver... à un monde de misère et de folie généralisée ; qui se passerait de révolution sinon celle des jours, et, d'événements marquants car seul le souvenir de jours meilleurs persisterait. Le meilleur du souvenir, c'est-à-dire son adaptabilité au temps... Je n'aime pas ce mot. Il ne l'aurait pas dit ainsi mais plutôt : perméabilité. Il y aurait dans ce monde des jours où le soleil tournerait à l'envers, des visages exaltés par la résurgence de souvenirs à venir et, dynamiquement, la faim. La vue, l'ouïe, tous les sens confondus et la raison n'auraient pas grand chose à voir, à entendre ou à discuter. Le rêve serait là, au creux du ventre et l'évidence dessus vous ferait doucement fermer les yeux.

Plongez-vous à votre tour dans la jungle de ce petit livre vert, pleine d'échos d'un cri rare : celui de la vie.

C.L.



## « Credo » suivi de « Rôdeur »

Enzo Cormann Les éditions de Minuit  
83 pages / 20 francs

« Je ne suis moi-même qu'un peu d'air captif d'un labyrinthe abstrait. » Il s'agit avant tout de se libérer d'une obsession, d'une terreur et des souvenirs agglutinés autour de celles-ci. L'obsession, c'est le père, l'homme ; la terreur, la pression qu'il exerce incessamment. C'est la mise en place d'un processus de destruction méthodique.

Dans la première nouvelle se confirme l'idée d'une pensée entraînée dans une spirale, jusqu'au vertige. Le credo de la femme se déroule, longue chaîne de privations, de frustrations et d'humiliations qui lui l'entrave à l'homme. Tuer l'homme, au fur et à mesure que le credo se vide de son contenu, apparaît donc comme le seul devenir de la femme, du moment qu'elle est arrivée au terme de sa

réflexion. Tuer l'homme ou ce qu'elle imagine être tel.

Fatalité dans le Rôdeur mais le devenir passe également par la mort du père.

C.L.

## L'Afrique sous les masques

Editions Ken  
176 pages

De l'Afrique, les médias nous ont donné une image idyllique ou bien catastrophique. Rien qui ne laisse présumer, sous les masques, de l'existence d'un peuple et de son originalité profonde, et, comment il et elle ont été brimés par les aventures de nations avides et égoïstes. Aborder les secteurs aussi divers que l'économie, la politique, la culture en souligne les aberrations et les pauvretés pour finalement voir surgir ça et là les témoignages d'une transformation nécessaire et souhaitée par les Africains, tel est le pari de ce livre publié sous l'égide du Centre d'Information Inter Peuples.

C.L.

## La récupération au quotidien

« La crise à la poubelle »  
Gérard Bertolini  
Editions les Alternatives du Centre Est.  
144 pages / 45 francs

5500 tonnes d'ordures ménagères : c'est le volume que la France déposera en 1988 dans sa poubelle. Chiffre étonnant ? Le contenu des poubelles l'est certainement autant. Et le gaspillage, moteur de nos sociétés de consommation est une idée qui ne surprend plus. A partir de ce constat, Gérard Bertolini part en guerre, non sans humour et pas mal d'idées. Reste à savoir si la récupération n'est pas un avorton de plus d'une société en crise. Ceci dit c'est un bouquin aussi agréable à lire qu'un polar. Pour les amateurs du genre !

Christophe Lajarige

## L'ivraie n°2

AGAPE  
Bibliothèque municipale  
5 grand'place  
38100 Grenoble

L'ivraie est une graine à la fois poison et médicament qui mûrit en août. Elle rend ivre !

Et l'ivraie est une nouvelle revue littéraire grenobloise trimestrielle.

La confiance des bibliothèques municipales de Grenoble, une subvention du centre national des lettres mais surtout semble-t-il le pari d'une équipe drôle et passionnée. L'ivraie offre pour la seconde fois (N°2) un espace libre aux auteurs connus ou inédits. Diversité des textes et des auteurs, on passe de la poésie à la nouvelle, de la bande dessinée au scénario de film, pour terminer sur un poème de Catalogne à traduire... Des universitaires, des écrivains inédits encore, des journalistes laissant leurs plumes professionnelles, des urbanistes écrivant, un texte de Geismann, un autre de Kundera, une réflexion sur l'écrit. Tout cela agréablement présenté grâce à une maquette aérée ; beaucoup de blanc et comme le blanc mène au noir, l'ivraie donne envie de lire ce qui pour une revue littéraire est pour ainsi dire gagnée !

Guylaine Gouzou



## LE POINT SUR

# L'ENTREE ET LE SEJOUR DES ETRANGERS

Voici le décret n°82-442 du 27 mai 82 relatif aux conditions d'entrée et de séjour en France des étrangers.

**Article premier.** — Tout étranger bénéficiaire d'une dispense de visa qui déclare vouloir effectuer en France un séjour d'une durée n'excédant pas trois mois doit présenter pour être admis sur le territoire français, outre les documents de voyage et sous réserve des conventions internationales, les documents prévus au 2° de l'article 5 de l'ordonnance susvisée du 2 novembre 1945 ci-après et qui sont relatifs à l'objet et aux conditions de séjour ainsi qu'aux garanties de rapatriement.

**Art. 2.** — En fonction de ses déclarations sur les motifs de son voyage, l'étranger doit présenter selon le cas :

1. Pour un séjour touristique, tout document de nature à établir l'objet et les conditions de ce séjour et notamment sa durée.

2. Pour un voyage professionnel, tout document apportant des précisions sur la profession ou la qualité du voyageur ainsi que sur les établissements ou organismes situés sur le territoire français par lesquels il est attendu.

3. Pour une visite privée, un certificat d'hébergement signé par la personne qui accueille l'étranger.

Ce certificat indique l'identité de l'auteur du certificat et son adresse personnelle, l'identité du bénéficiaire. Il précise les possibilités d'hébergement. Il mentionne s'il y a lieu, le lien de parenté du signataire du certificat avec la personne hébergée.

Si le certificat est souscrit par un ressortissant étranger, il comporte l'indication du lieu, de la date de délivrance et de la durée de validité du titre de séjour de l'intéressé. S'il est souscrit par un Français, il comporte l'indication du lieu et de la date de délivrance d'un document éta-

blissant l'identité et la nationalité de celui-ci.

Le certificat doit être revêtu du visa du maire de la commune de résidence du signataire après vérification par le maire des mentions qui y figurent.

Le maire peut refuser le visa s'il ressort manifestement de la teneur du certificat que l'étranger ne peut être hébergé dans des conditions normales.

**Art. 3.** — Lorsque l'entrée en France est motivée par un transit, l'étranger doit justifier qu'il satisfait aux conditions d'entrée dans le pays de destination.

**Art. 4.** — Les documents relatifs aux garanties de rapatriement doivent permettre à l'étranger qui pénètre en France d'assurer les frais afférents à son retour du lieu situé sur le territoire métropolitain ou dans département d'outre-mer, où il a l'intention de se rendre, jusqu'au pays de sa résidence habituelle.

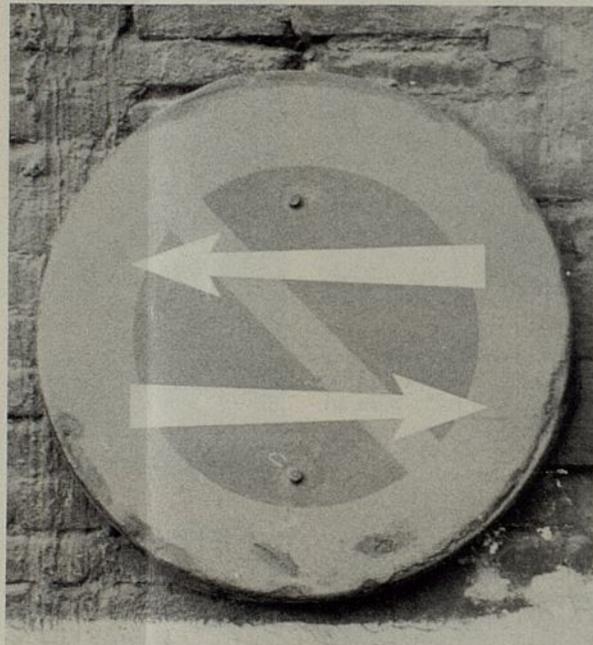
La validité des garanties de rapatriement est appréciée par rapport au lieu de séjour principal choisi par l'étranger : en cas de modification notable de ce lieu de séjour principal et lorsque, de ce fait, la garantie initialement constituée s'avère manifestement insuffisante pour couvrir les dépenses de rapatriement, l'intéressé doit se munir d'un nouveau document garantissant la prise en charge des frais de retour vers le pays de sa résidence habituelle.

L'étranger doit justifier de l'existence du document valant garantie de rapatriement pendant la durée de son séjour à moins qu'il n'en soit relevé dans les conditions prévues à l'article 6 du présent décret.

**Art. 5.** — Le document relatif aux garanties de rapatriement peut-être un titre de

transport maritime, ferroviaire, routier ou aérien valable pour revenir dans le pays de résidence habituelle. Pour constituer une garantie ce titre doit porter la mention qu'il n'est pas cessible à un tiers autre que l'autorité administrative française et qu'il ne peut être transformé ou remboursé sans autorisation de l'autorité administrative française.

Le titre de transport doit



posséder une validité minimale de deux mois. Le cas échéant, le porteur doit veiller à en maintenir la validité jusqu'à la date de son départ.

**Art. 6.** — Le document concernant les garanties de rapatriement peut être une attestation d'un établissement bancaire situé en France ou à l'étranger garantissant le rapatriement de l'étranger au cas où celui-ci ne serait pas en mesure d'en assurer lui-même les frais.

Si l'attestation est établie dans une langue étrangère, elle doit être accompagnée d'une traduction en Français.

**Art. 7.** — Lorsque l'étranger est titulaire d'un titre de séjour dont la durée de validité est au moins égale à un an, il n'est plus tenu de garantir son rapatriement ; en

outre, s'il justifie d'un motif légitime, le préfet du département où il séjourne peut mettre fin à l'obligation de garantie du rapatriement.

**Art. 8.** — Sera puni des peines prévues pour les contraventions de 5ème classe tout étranger soumis à l'obligation de garantir son rapatriement qui ne pourra plus produire le titre de transport ou l'attestation bancaire mentionnés aux articles 5 & 6.

**Art. 9.** — Sont dispensés de présenter les documents prévus aux articles 2 à 6 les ressortissants des Etats membres de la Communauté européenne bénéficiaires des dispositions du traité de Rome relatives à la liberté de circulation ainsi que les ressortis-

par les autorités consulaires françaises dans leur pays de résidence ;

Les membres des missions diplomatiques et des postes consulaires et les membres de leur famille à charge, venant de l'étranger pour prendre leurs fonctions en France ;

Les membres des assemblées parlementaires des Etats étrangers ;

Les fonctionnaires, officiers et agents des services publics étrangers lorsqu'ils sont porteurs d'un ordre de mission de leur gouvernement ou fonctionnaire d'une organisation intergouvernementale dont la France est membre, munis d'un ordre de mission délivré par cette organisation ;

Les membres des équipages des navires et des aéronefs effectuant des déplacements de service sous le couvert des documents prévus par les conventions internationales.

**Art. 10.** — Lorsque le contrôle des personnes à la frontière est assuré par des fonctionnaires de la police nationale, la décision de refus d'entrée en France opposée à l'étranger est prise, sous réserve des dispositions de l'article 12 du présent décret, par le fonctionnaire investi des fonctions de chef de poste ou par le fonctionnaire désigné par lui titulaire du grade d'inspecteur ou d'un grade supérieur.

**Art. 11.** — Lorsque le contrôle à la frontière est assuré par les fonctionnaires des douanes, la décision de refus d'entrée en France opposée à l'étranger est prise, sous réserve des dispositions de l'article 12 du présent décret, par le fonctionnaire investi des fonctions de chef de poste ou par le fonctionnaire désigné par lui titulaire du grade de contrôleur ou d'un grade supérieur.

**Art. 12.** — Lorsque l'étranger qui se présente à la frontière demande à bénéficier du droit d'asile, la décision de refus d'entrer en France ne peut être prise que par le ministre de l'Intérieur, après consultation du ministre des Relations Extérieures.

**Signatures :**  
Premier Ministre  
Intérieur  
Solidarité Nationale  
Justice  
Relations Extérieures  
Budget

# TEL QUEL

## « Bas instincts » (suite)

Chers amis, notre comité local a pris connaissance avec satisfaction de l'article intitulé « Bas instincts » en page 13 de votre numéro d'octobre/novembre 1982. De notre côté, nous avons fait part à la presse locale de notre indignation face à ce que nous avons considéré comme une provocation et un véritable appel à la haine raciale (il faut préciser que ni le Progrès, ni Lyon Matin n'ont donné de suite à notre communiqué !). Nous ne vous avons cependant pas contacté et je m'empresse de réparer cet oubli en vous adressant ci-joint copie de notre communiqué.

Amicalement. Pour le comité local :  
**A. Bompart**  
**M.R.A.P. Vaulx en Velin**

Monsieur le Rédacteur en chef,

Je vous prie de trouver ci-après un communiqué de notre mouvement que nous souhaiterions voir publié dans une de vos prochaines éditions.

« Alors que chacun, associations de quartier, municipalités, habitants des Z.U.P., s'est accordé à constater une amélioration de la situation dans l'est lyonnais, notamment dans notre commune de Vaulx en Velin, le journal *Hebdo Magazine* vient de se livrer à une lamentable opération. Sans doute déçu par l'absence de rodéos cet été, *Hebdo Magazine* est venu polluer nos boîtes aux lettres par un numéro spécial sur « la violence à l'est lyonnais » où le ragot côtoie l'information tronquée et les photos choc... datant de l'année dernière (*Hebdo* n°843 du 30 septembre 1981). Le comité vaudois du M.R.A.P. condamne de tels procédés et appelle la population de Vaulx en Velin à déjouer cette basse provocation qui ne peut que contribuer à créer des réactions de peur et de repli sur soi et ainsi alimenter le racisme en divisant et opposant les différentes communautés qui vivent dans notre cité.

Le M.R.A.P., qui lutte contre le racisme se veut également le mouvement pour l'amitié entre les communautés et nous sommes persuadés que pour peu que s'affirment solidarité et fraternité, travailler et vivre ensemble peut être l'occasion d'un enrichissement mutuel. »

## Transport d'enfants

Monsieur,

Pour information, veuillez trouver, ci-joint, le double du courrier que nous avons envoyé à la S.A.R.L. ambulances du Rhône.

Restant à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Centre Social Eugénie Cotton**  
Le directeur **Perret M.**

Monsieur le Directeur S.A.R.L. Ambulances du Rhône 104 rue S. Déchamp

Le Centre Social Eugénie Cotton, quartier des Minguettes à Vénissieux, a pris contact avec votre entreprise pour assurer des transports d'enfants dans le cadre des loisirs qu'il assure sur le quartier.

Ces contacts sont restés téléphoniques, et pour cause ! La personne qui a répondu le 19 octobre a mis fin à tout contrat possible indiquant que votre société n'assure pas de transport pour les enfants des Minguettes, parce qu'ils sont Maghrébins et qu'ils dégraderaient donc les véhicules.

L'animatrice du Centre Social a fait remarquer avant de raccrocher qu'elle n'admettait pas que de tels propos racistes soient tenus.

Nous tenons à vous faire part de notre indignation devant ce type de réponse qui ne peut qu'accentuer objectivement l'exclusion des immigrés de notre société et leur marginalisation.

Nous vous informons que nous communiquons la copie de cette lettre à tous les Centres Sociaux du Rhône.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

La présidente du Centre Social  
**C. Ducœur**  
Le président de la F.C.S.R.  
**J.M. Barbier**

## « Auto-défense »

Pour contribuer au débat et avec l'accord des intéressés, nous portons à votre connaissance le courrier adressé par la section du S.N.E.S. du lycée Brossolette (Villeurbanne) au groupe Zaâma d'Banlieue.

Enseignants et syndicalistes du lycée où Wahid Hachichi était élève, c'est à ce titre que nous voudrions vous faire connaître — d'organisation à organisation — notre position vis-à-vis du tract que vous avez fait distribuer dans notre établissement, appelant à une manifestation antiraciste le 11.11.82. [...]

Notre colère a rejoint la vôtre ; nous sommes d'accord avec votre dénonciation du climat raciste qui règne en France, de la campagne de presse anti-maghrébine dont le dernier exemple est, dans certains journaux, le compte rendu de la mort de Wahid. Nous sommes d'accord avec votre dénonciation des groupes de pseudo « auto-défense » et du laxisme de la justice dans ce genre d'affaires. Mais nous tenons à vous faire savoir que notre analyse est différente de la vôtre sur un certain nombre de points.

L'assassinat de Wahid est un crime, ce crime appelle à lutter contre la banalisation de ce que les médias appellent « l'auto-défense ». [...]

La multiplication des actes d'« auto-défense » est une réalité inquiétante. Elle est liée au climat d'insécurité entretenu par les médias qui mènent une véritable campagne sur ce thème. Cette campagne qui est disproportionnée par rapport à la réalité s'appuie néanmoins sur des faits réels : le développement de la petite délinquance,

notamment dans les banlieues populaires des grandes villes. En essayant de trouver des moyens de diminuer cette délinquance et d'assurer la sécurité des habitants de leur commune, quelle qu'en soit l'origine ou la nationalité, les élus municipaux ne font que remplir leur tâche.

Cette charge est toutefois comprise et assumée différemment par les municipalités de droite et les municipalités de gauche.

Les premières dans la logique de leurs préoccupations, la défense des couches privilégiées, exercent une action uniquement répressive, et sur la seule délinquance qui leur paraît mériter ce nom : les atteintes à la propriété. Au lieu de s'attaquer à ses causes : chômage, misère matérielle et culturelle, isolement, elles recourent à la force — publique ou privée — et dans le même temps la favorisent en menant une politique de rejet de toutes les couches populaires voire d'incitation au racisme.

Les municipalités de gauche, élues par des couches populaires sur des program-

mes de lutte contre les inégalités et d'amélioration des conditions de vie des moins favorisés portent sur la délinquance un autre regard. Elles sont confrontées de par l'arrivée des couches sociales rejetées par les centres-villes et les zones résidentielles à des difficultés énormes. Elles se soucient de la sécurité de leurs concitoyens en abordant le problème de la petite délinquance d'abord par ses causes ; elles mènent ainsi dans la mesure des moyens insuffisants dont elles disposent une politique axée sur les logements sociaux, les créations d'emploi, les secours aux plus défavorisés, les initiatives culturelles dans le respect des diverses origines.

L'acuité des problèmes sociaux dus à la crise rendent ces efforts insuffisants : les mesures de prévention ne peuvent être prises que par la collectivité toute entière, et les mesures de protection — inévitables à court terme — doivent rester de la responsabilité de la force publique. [...]

C'est un gouvernement de gauche qui, après le 10 mai 1981 a rompu avec la politique antérieure à l'égard des migrants et a pris des mesures de justice, telles que la régularisation de la situation des immigrés clandestins et l'arrêt des expulsions. Faut-il rappeler les initiatives prises depuis l'été 1982 à l'intention des jeunes des Z.U.P. qui ont permis à ces jeunes d'avoir des activités dont ils étaient exclus jusqu'alors.

Que ce soit au niveau local ou au niveau national, il est donc erroné de porter les mêmes accusations contre la droite et contre la gauche, de plus c'est dangereux.

En conclusion, nous savons qu'il y a deux luttes à mener, l'une contre le racisme, l'autre contre l'« auto-défense », luttes qu'il ne faut pas confondre bien qu'elles soient malheureusement souvent liées.

Exprimer des menaces comme celles que suggère la dernière phrase de votre tract, c'est appeler l'« auto-défense » contre l'« auto-défense ». C'est tomber dans le piège tendu par ceux que vous combattez.

Nous revenons sur le fait que pour nous, ce texte représente seulement un échange de vues nécessaire d'une organisation à une autre organisation.



Photo Yves Guélaud

# COURRIER DES LECTEURS

## « Soyez honnêtes »

J'ai vu votre tract concernant votre manifestation du 11 novembre. Vous ne voulez pas vivre avec le risque quotidien de vous faire tuer. Mais les Français sont de même. Que messieurs les voleurs (tel Hachichi) ou agresseurs et cambrioleurs cessent, et le risque de se faire tuer disparaîtra. Que feriez-vous, immigrés, si vos parents étaient volés, quelles réactions auriez-vous ?

Si le gouvernement expulsait tous les étrangers, quels qu'ils soient, coupables de vols, viols et agressions, nous ne vivrions plus dans une telle insécurité. Et reconnaissez que 70 %, peut-être même plus, sont des Nord Africains. Ce sont eux qui créent votre insécurité ; que vous mêmes et leurs parents leur donnent une meilleure éducation, tout ira mieux. Il n'est pas question de racisme ; les étrangers sans histoires sont bien considérés par les Français et c'est normal ; mais les honnêtes gens en ont ras le bol de cette soi-disant petite délinquance !!

Vous vous plaignez de votre consulat. Mais comment voulez-vous qu'ils défendent des individus indésirables ?

Soyez honnêtes : les racistes sont de votre côté.

Anonyme

## Colère

J.B. est pré-retraité, bénévole dans plusieurs associations. Il nous fait part des réflexions que ses activités lui inspirent.

Sonnerie du téléphone. Une voix (associative) : « Bonjour... C'est pour distribuer des lettres dans les boîtes »... Autre coup de téléphone, autre voix : « Bonjour Monsieur, pour une rencontre-débat sous l'égide de l'Unesco, nous recherchons quelqu'un qui se chargerait de l'organisation matérielle : aménagement de la salle, rangement, chaises, tables »... Un beau sourire féminin : « C'est gentil d'être venu, il y a toutes ces adresses à transcrire ». Autre lieu, autre genre et pas de sourire : « Il a été décidé... il n'y a pas de mais... on ne vous retient pas... on se passera des bénévoles s'il le faut ».

Association, associé, compagnon, compagnonnage ! Quel rêveur, quel illuminé a eu l'idée de tels jeux de mots ?

Vous comprenez, chacun son rôle, il faut être réaliste. On ne peut tout de même pas laisser aux bénévoles, le soin (l'audace) de penser ; il y a des gens payés pour ça / « *Penseur certifié recherche "petite main", tête de nègre (ou de turc). Bénévoles assuré* ».

Pourquoi ? Je m'épuise à réfléchir, (un bénévole c'est pas fait pour ça). Pourquoi ? Le carcan de la spécialisation ? Le complexe de supériorité (sinon la compétence) du professionnel ? L'air du temps ? En vrac : la femme au foyer et la femme qui « travaille ». L'élégance du penseur (de Rodin ou d'auteurs) — « les mains sales » — le travail (noble) qui vous pose, la fonction qui vous impose — honneur et gloire aux travailleurs manuels !!!

Peut-être, plus profondément, la dualité, le duel « valeurs d'usage, valeurs marchandes » (voir Illitch - à lire). Les associations auraient-elles déjà attrapé le virus, et opté (vaillamment) pour les secondes ? Comprenez qui voudra.

« Monsieur, vous êtes injuste ». « Pas tellement ».

J.B.

## Effondrement

Voici le texte envoyé à M. Francisque Collomb, maire de Lyon, par les familles d'immigrés victimes de l'effondrement de l'escalier de leur immeuble.

Monsieur le maire,

En date du 14 novembre 1982, dans l'immeuble où nous habitons, sis 12 rue de l'Epée 69003 Lyon, la montée d'escalier s'est effondrée à 11 heures.

Très rapidement les services de sécurité et les autorités municipales se sont rendus sur les lieux.

L'ensemble des occupants, soit environ 60 personnes (dont de nombreux enfants en bas âge) a été évacué.

Des travaux de consolidation ont été entrepris rapidement et mardi 16 novembre nous avons réintégré nos appartements. Malheureusement, nous déplorons les faits suivants :

1) Suite à l'évacuation de l'immeuble, des portes ont été fracturées et des appartements ont été cambriolés (effets personnels, appareils ménagers, bijoux, argent, etc. ont été volés).

2) A la suite de l'accident, les occupants sont inquiets pour les raisons suivantes :

- la montée d'escalier nous apparaît dangereuse. Nous appelons qu'il existe de nombreux enfants en bas âge (17 enfants),

- la lumière électrique est obscurcie par les poutres qui ont été placées,  
- l'existence de nombreuses fissures murales dans les appartements.

Tout cela ajouté à une insalubrité (souris, absence de locaux de poubelles, inconfort des appartements), à une insécurité de l'immeuble (pas de porte d'allée fermée, pas de concierge...) nous contraignent à vous demander :

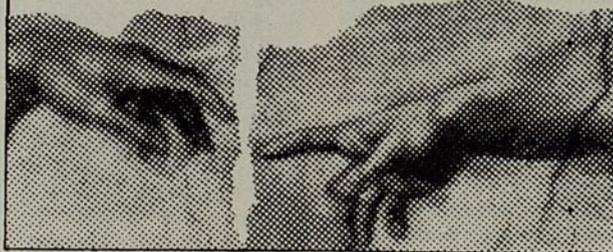
1) un **relogement rapide de tous les occupants** dans des conditions humaines et conformément à la réglementation en vigueur.

2) **Que des travaux** soient effectués pour rendre les appartements vraiment habitables (salubrité, sécurité...).

Nous espérons que nos intérêts seront pris en compte et que vous aurez à cœur d'agir dans ce sens.

## RADIO TRAIT D'UNION

est menacée d'étouffement dans la France des Droits de l'Homme et de l'expression des minorités culturelles  
R.T.U., 13 rue de la Bombarde, 69005 Lyon  
tél. 842.21.01 - 825.69.21



### Points de repère

*Cosmopolis* est édité par une association régie par la loi de 1901. Le conseil d'administration comprend huit personnes : les fondateurs et l'ensemble des salariés.

Le conseil d'administration a délégué un conseil de direction de trois personnes (A. Gachet, O. Brachet, B. Bolze), structure décisionnelle qui rend compte devant le conseil d'administration. Un comité de rédaction, réuni à l'initiative du responsable de la rédaction, définit les orientations politiques et

réactionnelles du journal.

Une conférence de rédaction mensuelle (habituellement le premier lundi du mois à 19h) rassemble tous ceux qui contribuent à l'existence du journal et qui sont désireux d'en parler collectivement.

### COSMOPOLIS / MENSUEL / 38 RUE BURDEAU / 69001 LYON / TEL. 839.69.92

Directeur de publication André Gachet

Responsable de la rédaction Bernard Bolze

Secrétariat de rédaction Catherine Roubaud

Administration/gestion Dominique Dieppedalle, Daniel Navrot avec le concours de Jean Baudrand.

Conception graphique José Guerreiro

Montage Isabelle

Diffusion/Abonnements/Publicité Catherine Léti

ont collaboré à ce numéro Jean-Claude Tobia, Josiane Strelczyk, Denis Laurens, Olivier Brachet, Yves Guélaud, Catherine Roubaud, Bruno Thomas, Bernard Bolze, Bernard Granjean, Vincent Bady, José Subirats, Manuel Van Thienen, Albano Cordeiro, Cassandre, Jeanne Nuit, Michel Perrot, Adil Jazouli, Mérou et Fouscoudis, Patrick Bouffier, Henri-Marie Robert, Guylaine Gouzou, Christophe Lajarige, Philippe Chaudet, Jean-Louis Martinelli.

Coordination agenda Marie-Hélène Cauchy

Photographie Yves Guélaud, Jean Bartz, J. Constant, C. Berthelot, ASTI-Valence, Gordoni, P.C., Daniel Besson, Neumiller.

Editeur Association immigrations, 38 rue Burdeau, 69001 Lyon

Photocomposition/Photogravure Texto/38 Burdeau/69001 Lyon/Tél. 839.19.94

Impression Bosc Frères, 42 quai Gailleton, 69002 Lyon

Dépôt légal 7564 Commission paritaire : 64253 I.S.S.N. 0293-4396

# ENCORE UN EFFORT !



**en route pour l'année 83,  
COSMOPOLIS  
a besoin de votre soutien  
ABONNEZ-VOUS**

BON A DECOUPER ET A RETOURNER A COSMOPOLIS, 38 RUE BURDEAU, 69001 LYON

Nom ..... Prénom .....

Profession ..... Âge .....

Adresse .....

Nombre d'abonnement(s) .....

(Abonnement annuel/10 numéros : 100 F. Abonnement de soutien : 200 F)



**ISM**

**Inter Service Migrants**

## **édite ses catalogues annuels 1983**

**Un catalogue film / vidéo  
qui vous propose :**

**Plus de 300 films 16 mm  
400 programmes vidéo VHS et Betamax  
films de 31 nationalités  
films musicaux, pour enfants  
de sensibilisation, d'études sociales, de détente**

**Du prêt de matériel :**  
projecteurs 16 mm,  
magnétoscopes,  
téléviseurs...

**Un catalogue**

**spectacle / animation  
qui vous propose :**

**de nouveaux spectacles :** groupes de théâtre,  
de danses traditionnelles, de musique,  
des orchestres... et des animations culturelles.

Ces catalogues sont à la disposition  
des associations, M.J.C., Centres Sociaux  
et tous organismes travaillant  
dans le domaine socio-culturel.

Ils peuvent être demandés à  
**I.S.M., 42 rue Anatole France, 69100 Villeurbanne**  
Tél. : 885.17.14